

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



**Département des Politiques Economiques**

**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION  
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Décembre 2006

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>1 ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b> .....	<b>5</b>
1.1 Production .....	5
1.2 Prix et inflation .....	7
1.3 Evolution des taux d'intérêt et des marchés de change.....	7
1.4 Evolution des cours des matières Premières .....	8
<b>2.SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES</b> .....	<b>10</b>
2.1. <b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN</b> .....	<b>10</b>
2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	10
2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	12
2.1.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006 .....	12
2.1.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009 .....	13
2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	17
2.2. <b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINAFASO</b> .....	<b>20</b>
2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	20
2.2.2 ETAT DE LA CONVERGENCE .....	23
2.2.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006 .....	23
2.2.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009 .....	24
2.2.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	27
2.3. <b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LACOTE D'IVOIRE</b> .....	<b>29</b>
2.3.1. PRODUCTION .....	29
2.3.2. PRIX ET INFLATION.....	30
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	31
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	32
2.3.5. SITUATION MONETAIRE.....	32
2.3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	33
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION .....	34
2.4. <b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU</b> .....	<b>37</b>
2.4.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	37
2.4.2. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	40
2.4.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006 .....	40
2.4.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009.....	41
2.4.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	45
<b>2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI</b> .....	<b>48</b>
2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	48
2.5.2. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	51
2.5.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006 .....	51
2.5.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007 - 2009 .....	52
2.5.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	55
<b>2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER</b> .....	<b>57</b>
2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	57
2.6.2. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	58
2.6.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006 .....	61
2.6.2.2 PERSPECTIVES 2007 – 2009.....	62
2.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	65
<b>2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL</b> .....	<b>67</b>
2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	67
2.7.2. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	69
2.7.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006 .....	69
2.7.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2007-2009 .....	71
2.7.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	74
<b>2.8. SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU TOGO</b> .....	<b>76</b>
2.8.1 . EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	76
2.8.2. ETAT DE CONVERGENCE .....	78

2.8.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	79
--	----

<b>3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION .....</b>	<b>85</b>
3.1. PRODUCTION .....	85
3.2 PRIX ET INFLATION .....	85
3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	86
3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	88
3.5 SITUATION MONETAIRE .....	88
3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	89
3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	<b>91</b>

## INTRODUCTION

L'environnement international a été caractérisé, en 2006, par une bonne orientation des activités économiques dans les pays industrialisés. La croissance économique mondiale a enregistré une accélération, avec un taux de 5,1 % contre 4,9 % en 2005. Cette performance est liée aux effets conjugués de la demande intérieure et de celle enregistrée sur les marchés des produits pétroliers et des matières premières non agricoles, dans la zone Euro et dans les pays émergents de l'Asie.

Dans la zone Euro, le taux de croissance est estimé à 2,4 %, pour 2006, soit à son niveau le plus élevé des six dernières années. Ce résultat est à mettre au compte d'une amélioration du climat des affaires en France et en Allemagne, qui a favorisé l'investissement, la consommation et l'emploi.

La conjoncture économique a été également marquée par le resserrement de la politique monétaire dans les principaux pays industrialisés. Les taux directeurs ont été augmentés par la Federal Reserve (FED) et la Banque Centrale Européenne (BCE). Sur les marchés des changes, la préférence des investisseurs pour les actifs libellés dans la monnaie européenne, a induit l'appréciation de l'euro, par rapport au dollar.

En Afrique subsaharienne, le Produit Intérieur Brut a enregistré un fléchissement avec un taux de croissance de 5,2 %, contre 5,8 % en 2005. Cette situation est liée au ralentissement de la croissance de l'Afrique du Sud et aux chocs subis par les autres économies, du fait de la situation du marché pétrolier.

Sur le marché international des matières premières, les cotations des métaux sont demeurées en hausse, contrairement à celles des produits agricoles qui sont globalement estimées à la baisse.

Au sein de l'UEMOA, bien qu'une lenteur ait été enregistrée dans le processus de normalisation de la situation sociopolitique dans certains Etats membres, la conjoncture économique laisse apparaître une orientation relativement bonne de l'activité économique en 2006. Le taux de croissance du PIB de l'Union est estimé à 3,4 % en 2006 contre 4,4 % en 2005.

Les pressions inflationnistes se sont relativement atténuées depuis le début de l'année, à la faveur de la baisse des prix des céréales sur la plupart des marchés des Etats membres de l'UEMOA. Sur l'ensemble de l'année 2006, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,3 % contre 4,3 % en 2005.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une aggravation des déficits sous l'effet de la forte progression des dépenses, notamment des dépenses de transferts et subventions.

Le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale analyse l'évolution de la situation économique et financière récente des Etats membres et celle de l'Union. En outre, il apprécie les efforts de convergence des économies nationales à travers une analyse de l'évolution des critères en 2006 et des sentiers de convergence décrits dans le cadre des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité au titre de la période 2007-2009.

Ce rapport s'articule autour des principaux points suivants :

- L'évolution économique récente et les perspectives pour 2007-2009,
- L'état de convergence,
- Les conclusions et recommandations.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL<sup>1</sup>

En dépit de la flambée des prix des produits pétroliers, la croissance mondiale s'est établie à 5,1% en 2006 contre 4,9 % en 2005. En 2007, l'essor de la Chine et de l'Inde a compensé le relâchement de l'économie américaine. L'expansion a repris dans la zone euro et se poursuit au Japon. Au total, la croissance mondiale fléchit en s'établissant à 4,9% en 2007.

En effet, les craintes inflationnistes, le durcissement des conditions sur les marchés financiers et les nouveaux records atteints par les cours du pétrole mettent en évidence les risques de détérioration de la situation économique. Parmi les autres sources notables d'incertitude figure la menace d'un brusque ralentissement du marché immobilier américain.

### 1.1. Production

Aux Etats-Unis, la croissance a atteint 3,4 % en 2006 contre 3,2 % en 2005 avant de ralentir pour se situer à 2,9 % en 2007. Le ralentissement du marché immobilier tant annoncé a fini par se concrétiser. Cette situation a freiné la consommation privée et l'investissement immobilier, mais l'investissement des entreprises est soutenu par la forte utilisation des capacités de production et la rentabilité élevée des entreprises.

Au Japon, la croissance atteint 2,7% en 2006 contre 2,6% en 2005, grâce à la vigueur de la demande intérieure, avant de ralentir pour s'établir à 2,1% en 2007. La consommation reste à la traîne, mais l'investissement des petites entreprises se redresse, et il s'en est suivi une accélération de la croissance de l'emploi et de la consommation privée.

Dans la Zone Euro, la croissance a atteint 2,4 % en 2006 contre 2,3 % en 2005. L'investissement est maintenant le principal moteur de la reprise, mais la consommation devra se raffermir, surtout si l'économie américaine ralentit brutalement. En 2007, l'activité économique connaîtrait une décélération avec un taux de 2,0 %. Ce ralentissement s'expliquerait dans une large mesure par les augmentations d'impôts prévues en Allemagne.

En France, la croissance se redresse pour s'établir à 2,3 % en 2006 contre 1,2 % en 2005 et s'accélérait en 2007 pour se situer à 2,3% en 2007. L'économie française profiterait d'un soutien de l'extérieur plus important auquel s'ajouterait une demande interne déjà dynamique, en liaison avec un rythme soutenu de la consommation.

En Allemagne, le taux de croissance s'est situé à 2,0% contre 0,9% en 2005, témoignant d'un climat des affaires euphorique au début de l'année 2006. Toutefois, le caractère durable de cette reprise résiderait dans l'amélioration de la situation sur le marché du travail. Actuellement, les créations d'emplois dans les services ne compensent pas les destructions dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Ainsi, en 2007 le taux de croissance s'établirait à 1,3%

Dans les pays émergents d'Asie, la croissance reste fort vigoureuse, atteignant 8,3% en 2006 contre 8,5 % en 2005, avant de ralentir légèrement pour se situer à 8,2 % en 2007. Il s'agit de la région la plus dynamique du monde, grâce à une croissance soutenue en Chine et en Inde qui se situeraient à 10,0% et 8,3% respectivement.

En Amérique latine, en raison d'une gestion macroéconomique saine et d'un contexte économique mondial favorable, la croissance s'accélère en 2006. Elle avoisine 4,8% contre 4,3% en 2005 et s'établirait à 4,2% en 2007. Le ralentissement en 2007 s'expliquerait, en partie, par le recul attendu des cours des produits de base.

---

<sup>1</sup> Les données sur la production et les prix sont celles du World Economic Outlook paru en septembre 2006.

En Afrique au sud du Sahara, la croissance du PIB s'est située à 5,2% en 2006 contre 5,8% en 2005, mais devrait se redresser pour atteindre 6,3% en 2007. Ce léger ralentissement en 2006 s'explique, entre autres, par une baisse importante de la production pétrolière dans les pays exportateurs comme la Guinée équatoriale, le Nigéria et le Tchad.

**Tableau 1: STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

	2004	2005	2006	2007
<b>TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL (en pourcentage)</b>				
Etats-Unis d'Amérique	3,9	3,2	3,4	2,9
Japon	2,3	2,6	2,7	2,1
Zone Euro	2,1	1,3	2,4	2,0
France	2,0	1,2	2,4	2,3
Allemagne	1,2	0,9	2,0	1,3
Royaume Uni	3,3	1,9	2,7	2,7
Canada	3,3	2,9	3,1	3,0
Chine	10,1	10,2	10,0	10,0
Economies émergentes d'Asie	8,5	8,5	8,3	8,2
Amérique Latine	5,7	4,3	4,8	4,2
Afrique	5,5	5,4	5,4	5,9
Afrique Subsaharienne	5,6	5,8	5,2	6,3
Moyen Orient	5,5	5,7	5,8	5,4
Monde	5,4	4,9	5,1	4,9
<b>TAUX D'INFLATION( glissement annuel de l'indice moyen des prix à la consommation)</b>				
Etats-Unis d'Amérique	2,7	3,4	3,6	2,9
Japon	-	-0,9	0,3	0,7
Zone Euro	2,1	2,2	2,3	2,4
France	2,3	1,9	2,0	1,9
Allemagne	1,7	2,0	2,0	2,6
Royaume Uni	1,3	2,0	2,3	2,4
Canada	1,8	2,2	2,2	1,9
Chine	3,9	1,8	1,5	2,2
Economies émergentes d'Asie	3,9	3,4	3,6	3,5
Amérique Latine	6,5	6,3	5,6	5,2
Afrique	8,0	8,5	9,9	10,6
Afrique Subsaharienne	9,6	10,7	11,7	12,6
Moyen Orient	7,6	7,7	7,1	7,9
<b>SOLDE DES TRANSACTIONS COURANTES EXTERIEURES (en pourcentage du PIB)</b>				
Etats-Unis d'Amérique	-5,7	-6,4	-6,6	-6,9
Japon	3,8	3,6	3,7	3,5
Zone Euro	0,9	-	-0,1	-0,2
France	-0,3	-1,6	-1,7	-1,7
Allemagne	3,7	4,1	4,2	4,0
Royaume Uni	-1,6	-2,2	-2,4	-2,3
Canada	2,1	2,3	2,0	1,9
Chine	3,6	7,2	7,2	7,2
Economies émergentes d'Asie	3,9	4,7	4,3	4,2
Amérique Latine	0,9	1,4	1,2	1,0
Afrique	-0,1	2,3	3,6	4,2
Afrique Subsaharienne	-2,3	-0,6	0,4	2,3
Moyen Orient	11,9	18,5	23,2	22,5
Monde	10,6	7,4	8,9	7,6

**Source:** World Economic Outlook, septembre 2006, FMI,

## 1.2. Prix et inflation

Dans les pays industrialisés, l'inflation a augmenté modérément pour atteindre 2,6 % en 2006 contre 2,3% en 2005 et commencerait à fléchir en 2007 à mesure que l'impulsion des hausses des cours du pétrole s'estompe. Dans les pays émergents et les pays en développement, les tensions inflationnistes sont dans l'ensemble contenues. Cependant, il y a des signes d'un lent accroissement des tensions inflationnistes dans quelques pays, car la persistance de taux de croissance élevés a absorbé la marge de capacité non utilisée.

Aux Etats-Unis, le profil de l'inflation est influencé par le glissement annuel de la composante énergétique qui n'a pas connu un repli avant le troisième trimestre 2006. A cela est venu s'ajouter la légère hausse des prix du logement. Sur l'année 2006, le taux d'inflation s'est situé à 3,6 % contre 3,4 % en 2005. En 2007, avec la baisse attendue des prix du pétrole, l'inflation reculerait pour se situer à 2,9%

Au Japon, la déflation est enfin arrivée à son terme. L'inflation s'est établi à 0,3 % en 2006 contre -0,6 % en 2005 et remonterait en 2007 pour s'établir à 0,7 %

En France, l'inflation s'est légèrement redressée au début de l'année 2006 sous l'impact de la hausse des prix des produits énergétiques, observée au premier trimestre. Au total sur l'année, le profil de l'inflation est dicté par les évolutions des prix de l'énergie. L'inflation s'est établi à 2,0 % contre 1,9 % en 2005. En 2007, il reviendrait à son niveau de 2005.

Dans les pays émergents d'Asie, l'inflation semble bien maîtrisée grâce au durcissement monétaire opéré par de nombreux pays.

En Amérique Latine, l'inflation est restée modérée, en dépit des hausses soutenues des cours des produits de base. Après être tombée à 6,3 % en 2005 contre 6,5 % en 2004, l'inflation a continué à baisser en 2006 pour se situer à 5,6 % et s'établirait à 5,2 % en 2007.

En Afrique au sud du Sahara, l'inflation, en dehors du Zimbabwe, a reculé pour se situer à 6,9% en 2006, après 8,2 % en 2005, en particulier à cause de son repli dans les pays producteurs de pétrole. En 2007, l'inflation pourrait souffrir de nouvelles hausses des cours du pétrole et d'une baisse plus forte que prévu des cours des produits de base non combustibles.

## 1.3. Evolution des taux d'intérêt et des marchés de changes

Les grandes banques centrales ont durci leur politique monétaire en 2006. Sur le marché des changes, le dollar EU a fléchi vis-à-vis de l'euro et, dans une moindre mesure, par rapport au yen.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a procédé à quatre relèvements de ses taux directeurs. Ainsi, le taux des fonds fédéraux est passé de 4,25% en décembre 2005 à 5,25% en décembre 2006. Les signes actuels d'augmentation de l'inflation de base et des anticipations inflationnistes, sur fond de ralentissement de l'activité économique, pourraient amener la Réserve fédérale à un nouveau resserrement de la politique monétaire.

En Zone Euro, l'expansion économique en cours a des incidences sur la politique monétaire. Le maintien de l'inflation globale au-dessus de l'objectif d'inflation que s'est fixé la Banque centrale européenne (BCE), « proche de 2 %, mais inférieur à ce seuil », a incité celle-ci, à procéder à cinq relèvements de son principal taux de refinancement, le portant à 3,50 % en décembre 2006 contre 3,25 % en décembre 2005.

Au Japon, la Banque centrale est revenue à une politique monétaire restrictive en relevant le taux au jour le jour de zéro à 25 points de base.

Dans les pays émergents, notamment en Chine et dans quelques autres pays émergents d'Asie et d'Amérique Latine, il est essentiel de gérer une transition vers des taux de change plus flexibles qui permettraient aux monnaies de fluctuer comme il se doit. Cela offrirait une plus grande marge de manœuvre monétaire face à l'évolution de la situation mondiale.

Sur le marché des changes, le dollar américain s'est déprécié vis-à-vis de l'euro et dans une moindre mesure vis-à-vis du yen. Cette dépréciation du dollar américain s'expliquerait par les anticipations d'un retournement de conjoncture américaine défavorable qui se traduirait par une baisse des taux d'intérêt. La dépréciation du dollar des Etats-Unis par rapport aux principales devises, notamment l'euro, se poursuivrait en 2007, en liaison avec les déficits budgétaires et du compte courant extérieur américain.

#### **1.4. Evolution des cours des matières premières**

Pour le cacao, les cours sont restés stables aux alentours de 1,55 dollar le kilo au cours des trois dernières années. Ils se sont établis en moyenne à 1,60 dollar en 2006. En 2007 les cours, bénéficieraient des effets conjugués du déficit de production de la baisse des stocks estimée à 11,0%. Ils devraient, en conséquence, enregistrer une légère hausse en s'établissant à 1,62 dollar en moyenne.

Pour le café, les cours ont progressé légèrement en 2006, pour s'établir en moyenne à 2,60 dollars le kilo pour l'arabica contre 2,58 dollars en 2005 et à 1,30 dollar le kilo pour le robusta contre 1,25 dollar en 2005. Cette évolution est en liaison avec la baisse de la production mondiale, au Brésil et au Viet-Nam et l'augmentation de la consommation de 2%. Cette tendance haussière devrait se poursuivre en 2007. En effet, la demande pourrait être soutenue en rapport avec les besoins des nouveaux pays consommateurs comme la Chine, l'Inde et la Russie. En outre, des conditions climatiques peu favorables au Brésil laissent entrevoir une faible progression de la production.

Pour le pétrole, la hausse des cours s'est accélérée au cours du premier semestre 2006. Après avoir frôlé 80 dollars, début août, le prix du baril a perdu 25 dollars au cours des deux derniers mois de l'année 2006, pour retomber à des niveaux proches de ceux de décembre 2005. En 2007, l'évolution des cours du pétrole demeurerait une source d'incertitude pour l'économie mondiale, en général et les pays membres de l'UEMOA en particulier. En effet, en dépit du ralentissement de la demande mondiale, le prix du baril se maintiendrait à des niveaux élevés du fait de l'importance des besoins en produits pétroliers, en particulier de la Chine et des mesures de réduction de la production, décidées par les pays de l'OPEP. La faiblesse à court terme des capacités de raffinage expliquerait également les niveaux élevés des prix des produits pétroliers. L'hypothèse retenue pour les projections macroéconomiques est basée sur une stabilisation du cours moyen du baril à 67 dollars en 2007.

Pour les huiles d'arachide et de palme, les cours sont restés aux alentours de leur niveau de 2006 pour les deux prochaines années, mais les perspectives de prix de l'huile de palme sont tributaires de celles des autres huiles et oléagineux. Actuellement, l'offre d'oléagineux est amplement suffisante. De plus, les prix pourraient être affectés par les politiques commerciales de l'Inde et du Pakistan, pays qui imposent souvent des restrictions à l'importation.

Pour le coton, les cours mondiaux se sont établis en moyenne à 1,30 dollar le kilo en 2006, contre 1,20 dollar en 2005. Pour 2007, les cours seront influencés par plusieurs facteurs. La production mondiale de la campagne 2006/2007 est projetée à 24,7 millions de tonnes, soit un niveau quasiment stable par rapport à la campagne précédente. La demande mondiale est



attendue en hausse d'environ 3,0%. Au total, les cours augmenteraient pour se situer à 1,34 dollar en 2007.

Pour la noix de cajou, sur la base de la référence des prix relevée en Guinée-Bissau, les cours à l'exportation ont fortement chuté en 2006, sous l'effet d'une progression continue de l'offre et d'une faiblesse de la demande. La consommation de la noix de cajou a baissé aux Etats-Unis où certains analystes ont évoqué des cas d'allergie aux noix et des risques potentiels pour la santé. En 2007, les cours sont projetés à 450 dollars américain la tonne, soit une baisse de 25%.

Pour l'or, en raison de la dépréciation prévisible de la monnaie américaine et la persistance probable des pressions inflationnistes, les cours de l'or devraient se maintenir à des niveaux relativement élevés en 2007 à 609 dollars l'once, soutenus par l'excès de demande en liaison avec le déclin de la production de l'Afrique du Sud, de l'Australie et des Etats-Unis.

## **2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES**

### **2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN**

En 2006, l'activité économique, portée par les secteurs primaire et tertiaire, a enregistré une croissance estimée à 4,5 % contre 2,9 % en 2005 pour un objectif de 4,5 % retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. Cette évolution de l'activité s'est réalisée dans un contexte marqué par la poursuite des pressions inflationnistes. Ainsi, le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 3,8 % contre 5,4 % en 2005.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une aggravation du déficit global qui passerait de 0,9 % du PIB nominal en 2005 à 1,9 % contre, imputable à une hausse des dépenses totales plus importante que celle des recettes.

S'agissant des comptes extérieurs, le ratio de déficit courant s'est établi à 7,0 % du PIB en 2006 contre 7,3 % en 2005, en liaison avec l'amélioration de l'excédent des transferts privés nets.

A fin décembre 2006, la situation monétaire s'est caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets et une baisse du crédit intérieur. La masse monétaire progresserait de 5,3 %.

Enfin, en matière de convergence, excepté le taux d'inflation, tous les critères de premier rang ont été respectés en 2006. Par contre, aucun critère de second rang ne serait respecté.

#### **2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

L'activité économique s'est accélérée en 2006 avec taux de croissance de 4,5 % contre 2,9 % en 2005. Cette évolution serait imputable au dynamisme des secteurs primaire et tertiaire.

En effet, les activités du secteur primaire ont progressé de 10,1% en 2006 contre -0,8 % en 2005, sous l'impulsion de la production agricole. Cette performance de l'agriculture est basée sur la relance de la production des cultures d'exportation, notamment le coton, suite aux engagements pris par le nouveau Gouvernement pour dynamiser cette filière.

S'agissant du secteur secondaire, sa production a enregistré une baisse de 3,2 % contre une hausse de 5,4 % un an plus tôt. Cette situation est principalement liée au repli des activités des industries manufacturières et de transformation du coton et celles des BTP.

Quant au secteur tertiaire, impulsé par le dynamisme de l'ensemble des branches, notamment « Commerce » et « Transport et Télécommunication », a enregistré une croissance de 2,4 % contre 5,2 % en 2005. Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, respectivement de 3,8 points, -0,5 point et 1,2 point.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement soutenue par la consommation finale qui a progressé de 5,1 % contre 3,9 % en 2005. La composante la plus dynamique est la consommation privée qui a augmenté de 5,2 % contre 4,0 % un an plus tôt. Quant à la consommation finale publique, elle a connu également une hausse de 4,3 % en rapport avec l'augmentation des dépenses courantes, notamment en matériels, salaires et transferts.

En ce qui concerne l'investissement global, il a enregistré une forte hausse de 50,8 % par rapport à l'année précédente où il a connu une baisse de l'ordre de 23,3 %. Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des investissements privés, qui ont presque doublé, alors que les investissements publics n'ont progressé que de 4,0 % en 2006.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations ont progressé, respectivement de 2,4 % et -16,0 % en 2005. Il en est résulté une aggravation du déficit de la balance commerciale qui s'est établi à 67,2 milliards. La progression des importations est imputable aux biens de consommation et aux biens d'équipement. Quant aux exportations, elles reflètent la baisse de la production cotonnière, principale produit d'exportation.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs seraient respectivement de 4,5 points, 6,3 points et -6,3 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est amélioré légèrement pour représenter 13,9 % du PIB contre 13,2 % en 2005. Quant au taux d'investissement global, il s'est établi à 22,0 % contre 18,2 % un an plus tôt.

L'évolution des prix en 2006 a été marquée par la poursuite des tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 3,8 % contre 5,4 % en 2005. Cette évolution a été alimentée par la hausse des prix des produits pétroliers. Toutefois, les mouvements haussiers ont été atténués par le repli des prix des produits vivriers.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une dégradation des principaux soldes budgétaires suite à une hausse des dépenses totales plus importante que celle des recettes budgétaires. En effet, les recettes budgétaires totales ont enregistré une hausse de 16,3 % pour représenter 18,0 % du PIB contre 16,6 % en 2005. Cette évolution est imputable à la progression des recettes fiscales de 13,5 %, consécutive aux efforts de recouvrement déployés par les régies financières dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de renforcement de ces administrations. Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 35,4 %. L'évolution des recettes non fiscales était en rapport avec le recouvrement des arriérés de redevances sur l'exploitation des licences GSM de téléphonie mobile. En ce qui concerne les dons, ils se sont inscrits en hausse de 1,4 %.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 19,5 % en 2006 pour représenter 22,0 % du PIB contre 19,8 % en 2005. Cette évolution est principalement en rapport avec la hausse concomitante des dépenses courantes et des dépenses en capital. Les dépenses courantes ont progressé de 12,9 % en liaison avec le recrutement de nouveaux contractuels, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice. Quant aux dépenses en capital, leur augmentation de 37,6 % est imputable simultanément aux dépenses en capital sur financement interne et externe.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une dégradation des soldes budgétaires. Ainsi, le déficit global hors dons s'est établi à 4,0 % du PIB contre 3,1 % en 2005. De même, le déficit global s'est situé à 1,9 % du PIB contre 0,9 % en 2005.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 14,8 % contre 41,3 % en 2005, en tenant compte de l'impact des remises de dettes au titre de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) d'un montant de 583,9 milliards. Le service de la dette publique totale rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 4,4 % comme en 2005.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global est ressorti excédentaire de 55,6 milliards en 2006 contre un déficit de 47,6 milliards en 2005. Cette évolution est imputable à l'amélioration du solde net du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit des transactions courantes s'est établi à 165,7 milliards en 2006, soit une aggravation de 12,1 milliards par rapport à 2005, suite à la stagnation des transferts courants et l'aggravation du déficit commercial. Les exportations, qui sont en baisse de 1,7 %, reposent structurellement sur

les produits du coton dont la production a enregistré une forte baisse en 2005. Par contre, les réexportations vers le Nigéria, sont en hausse de 7,5 % par rapport à 2005. Les importations totales ont progressé de 1,0 % pour se situer à 544,3 milliards en 2006. Le déficit des services s'est stabilisé à son niveau de l'année précédente, soit 30,1 milliards. Quant au solde déficitaire des revenus nets, il s'est établi à 23,2 milliards contre 21,7 milliards en 2005.

Au total, l'excédent des transferts courants s'est stabilisé à 55,5 milliards en 2006, à la faveur de la hausse des transferts privés ainsi que des dons en appui aux différents projets. Le solde créditeur du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 20,1 milliards du fait des entrées de ressources au titre des investissements directs et d'emprunts publics.

En ce qui concerne la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 144,5 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de 116,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, traduisant l'impact de l'allègement de dette au titre de l'IADM.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 255,8 milliards à fin décembre 2006, en recul 7,9% par rapport à fin décembre 2005. La position nette créditrice du Gouvernement s'est établie à – 160,0 milliards à fin décembre 2006 contre – 97,5 milliards un an plus tôt. L'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 10,9%, pour ressortir à 415,8 milliards. Cette évolution est imputable aux crédits ordinaires qui ont augmenté de 47,2 milliards, dont 39,5 milliards pour les crédits à moyen et long terme. La hausse des crédits ordinaires résulte essentiellement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, de microfinance, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 18,4% sur la période sous revue, pour s'établir à 726,8 milliards en décembre 2006. Cette évolution s'est traduite par un accroissement de 30,9 % de la circulation fiduciaire et une hausse de 12,7% des dépôts en banque.

## **2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE**

### **2.1.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006**

L'état de la convergence se présente comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à 0,0 % en 2006. Quant au solde budgétaire de base, hors PPTTE et dons budgétaires, rapporté au PIB nominal s'est établi à 0,8 % en 2006, pour un objectif de 0,0 % fixé dans le programme pluriannuel 2006-2008. Ce résultat s'explique, notamment par une augmentation de 16,3 % des recettes courantes, améliorant ainsi le taux de pression fiscale de 0,8 % du PIB.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 3,8 % contre 5,4 % en 2005 pour un objectif de 3,1 % retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. Ce résultat est lié aux tensions sur le marché des produits pétroliers.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 14,8 % en 2006 contre 41,3 % en 2005. Ce résultat est en rapport avec l'impact des remises de dettes au titre de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) d'un montant de 583,9 milliards.

- **Les arriérés de paiement :**

- **non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante n'a pas été respectée en 2006 ;

- **non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2006.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** a été de 36,1 % en 2006 contre 39,1 % en 2005 pour un objectif fixé de 36,9 %. Ce résultat s'explique par la poursuite des recrutements et la prise en charge partielle des incidences financières des avancements gelés des agents de la Fonction publique. Corrigé des dons budgétaires, ce ratio est de 35,2 %.
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été de 18,1 % en 2006 pour un objectif de 22,3 %. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTÉ, ce ratio s'est établi à 17,6 % en 2006.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à 7,2 % en 2006, soit le même niveau qu'en 2005 pour un objectif de 6,5 %. La dégradation du solde commercial a été à l'origine de cette évolution.
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 15,3 % contre 14,5 % un an plus tôt, pour un objectif de 14,9 %. Bien que des efforts soient régulièrement fournis en matière de mobilisation de recettes fiscales, ce ratio demeure inférieur à la norme communautaire de 17,0 % minimum, en raison notamment des évasions fiscales.

#### **2.1.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009**

Le programme pluriannuel de la République du Bénin au titre de la période 2007- 2009, transmis à la Commission le 05 décembre 2006, vise les objectifs macroéconomiques suivants :

- Atteindre un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,5 % par an;
- Contenir le taux d'inflation annuel moyen à moins de 3,0 % par an ;
- Limiter le déficit du compte courant extérieur, hors dons, en dessous de 5,0 % du PIB d'ici 2009.

Pour atteindre ces objectifs, le programme pluriannuel 2007-2009 s'inspire des Orientations Stratégiques de Développement du Bénin 2006-2011 et de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. L'objectif global visé est de créer et de dynamiser des pôles de croissance et de développement afin de réduire la pauvreté.

Le Gouvernement opte ainsi à faire de l'économie béninoise, une économie émergente grâce à la réalisation de taux de croissance supérieure à 7,0 % par an, bien supérieur aux taux atteints jusqu'ici. Cela ne pourra se faire que si la structure de l'économie est profondément transformée, faisant apparaître de nouveaux pôles de croissance dans des secteurs diversifiés. Parallèlement, la réduction significative de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie, nécessiteront que l'incidence de la pauvreté soit portée à 27,0 % en 2005, 19,0 % en 2011, puis à 15,0 % en 2015.

Pour la réalisation de l'objectif global, six axes stratégiques ont été identifiés :

- Reconstruire une administration moderne et efficace, au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé ;
- Assainir le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité ;
- Promouvoir le renouveau économique par la mise en place d'un environnement économique et institutionnel de norme internationale et la diversification de la production ;
- Renforcer le capital humain pour améliorer la productivité de l'économie nationale ;
- Développer les infrastructures de qualité nécessaires à l'accroissement des investissements privés ;
- Assurer un développement équilibré et durable de l'espace national.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie consistant à « reconstruire une Administration au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé », le Gouvernement veillera à accélérer les réformes administratives, assainir le système juridique et judiciaire et à promouvoir une culture de transparence dans la gestion des affaires publiques.

S'agissant de la seconde stratégie qui porte sur « l'assainissement du cadre macroéconomique et le maintien de sa stabilité », il s'agira de ramener les indicateurs macroéconomiques à des niveaux qui permettent au Bénin de respecter et même d'aller au-delà des normes des critères de convergence économique de l'Union à l'horizon 2009.

Pour « promouvoir le renouveau économique », le Bénin compte mettre en œuvre les politiques sectorielles et structurelles qui permettent de faciliter l'accélération de la croissance réelle du PIB de 6,5% en 2007 et de plus de 7,0 % à partir de 2008, par la mise en valeur des potentialités, notamment du secteur agricole.

Au titre du quatrième axe stratégique relatif au « renforcement du capital humain et l'amélioration de la productivité de l'économie » les actions visent à faciliter d'ici à l'an 2011, la satisfaction des besoins essentiels de la population dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la protection sociale et solidarité, de la culture et ingénierie ainsi que de la jeunesse et emploi.

Le cinquième axe stratégique consiste à « développer les infrastructures économiques et sociales ». Il s'agira d'améliorer la productivité de l'économie du Bénin pour accroître sa compétitivité. A cet effet, le développement des exportations nécessite des infrastructures plus performantes dans le domaine de l'agriculture, des transports, de l'énergie, des télécommunications, de l'habitat et du développement urbain. A travers l'achèvement des réformes structurelles qui visent essentiellement la libéralisation et le désengagement de l'Etat des entreprises publiques des secteurs concernés, de même que l'aménagement du territoire. Le Gouvernement entend assurer la disponibilité et à des coûts compétitifs, des facteurs de production dont les infrastructures de transport, l'énergie, l'eau et les télécommunications.

Enfin, pour le sixième axe qui vise à « assurer le développement équilibré et durable de l'espace national à travers le développement à la base », le gouvernement entend œuvrer au renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des espaces ruraux, à la création des pôles de développement et de compétitivité et à la sécurisation et à fiabilisation de la propriété foncière. Il s'agira également consolider les bases du développement local et régional à travers la promotion de l'intercommunalité, et le développement durable à travers le renforcement de la conscience environnementale, la protection de l'environnement et la valorisation des ressources naturelles.

Au total, la mise en œuvre des actions stratégiques permettra de renforcer les bases productives de l'économie et d'assainir la gestion des finances publiques. Ainsi, le PIB réel

croîtrait en moyenne de 7,5 % par an sur la période du programme, pour se situer à 8,5 % en 2009. Au plan de l'offre, le secteur primaire croîtrait de 6,6 % en moyenne par an à la faveur de la mise en œuvre des programmes et stratégies visant le développement et la diversification des activités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Au niveau du secteur secondaire, il est attendu une croissance soutenue passant de 7,3 % en 2007 à 8,8 % en 2008 et à 6,8 % en 2009. Cette évolution se base sur la reprise des activités des industries manufacturières de transformation du coton, des travaux d'infrastructures, notamment les travaux de la plateforme de la zone franche qui contribueraient à soutenir et à relever le niveau de la production industrielle. En outre, une attention particulière sera portée à la branche énergie qui constitue un maillon important dans la réalisation des objectifs de croissance. Quant au secteur tertiaire, il afficherait au cours de la période une croissance de 5,7% en moyenne par an. Cette croissance serait portée essentiellement par la branche des transports et du commerce du fait de la normalisation progressive des relations commerciales avec le Nigeria.

En ce qui concerne l'inflation, le Gouvernement pratiquera une politique adéquate, notamment à travers l'amélioration de la production et l'approvisionnement réguliers des marchés. Cela permettra de maîtriser l'évolution des prix et de respecter la norme communautaire.

S'agissant des finances publiques, le Gouvernement poursuivra et renforcera les mesures et les réformes qui visent à consolider sa viabilité à travers l'amélioration du recouvrement des recettes et l'efficacité des dépenses publiques dans un cadre de gestion transparente et rationalisée. Dans cette perspective, les recettes budgétaires totales croîtraient de 12,2 % en moyenne par an pour passer de 18,5 % du PIB en 2007 à 19,3 % en 2009. Ainsi, le taux de pression fiscale s'améliorerait régulièrement en passant de 15,6 % en 2007 à 16,4 % en 2009, en rapport avec l'amélioration sensible des recettes fiscales intérieures. Quant aux dépenses totales, elles progresseraient de 13,4 % en moyenne par an et s'établiraient à 24,4 % du PIB en 2009. Cette évolution des dépenses serait principalement imputable aux dépenses en capital, notamment dans les secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation et l'hydraulique qui demeureront les domaines prioritaires.

Toutes ces dispositions contribueront à porter le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal, hors ressources PPTTE et dons budgétaires, à 0,8 % du PIB en 2007, à 1,6 % en 2008 et à 2,3 % en 2009.

En matière de gestion de la dette publique, après la forte réduction du fardeau de la dette extérieure résultant des initiatives PPTTE renforcée et de l'allègement de la dette multilatérale (IADM), le Gouvernement poursuivra sa politique prudente d'endettement pour préserver la viabilité de la dette extérieure tout en veillant à ne pas pénaliser la réalisation des projets d'appui à la croissance et de soutien au développement économique. Quant à la politique de la monnaie et du crédit, elle continuera de s'inscrire dans le sens de la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en favorisant un financement approprié de l'activité économique, notamment du secteur privé. S'agissant des échanges extérieurs, il est attendu une amélioration du déficit extérieur courant hors transferts officiels rapporté au PIB nominal qui passerait de 6,6 % en 2007 et 2008 à 6,0 % en 2009. L'évolution favorable du solde de la balance commerciale, notamment les exportations des produits agricoles serait à l'origine de l'amélioration du déficit extérieur courant hors dons.

## **Evaluation technique du programme**

Le programme pluriannuel qui couvre la période 2007-2009 du Bénin a été élaboré dans un contexte économique marqué par :

- la poursuite des réformes structurelles, dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods ;

- les orientations stratégiques du nouveau Gouvernement ;
  - la relance de la filière coton ;
  - la poursuite des discussions avec le Nigeria en vue d'une amélioration des relations commerciales entre les deux pays ;
  - l'élaboration du DSRP de la deuxième génération.
- Présentation du programme

Le cadre de présentation du programme pluriannuel 2007-2009 du Bénin est conforme au canevas type d'élaboration des programmes pluriannuels. La matrice des mesures et son chronogramme de mise en œuvre sont joints en annexe.

- Cohérence des programmes

Le programme pluriannuel 2007-2009 est cohérent avec les objectifs du programme monétaire fixés au titre de l'année 2007, et ceux du nouveau programme économique et financier conclu avec les institutions de Bretton Woods ainsi que ceux du DSRP en cours d'exécution.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des indicateurs de convergence est marqué par une amélioration continue sur la période du programme, notamment celui des critères de premier rang.

- Conformité par rapport aux objectifs du Pacte de convergence

Les objectifs fixés dans le programme 2007-2009, en matière de convergence, sont conformes aux normes édictées par le Pacte, notamment en ce qui concerne les critères de premier rang. En 2008, nouvel horizon de convergence, le Bénin respecterait les conditions de la phase de stabilité.

- Pertinence des hypothèses

L'évaluation du programme pluriannuel fait ressortir un sentier de croissance qui consoliderait les acquis des réformes entamées depuis plusieurs années et les politiques sectorielles. Partant de l'hypothèse d'une restructuration de l'économie, à travers la mise en œuvre effective des programmes sectoriels visant, notamment, à promouvoir un environnement favorable au développement du secteur privé et propice aux investissements, les résultats attendus pourraient inverser la tendance observée ces dernières années en matière de croissance économique. Dans ces conditions, les objectifs macroéconomiques retenus dans le programme au titre de la période 2007-2009 semblent réalisables. En effet, les actions entreprises par les nouvelles Autorités pour redynamiser la filière coton devraient contribuer à relever le niveau de la production du coton-graine à partir de la campagne 2006-2007. En outre, la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Millenium Challenge Account devrait concourir à la consolidation de la croissance économique.

Néanmoins, tout en reconnaissant la nécessité d'avoir des objectifs ambitieux en matière de croissance économique afin de renforcer les efforts de réduction de la pauvreté, les prévisions devraient tenir compte de la persistance des contraintes et des difficultés actuelles qui pèsent sur la filière cotonnière, de la fragilité de l'économie face à l'environnement extérieur et aux chocs exogènes. En conséquence, la fixation des objectifs devrait faire preuve de prudence et de réalisme dans les projections macro-économiques, surtout au regard de la baisse tendancielle du taux de croissance économique observée ces dernières années, où ce taux est resté en moyenne autour de 4,0 %.



En ce qui concerne, l'inflation, l'objectif d'un taux annuel moyen inférieur à la norme de 3,0 % maximum est également réalisable. En effet, les Autorités restent engagées à mener une politique favorisant la diversification de la production et la disponibilité des produits vivriers par le désenclavement des zones productives dans le cadre de sa stratégie consistant à «développer les infrastructures économiques et sociales». Nonobstant les bons résultats des campagnes agricoles, le Bénin a tendance à enregistrer des tensions inflationnistes non liées donc au déficit de la production agricole. Il ya nécessité d'approfondir les réflexions sur les déterminants de l'inflation au niveau de l'économie béninoise et prendre les actions adéquates afin de maitriser de l'inflation.

En matière de finances publiques, la mise en œuvre effective des mesures relatives au renforcement du recouvrement permettrait de réaliser les objectifs retenus. Ainsi, sous l'effet d'une augmentation sensible des recettes fiscales intérieures, le taux de pression fiscale s'améliorerait régulièrement en passant de 15,6 % en 2007 à 16,4 % en 2009. Par contre, en ce qui concerne les dépenses, leur progression de 13,4 % en moyenne pourrait se révéler insuffisante pour réaliser les ODM. Cependant, au regard de l'évolution des recettes et des dépenses et tenant compte de la mise en œuvre des projets et programmes liés au MCA, les objectifs en matière de solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal, hors dépenses financées sur ressources PPTTE et corrigé des dons budgétaires, pourraient se concrétiser.

### **2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du programme pluriannuel 2007-2009 fait ressortir un sentier de convergence satisfaisant en termes d'équilibre macro-économique, notamment en ce qui concerne l'évolution du solde budgétaire de base, critère clé. En effet, ce dernier corrigé des dons budgétaires serait excédentaire sur toute la période du programme. Les autres critères de premier rang enregistreraient également une évolution satisfaisante avec le respect des normes associées sur toute la période que couvre le programme. S'agissant des critères de second rang, le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal et le taux de pression fiscale ne seraient pas respectés.

Le caractère optimiste des objectifs affichés du programme révèle la ferme volonté des nouvelles Autorités de consolider les acquis par la mise en œuvre de l'ensemble des mesures proposées.

Au total, le programme pluriannuel 2007-2009 permet à l'économie béninoise de converger à l'horizon 2008, par le respect de l'ensemble des critères de premier rang et la plupart de ceux du second rang. Aussi, la Commission recommande-t-elle au Conseil des Ministres d'adopter le programme pluriannuel du Bénin au titre de la période 2007-2009 en invitant les Autorités béninoises à :

- accélérer les réformes structurelles dans la filière cotonnière en mettant en œuvre les actions hardies permettant de lever les dysfonctionnements dans le secteur ;
- parachever les réformes en cours dans les secteurs de l'énergie électrique et des télécommunications, afin de renforcer le potentiel de la production et d'accroître la compétitivité de l'économie ;
- poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques, en renforçant les actions en matière de recouvrement en vue de générer des recettes additionnelles permettant d'en affecter davantage aux secteurs sociaux ;
- développer les capacités de production, notamment dans le domaine des produits alimentaires ;

- poursuivre la mise en œuvre des actions et mesures permettant d'améliorer la compétitivité du Port Autonome de Cotonou ;
- identifier les sources de l'inflation non liées à l'offre des produits vivriers et prendre les mesures adéquates pour maîtriser les pressions inflationnistes y relatives.

Critères de convergence	PR.00-02		PR.01-03		PR.02-04		PR.03-05		PR.04-06		PR.05-07		PROG. 2006-08				PROG. 2007-09			PACTE
	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006				2007	2008	2009	Normes
	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Estim	Ecart	Observation	Objec	Objec	Objec	Horizon 2008
													(1)	(2)	(2)-(1)					
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	1,3	1,7	0,8	0,1	0,6	0,2	1,3	-0,4	0,1	-0,4	0,3	-0,2	-0,4	0,0	0,4	Amélioration	0,0	0,9	1,7	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)*	1,9		2,2		1,3		0,7		0,6		0,5		0,8				0,8	1,6	2,3	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	3,8	4,2	2,6	4,0	3	2,4	<= 3	1,5	3,0	0,9	3,0	5,4	3,1	3,8	0,7	Dégradation	3,0	3,0	3,0	<=3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**		2,4		5,1		2,1		1,9		1,0		2,5		3,9			n.d.	n.d.	n.d.	
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	60,2	57,5	66,5	54,7	35,8	49,4	57,7	41,1		40,0	43,7	41,1	37,6	14,8	0,9	Amélioration	19,6	18,6	18,2	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)		0,0		0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	33,4	31,0	30,0	32,0	30,6	31,9	30,5	34,4	31,6	38,0	34,9	39,1	36,9	36,1	-0,8	Amélioration	35,2	34,8	34,0	<=35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*		31,0		29,9		31,5		34,0		36,6		38,1		35,2			34,5	34,1	33,2	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	14,3	12,4	21,2	18,9	25,7	19,3	23,8	22,9	24,4	19,7	21,7	16,2	22,3	18,1	-4,2	Dégradation	23,3	22,9	22,2	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscales (%)	12,4		17,7		19,1		22,6		18,9		15,8		17,6				22,8	22,4	21,8	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	5,5	4,6	5,3	6,3	5,6	8,3	4,9	9,7	4,5	7,7	5,3	7,3	6,4	7,0	0,6	Dégradation	5,1	3,6	2,9	<=5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	14,5	13,9	15,5	13,5	14,7	14,4	15,3	15,2	14,7	14,6	14,9	14,5	14,9	15,3	0,4	Amélioration	15,6	16,0	16,4	>= 17 %
Autres indicateurs																				
Taux de croissance du PIB réel (%)	5,4	4,9	5,5	6,2	6,0	4,4	6,2	3,9		3,1	4,6	2,9	4,5	4,5	0,0		6,5	7,5	8,5	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à respecter dès 2000 PR. = Programme pluriannuel; Objec = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme

## **2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO**

En 2006, le taux de croissance de l'activité économique a été de 6,1<sup>2</sup> % contre 7,1 % en 2005, portée par l'ensemble des secteurs. Cette évolution s'est inscrite dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation, suite à un approvisionnement régulier et suffisant des marchés en produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,3 % contre 6,4 % en 2005.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une aggravation du déficit global qui est passé de 4,9 % du PIB en 2005 à 5,2<sup>3</sup> % pour un objectif de 4,3 %. Cette aggravation s'explique essentiellement par une faible progression des recettes.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le ratio du déficit courant rapporté au PIB est ressorti à 8,8 % contre 11,7 % en 2005, en rapport avec la réduction du déficit commercial et l'amélioration de l'excédent des transferts privés nets.

S'agissant de la situation monétaire, elle s'est caractérisée à fin décembre 2006 par une hausse des avoirs extérieurs nets, du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 10,1 %.

En matière de convergence, trois critères de premier rang et un critère de second rang ont été respectés en 2006. Il s'agit des critères relatifs au taux d'inflation, à la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs et au taux d'endettement. Pour les critères de second rang, il s'agit du critère relatif aux investissements sur ressources intérieures rapportées aux recettes fiscales.

### **2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2006, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,1 % contre 7,1 % en 2005. Toutefois, par rapport à l'objectif contenu dans le programme pluriannuel 2006-2008, le taux de croissance est en amélioration de 0,5 %, en rapport avec des performances meilleures que prévu pour le secteur primaire.

En effet, la croissance du secteur primaire a atteint 4,1 % en 2006 contre 11,8 % en 2005 pour une prévision de 3,9 %. Cette évolution s'explique par de meilleures perspectives en matière de production végétale, à la suite de conditions climatiques satisfaisantes, malgré un démarrage difficile de la campagne agricole. L'arrivée des pluies a été tardive (juillet-août) avec quelques petites poches de sécheresse et des inondations dans certaines régions. Toutefois, les pluies ont duré jusqu'au mois d'octobre, permettant d'atténuer les effets du déficit pluviométrique sur la production.

La production céréalière est estimée à 3 858 234 tonnes pour une prévision de 3 749 000 tonnes. Par rapport à la campagne précédente, elle est en hausse de 5,7 %. Quant à la production cotonnière, elle a progressé de 8,5 % pour s'établir à 814 900 tonnes pour un objectif de 788 500 tonnes. Cette spéculation a bénéficié de la dynamique d'extension des superficies emblavées, de la poursuite de l'encadrement et du suivi des producteurs.

A ces performances, il convient d'ajouter la croissance au niveau de la filière des fruits et légumes, avec la création d'un terminal fruitier à Bobo-Dioulasso et la reprise des exportations de haricots verts. Au niveau de la branche « élevage-pêche », une croissance de 4,6 % a été enregistrée en liaison avec l'amélioration des conditions de production.

---

<sup>2</sup> De nouvelles estimations donnent un taux de croissance de 6,4 %.

<sup>3</sup> Hors bénéfice de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale

Le secteur secondaire a enregistré une croissance de 6,9 % contre 7,4 % en 2005. Ce niveau de performance s'explique par le dynamisme des industries manufacturières sous l'impulsion des industries de transformation du coton-graine et des brasseries. La branche des BTP a bénéficié de l'exécution du programme d'investissements publics, notamment la construction des routes, la construction et la réhabilitation des pistes rurales et des bâtiments administratifs et la réalisation d'aménagements hydro-agricoles.

La croissance du secteur tertiaire a été de 5,5 % contre 4,1 % en 2005, portée tant par les services marchands que par les services non marchands. L'évolution des services marchands est liée à la performance de l'activité touristique et hôtelière en rapport avec l'organisation de nombreuses manifestations nationales et internationales au Burkina. Par ailleurs, la branche des transports a bénéficié du transport de marchandises, le coton notamment. En outre, le commerce de détail a été dynamique sous l'effet des ventes de matériaux de construction et d'articles ménagers, en rapport avec l'accroissement des revenus distribués aux producteurs.

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, respectivement, de 1,2 point, 1,6 point et 3,3 points.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la consommation, sous l'effet de sa composante privée qui a progressé de 9,3 %. Cette composante a été tirée par la hausse de la consommation des ménages liés à la campagne agricole 2005/2006. La formation brute du capital fixe a augmenté de 7,1 % sous l'impulsion de sa composante privée.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations ont progressé de 28,6 % et 4,0 %, respectivement. La hausse des exportations est liée à celles des produits du coton.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été, respectivement, de 7,0 points, -2,8 points et 1,9 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 9,6 % en 2006 contre 6,4 % un an plutôt. Quant au taux d'investissement, il s'est situé à 19,3 % contre 19,5 % en 2005.

En 2006, la croissance a été réalisée dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,4 % contre 6,4 % 2005. Cette évolution est liée à la faible progression des prix des produits alimentaires, suite à un approvisionnement suffisant et régulier des marchés en produits alimentaires, favorisé par le niveau élevé de la production vivrière de la campagne agricole 2005/2006. A cela s'ajoute le repli des prix des hydrocarbures en rapport avec la baisse observée sur le marché pétrolier.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global qui est passé de 4,9 % du PIB en 2005 à 5,2 % en 2006 pour un objectif de 4,3 %. Le non respect de l'objectif s'explique essentiellement par les mauvaises performances en matière de recettes. En effet, les recettes budgétaires ont progressé de 11,6 % pour un objectif de 18,2 % pour représenter 13,0 % du PIB sous l'impulsion des recettes fiscales qui ont augmenté de 11,8 %. Il en a résulté un taux de pression fiscale de 12,0 % pour un objectif de 12,4 %. La non atteinte des objectifs est liée au fait que les mesures mises en œuvre au niveau des régies tardent à produire tous leurs effets. Ces mesures ont notamment trait à un examen plus rigoureux des exonérations, au renforcement des vérifications des factures et à une intensification de la lutte contre la fraude, à la création de la Direction des grandes entreprises. S'agissant des dons, ils se sont élevés à 157,9 milliards, représentant 5,0 % du PIB contre 4,4 % en 2005.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, leur progression est moins forte que prévu. En effet, ils ont augmenté de 13,7 % pour un objectif de 17,0 % pour représenter 23,2 % du PIB contre 21,7 % en 2005. Cette progression est imputable aux deux composantes de la dépense. En

effet, les dépenses courantes ont progressé de 16,1 %. Cet accroissement s'explique essentiellement par la hausse des subventions, consécutive à la flambée des cours du pétrole, à l'accroissement des consommations d'eau et d'électricité suite au relèvement des tarifs, à la progression de la masse salariale et des dépenses liées à la décentralisation. S'agissant de l'augmentation de la masse salariale, elle est liée au recrutement de nouveaux agents dans les secteurs sociaux et au paiement partiel des rappels liés aux avancements des agents de la fonction publique.

Quant aux dépenses en capital, elles ont progressé de 7,5 %, portées par la composante financée sur ressources externes, conséquence de l'afflux de capitaux extérieurs dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 10,3 % et 5,2 % du PIB, respectivement, contre 9,3 % et 4,9 % en 2005.

L'encours de la dette publique à fin 2006 s'est chiffré à 538,4 milliards de francs représentant 17,1 % du PIB contre 1 270,6 milliards de francs CFA en 2005. Cette baisse notable de l'encours de la dette en 2006 s'explique essentiellement par le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). En effet, la mise en œuvre effective de cette mesure a permis l'annulation de l'encours de la dette dû au FMI à fin 2004, à l'IDA à fin 2003. Le volume total de l'annulation est d'environ 708 milliards francs.

La balance des transactions courantes s'est améliorée de 70,1 milliards de francs. Cette évolution est imputable à la réduction du déficit commercial, à l'amélioration d'une part, du solde des services et revenus et, d'autre part, des flux nets au titre des transferts courants sans contrepartie. La réduction du déficit commercial est essentiellement liée à la progression des exportations de coton. Les effets de cette hausse ont été atténués par la progression des importations sous l'effet du dynamisme de l'activité économique et de la hausse des prix des produits pétroliers. Hors dons officiels, le solde courant s'est détérioré pour représenter 11,3 % du PIB.

S'agissant de la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en hausse de 51,1 milliards, en s'établissant à 221,3 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution est liée en partie à l'allègement de dette au titre de l'IADM.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 27,2 milliards, ou 5,6 % pour se situer à 511,5 milliards à fin décembre 2006. La position nette du gouvernement s'est améliorée de 38,8 milliards, pour se situer à -29,8 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution est essentiellement consécutive à la baisse de 38,7 milliards des engagements vis-à-vis du système bancaire.

Les crédits à l'économie se sont chiffrés à 541,3 milliards, en hausse de 13,9 % par rapport à décembre 2005, à la suite d'une progression de 53,1 milliards des concours ordinaires, dont 9,4 milliards pour les crédits à moyen et long terme, et de 12,9 milliards ou 20,6 % des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires résulte de concours à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises des secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services. L'évolution des crédits de campagne traduit les lenteurs dans le dénouement des concours octroyés au titre de la campagne agricole 2005/2006, en raison du faible rythme d'embarquement de la production de coton-fibre destinée à l'exportation.

La masse monétaire s'est accrue de 10,1 % pour s'établir à 661,5 milliards, traduisant la hausse de 16,4 % des dépôts en banque, dont l'impact a été amoindri par le recul de 8,2 % de la circulation fiduciaire.

## 2.2.2 ETAT DE LA CONVERGENCE

### 2.2.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006

La situation de la convergence en 2006 se présenterait comme suit :

#### Critères de premier rang

- **le solde budgétaire de base rapporté au PIB** est passé de -3,8 % en 2005 à -3,9 % en 2006 pour un objectif de -3,6 %. Corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons budgétaires, ce solde a été de -1,4 % pour un objectif de -1,1 %. L'objectif fixé n'a pas été atteint en raison de la faible progression des recettes.
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 2,3 % en 2006 contre 6,4 % en 2005. Les bons résultats de la campagne agricole 2005/2006 ont induit un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers, favorisant ainsi une hausse modérée des prix à la consommation.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 17,1 % en 2006 contre 42,9 % en 2005 pour un objectif de 15,6 %. La forte chute observée est due au bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).
- **Les arriérés de paiement :**
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006 ;
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006.

#### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 42,0 % en 2005 à 41,6 % pour un objectif de 39,5 %. Corrigé des ressources PPTTE et des dons budgétaires, ce ratio a été de 36,3 % pour un objectif de 34,5 %. Le non respect de l'objectif est lié à la non atteinte des objectifs en matière de recettes fiscales, le niveau de la masse salariale étant en ligne avec les objectifs du programme.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** est passé de 43,4 % en 2005 à 38,7 % en 2006 pour un objectif de 36,9 %. Corrigé des ressources PPTTE et des dons budgétaires, ce ratio a été de 30,6 % pour un objectif de 29,0 %.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** a été de -11,3 % pour un objectif de -11,1 % contre -14,7 % en 2005.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 12,0 % pour un objectif de 12,4 % contre 11,4 % en 2005. La non atteinte des objectifs est lié au fait que les mesures mises en œuvre tardent à produire tous leurs effets.

Trois critères de premier rang ont été respectés comme en 2006. Il s'agit de l'inflation, de « la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs » et du taux d'endettement. Au total, l'objectif du programme 2006-2008 n'a pas été atteint. Cette situation s'explique essentiellement par la non réalisation des objectifs en matière de recettes. La conjoncture défavorable marquée par la faiblesse des cours du coton et la hausse des cours des produits pétroliers a contribué également à ralentir le rythme de convergence.

#### **2.2.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009**

Le programme pluriannuel 2007-2009 du Burkina Faso est une actualisation du programme pluriannuel 2006-2008 adopté par Décision n° 13/2006/CM/UEMOA du 08 septembre 2006. Ce programme est parvenu à la Commission de l'UEMOA le 20 novembre 2006.

#### **PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROGRAMME**

Les principaux objectifs du présent programme sont :

- un taux de croissance annuel moyen de 6,6 % ;
- l'amélioration des résultats en matière de convergence de façon à respecter les quatre critères de premier rang en 2008 ;
- l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

Les performances macroéconomiques attendues reposeraient sur l'ensemble des secteurs.

Au niveau du secteur primaire, les perspectives de croissance reposent surtout sur la bonne tenue de la production agricole sous l'hypothèse d'une bonne pluviométrie, de la poursuite de l'intensification des productions végétales, grâce à la poursuite du programme de la petite irrigation villageoise, à l'aménagement des bas-fonds rizicoles, à la fertilisation des sols par la fumure organique et les fosses fumières. En matière d'élevage la croissance serait soutenue par la mise en œuvre du plan d'actions et le programme d'investissement du secteur de l'élevage (PAPISE).

En ce qui concerne le secteur secondaire, les évolutions reposeraient sur les performances des industries manufacturières et des bâtiments et travaux publics (BTP) sous l'impulsion de la poursuite et de l'achèvement des divers chantiers de construction des routes, l'ouverture des différentes mines d'or (Youga, Taparko, Kalsaka), la construction de barrages.

Sur la période du programme, en relation avec le développement des activités des secteurs primaire et secondaire, la croissance du secteur tertiaire s'appuierait sur le développement des transports routiers, le tourisme et les télécommunications. La poursuite du développement des transports routiers sera favorisée par l'entretien courant régulier des réseaux classés et des routes en terre en vue d'améliorer la praticabilité du réseau et de préserver le patrimoine routier. Le développement touristique serait basé sur le renforcement de la synergie entre les secteurs de la culture et du tourisme par la valorisation du patrimoine culturel national, la promotion de l'accès des entreprises touristiques au crédit par la mise en place d'un fonds spécial. Quant aux télécommunications, elles devraient bénéficier de la mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre de la lettre de politique en matière de télécommunications qui vise à prendre en compte ce secteur transversal comme moteur de développement par la vulgarisation et la modernisation des outils de télécommunications.

En matière de finances publiques, un système de gestion performant serait mis en place à travers la poursuite des actions inscrites dans le Plan triennal d'actions sectorielles 2007-2009 de la Stratégie de Renforcement des Finances Publiques. A cet effet, les mesures à entreprendre permettraient un recouvrement optimal des ressources et une maîtrise des



dépenses. En matière de recettes, la mise en place du Circuit Intégré de la Recette (CIR) devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la transparence dans la collecte des recettes. Les actions prévues consistent essentiellement en la poursuite des mesures administratives. La bonne exécution des dépenses constitue également un objectif important du Programme de Renforcement de la Gestion Budgétaire (PRGB). Parmi les actions et mesures à mener dans ce sens, on peut citer : l'implantation d'une comptabilité matière, la dynamisation du budget programme, la systématisation et la vulgarisation des CDMT sectoriels, les revues de dépenses publiques.

En matière d'amélioration de la compétitivité de l'économie, la lettre de politique de développement du secteur privé (LPDSP), ainsi que son plan d'action de mise en œuvre ont été élaborés. Les principaux objectifs poursuivis sont entre autres, la poursuite du désengagement de l'Etat des secteurs productifs en mettant en œuvre le programme de privatisation et le renforcement du rôle du secteur privé comme moteur de la croissance économique.

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires, le Centre des formalités des entreprises (CEFORE) a été créé au sein de la Maison de l'entreprise pour faciliter et simplifier les formalités de création des entreprises par la mise à disposition des opérateurs économiques de tout document y afférent en sept (07) jours ouvrables avec l'objectif « un seul lieu, un seul interlocuteur, un seul document ». Il est également envisagé le transfert du Centre des guichets unique (CGU) au sein de la Maison de l'entreprise. En outre, le renforcement du partenariat Gouvernement/Secteur Privé se poursuit.

En ce qui concerne la réduction des coûts des facteurs primaires comme le travail, le code du travail a été relu pour plus de flexibilité.

## **EVALUATION TECHNIQUE DU PROGRAMME**

- Présentation du programme

Le programme du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice des mesures, assortie d'un chronogramme de mise en œuvre.

- Cohérence entre les programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec le projet de Loi de Finances, gestion 2007, le programme monétaire pour l'année 2007 et le programme économique et financier appuyé par les institutions de Bretton Woods. Il est, en outre, conforme aux actions définies dans le CSLP révisé.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément aux dispositions de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, notamment en ce qui concerne les critères de premier rang, est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les normes associées aux critères de premier rang seraient toutes respectées en 2008. Pour les critères de second rang, les critères relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur recettes fiscales seraient respectés.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2007-2009 est bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance moyen de 6,6 % au cours de la période, d'une amélioration des recouvrements et d'une maîtrise des dépenses courantes.

L'objectif de croissance de 6,6 % en moyenne sur la période serait porté par l'ensemble des secteurs. Sur la période du programme, les taux moyens de croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient de 3,6 %, 10,9 % et 6,7 %, respectivement. Ces prévisions sont réalisables vu les potentialités de l'économie du Burkina Faso et les performances enregistrées ces dernières années. Les réalisations dépendront cependant des conditions climatiques, de l'environnement international, en particulier du niveau des cours du coton et des produits pétroliers et de la mise en œuvre effective des réformes sectorielles et des mesures structurelles contenues dans le programme. Ainsi, au niveau du secteur primaire, il sera indispensable de poursuivre la politique en matière d'irrigation villageoise, l'amélioration des semences et la fertilisation des sols.

En outre, les actions prévues pour améliorer les performances du secteur tertiaire, en particulier au niveau des transports et du tourisme devraient contribuer à la diversification de l'économie, ce qui permettrait de réduire, à terme, sa dépendance des conditions climatiques. Toujours dans le cadre de cette diversification, les actions en faveur du développement du secteur privé et des télécommunications doivent être poursuivies.

Dans le domaine de la maîtrise des prix, la norme communautaire d'un taux d'inflation de 3 % maximum devrait être respecté au regard des perspectives de production vivrière qui dépendent elles-mêmes, dans une large mesure, des conditions climatiques. Par ailleurs, la poursuite de la construction d'infrastructures routières devrait faciliter le transport des productions vivrières des zones de production vers les zones de consommation et favoriser l'approvisionnement des marchés.

En matière de finances publiques, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons courants) passerait de -1,4 % en 2006 à 0,5 % en 2007, puis à 0,4 % en 2008 et 2009. Cette évolution est fondée sur une progression moyenne des recettes de 14,4 % sur la période dont 17,4 % en 2007 pour une augmentation des dépenses totales de 11,2 % en moyenne. L'évolution attendue des recettes porterait le taux de pression fiscale de 12,0 % en 2006 à 13,1 % en 2007 puis à 14,1 % en 2008 et 14,6 % en 2009.

En matière de recettes, les objectifs fixés en particulier pour 2007 semblent trop optimistes. En effet, au regard des programmes passés, les objectifs en matière de recettes ont rarement été atteints. Par ailleurs, entre 2000 et 2005, la progression des recettes n'a jamais dépassé 16 %. Cependant, au regard du niveau actuel de la pression fiscale, l'une des plus faibles de l'Union, une telle performance est réalisable. La mise en œuvre effective des mesures recommandées, à savoir notamment l'amélioration des procédures de dédouanement, un meilleur suivi des exonérations et du transit, au renforcement des contrôles fiscaux, à l'exploitation du nouvel identifiant financier unique, au renforcement des actions de la direction des grandes entreprises, une plus grande collaboration entre les régions et les efforts en matière de lutte contre la fraude devraient y contribuer. Ces mesures devraient être complétées par des mesures novatrices. A cet effet, l'expérience ivoirienne en matière de contractualisation des postes de responsabilité au niveau des régions pourrait être intéressante.

Au titre des dépenses, le programme table sur une progression moyenne de 11,2 % par an sur la période. Cette prévision semble réaliste au vu des tendances passées (10,2 % en moyenne). Cependant, on pourrait se demander si l'évolution prévue ne limiterait pas les efforts à réaliser pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En effet, il est prévu

une augmentation moyenne des dépenses courantes de 5,1 % par an sur la période du programme. Une telle évolution apparaît faible pour rattraper le retard accusé. Dans le cadre de l'allègement de la dette multilatérale dont le pays vient de bénéficier, des efforts supplémentaires devraient être faits en faveur des secteurs sociaux. De tels progrès ne semblent pas compatibles avec la hausse des dépenses courantes de 4,3 % prévue pour 2007.

Au total, il apparaît que le respect des objectifs du programme pourrait se faire au détriment des OMD, car dépendant, dans une large mesure, d'un contrôle strict de l'évolution des dépenses courantes. Aussi, pour permettre au pays de réaliser un solde budgétaire de base au moins nul sans remettre en cause les indispensables progrès vers l'atteinte des OMD, un accent particulier devrait être mis sur la réalisation des objectifs en matière de recettes.

En ce qui concerne la dette publique, elle devrait être maîtrisée, avec un taux d'endettement qui se situerait à 17,1 % en 2007 pour une norme de 70 % maximum, en rapport avec l'atteinte du point d'achèvement en avril 2002 et le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale en 2006. Cependant, en raison de l'évolution des cours du coton, son encours rapporté aux exportations pourrait s'accroître rapidement et la dette pourrait devenir non soutenable. Pour préserver cette tendance, les Autorités devraient recourir prioritairement aux ressources non génératrices de dette. Par ailleurs, les analyses de viabilité de la dette devront être systématisées avant tout recours à une ressource génératrice de dette.

S'agissant du ratio relatif au solde extérieur courant, il demeure largement en deçà de la norme communautaire. Cette situation est essentiellement due à la faible diversification de l'économie du Burkina Faso. C'est pourquoi les efforts de diversification doivent être poursuivis afin d'identifier de nouvelles filières d'exportation.

### **2.2.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Dans l'ensemble, les objectifs du programme apparaissent réalisables même si l'objectif en matière de solde budgétaire de base reste fragile. Sa mise en œuvre pourrait permettre un respect de tous les critères de premier rang dès 2008. Le Burkina Faso remplirait ainsi les conditions d'accès à la phase de stabilité au nouvel horizon de convergence. Cependant les résultats de ce programme peuvent être limités par des dérapages budgétaires, des conditions climatiques défavorables, une forte baisse des cours du coton ou la poursuite de la hausse des cours du pétrole.

Malgré ces risques, la Commission juge le programme pluriannuel 2007-2009 du Burkina Faso conforme aux objectifs du Pacte. Elle recommande son adoption au Conseil des Ministres.

Pour assurer un respect durable des critères, en particulier le solde budgétaire de base, les Autorités sont invitées à :

- poursuivre l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales par la mise en œuvre des mesures contenues dans le programme, notamment la lutte contre la fraude, un meilleur suivi des exonérations et du transit, l'intensification des contrôles, la simplification des mesures de dédouanement ;
- poursuivre l'intensification des productions végétales, grâce à la poursuite du programme de la petite irrigation villageoise, à l'aménagement des bas-fonds rizières, à la fertilisation des sols par la fumure organique.
- poursuivre la promotion des exportations non traditionnelles pour tirer profit des opportunités offertes par les initiatives d'ouverture de leurs marchés par certains pays industrialisés.

## BURKINA

## ETAT DE CONVERGENCE

	PR.00-02		PR.01-03		PR.02-04		PR. 03-05		PR.05-07		PROG. 2006 -08			PROG. 2007 -09			PACTE		
	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006			2007	2008	2009	Normes
	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Réali	Objec	Réali	Objec	Estim	Ecarts	Observation	Objec	Objec	Objec	Horizon 2008
Critères de convergence												(1)	(2)						
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	-0,7	-1,1	-1,6	-2,0	0,2	-3,5	-2,7	-1,9	-3,1	0,2	-3,8	-2,3	-3,9	-1,6	Dégradation	-2,2	-1,3	-1,3	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)*	0,8		-0,7		-1,4		2,1	0,2		-0,5		-1,4			0,5	0,4	0,4		
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	3,0	-0,3	3,0	4,9	3,0	2,3	3,0	2,0	-0,4	3	6,4	2,9	2,4	-0,6	Amélioration	2,3	2,4	0,9	<=3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**		n.d.		3,7		1,2		2,6	0,0		2,7		2,5		n.d.	n.d.	n.d.		
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	60,0	65,6	61,2	62,9	84,3	50,1	62,9	44,8	43,4	40,5	42,9	34,3	17,1	-17,2	Amélioration	17,1	17,4	17,4	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	43,0	43,7	38,9	46,1	35,0	42,8	38,3	41,7	38,8	34,9	42,0	38,4	41,2	2,8	Dégradation	37,1	35,1	33,0	<=35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*		37,8		42,4		40,0		33,6	34,0		36,2		36,3			33,4	32,1	30,4	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	19,9	23,4	26,3	24,6	23,9	36,0	36,2	33,2	42,7	26,7	43,4	37,8	38,7	0,9	Dégradation	33,6	32,3	37,2	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscales (%)	20,2		20,7		27,2		21,0	28,1		30,2		30,6				25,2	28,5	33,3	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	14,9	15,2	13,7	13,5	15,7	11,9	11,0	12,8	13,4	10,3	14,7	10,8	11,3	0,5	Dégradation	10,1	8,8	8,3	<=5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	12,2	11,1	13,3	10,3	14,6	10,7	13,3	10,9	11,8	12,8	11,4	12,6	12,0	-0,6	Dégradation	13,1	14,1	14,6	>= 17 %
Autres indicateurs																			
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,0	1,6	6,0	6,8	5,9	4,6	5,7	8,0	4,6	4,8	7,1	4,5	6,1	1,6		6,7	6,8	6,4	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à respecter dès 2000

PR. = Programme pluriannuel; Objec = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme.

## **2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE**

L'hypothèse d'une accélération du processus de normalisation de la situation sociopolitique avec pour acte central l'organisation des élections présidentielles en octobre 2006, n'a pu se concrétiser. Dans ce contexte, la situation économique et financière de la Côte d'Ivoire a enregistré un ralentissement. En effet, le taux du PIB est estimé à 1,2 % en 2006 contre 1,8 % en 2005. Cette évolution est en rapport avec les difficultés rencontrées dans l'exploitation pétrolière et la quasi stagnation des activités au niveau du secteur tertiaire. L'inflation a été maîtrisée en relation avec les performances de l'agriculture vivrière. Du fait de la tendance baissière des prix au cours des derniers mois de l'année, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,5 % en 2006 contre 3,9 % en 2005.

La situation des finances publiques traduit une détérioration des soldes budgétaires en rapport avec la forte progression des dépenses totales non compensée par les performances en matière de recettes budgétaires. En particulier, le déficit global s'est dégradé d'environ 1 point de pourcentage du PIB par rapport à 2005 pour s'établir à 2,6% en 2006. La réalisation des objectifs budgétaires a été compromise par les difficultés de mobilisation de ressources extérieures.

Reflétant la bonne orientation des exportations, portée par les ventes du pétrole et celle des prix des principaux produits de rente, le solde de la balance courante a enregistré une amélioration. Il est ressorti à 1,8 % contre 0,1 % en 2005.

La situation monétaire a été caractérisée par une nette amélioration des avoirs extérieurs en rapport avec la progression des exportations, une hausse du crédit intérieur résultant du remboursement de la dette de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, du FMI et autres créanciers, et de la bonne orientation des crédits à l'économie reflétant l'évolution des crédits ordinaires.

En matière de convergence, deux critères dont un du premier rang seraient respectés en 2006. Il s'agit des critères relatifs à l'inflation et au solde extérieur courant hors dons.

### **2.3.1 LA PRODUCTION**

La faible croissance économique en 2006 a été impulsée, au niveau de l'offre, par l'amélioration du niveau d'activité au niveau des secteurs primaire et secondaire. La valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 1,9 %, en liaison avec les bonnes conditions climatiques qui ont favorisé les performances de l'agriculture vivrière (2,9%). Ces performances ont atténué l'impact de l'orientation à la baisse de l'agriculture d'exportation. Celle-ci a, en effet enregistré, une régression de 1,4 % consécutivement au repli de 10,7% de la production du cacao, en rapport avec la précocité de la récolte, de 10,0 % de l'ananas, liée principalement à la concurrence sur le marché européen de variétés provenant de l'Amérique latine, et de 17,1% du coton.

La production du secteur secondaire a progressé de 1,4% contre 13,9% en 2005. Cette progression est liée en grande partie à l'activité industrielle portée principalement par le rebond de l'activité pétrolière suite à la mise en exploitation du champ "Baobab". Bien que les objectifs n'aient pas été atteints du fait des problèmes techniques, notamment l'ensablement des puits, l'accroissement de l'activité d'extraction de 42,7% et celui de la production pétrolière de 5,0 %, suscitées par une forte demande extérieure, ont compensé les contreperformances des autres branches industrielles. En particulier, les industries agroalimentaires ont enregistré une baisse d'activité de 13,4%. La production des industries textiles serait également orientée à la baisse. Reflétant le climat des affaires difficile et l'absence de ressources extérieures en rapport avec la lenteur du processus de normalisation, les Bâtiments et Travaux Publics sont en repli de 5,2 % par rapport à 2005.

Le secteur tertiaire se relève timidement en 2006. En effet, après une régression de 2,7% en 2005, sa progression se limiterait à 0,4 % malgré le dynamisme des télécommunications (12,5

%) et le frémissement au niveau du commerce et des transports en progression respectivement de 3,8 % et 4,7 %. En revanche, les services enregistreraient un recul de 2,8% traduisant ainsi les incertitudes de l'environnement intérieur.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance sont respectivement de 0,6 point, 0,4 point et 0,2 point.

Au plan de la demande, la consommation et les exportations seraient les principaux moteurs de la croissance économique en 2006. La consommation a progressé de 0,5%, portée par la consommation privée en hausse de 1,4 % en rapport avec l'évolution favorable des revenus agricoles.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), elle ressort en baisse de 5,3 %. Ce mouvement résulte de la régression de la FBCF publique de 7,9 %, atténuée par la progression de la FBCF privée de 3,5%. L'orientation à la baisse de la FBCF publique est en relation avec la lenteur du processus de normalisation. En effet, les facteurs tels que la persistance de la division du pays et les difficultés à mobiliser les ressources extérieures freinent la réalisation des projets et programme sur tout le territoire.

S'agissant des échanges avec l'extérieur, les exportations de biens et services non facteurs, impulsées par la forte progression des ventes de produits pétroliers, de café et de caoutchouc, progresseraient de 3,9%. Les importations enregistreraient une moindre augmentation. Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges avec l'extérieur à la croissance du PIB sont respectivement de 0,3 point, -1,2 point et 2,1 points.

En 2007, la croissance de l'activité économique serait de 1,5 %. Elle serait portée par le secteur primaire et le secteur tertiaire.

La production du secteur primaire augmenterait de 2,0 % alors que la production du secteur secondaire enregistrerait une stagnation résultant de la contreperformance des industries agroalimentaires et des BTP, compensée par la bonne orientation de l'extraction et de la production pétrolières. Au niveau du tertiaire, il est attendu une croissance de 1,9 % en 2007 contre 0,4 % en 2006. En dehors des services dont la valeur ajoutée serait en régression, toutes les autres branches, principalement les télécommunications (+13,0%), contribueraient au redressement du secteur tertiaire.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient respectivement de 0,7 point, 0,0 point et 0,8 point.

Au niveau de la demande, en 2007, la croissance serait impulsée essentiellement par les exportations qui augmenteraient de 2,1 % en relation avec les hausses des exportations de pétrole et de produits agricoles. Portée par la consommation publique en hausse de 4,8%, la consommation totale augmenterait de 1,2 %. En ce qui concerne la formation brute de capital fixe, les prévisions indiquent leur contraction en 2007 résultant de la progression de 22,9% de la FBCF publique et du repli de 2,2% de la FBCF privée.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges avec l'extérieur à la croissance du PIB seraient respectivement de 0,8 point, -0,2 point et 0,9 point.

### **2.3.2 LES PRIX**

Après un début d'année caractérisée par des pressions inflationnistes liées à la hausse des prix des produits pétroliers et à la marée noire, la tendance des prix à la consommation a été à la baisse au cours des derniers mois de 2006. Cette évolution très sensible au niveau des prix des

produits alimentaires, notamment les céréales non transformés, les légumes et les fruits, fait suite à un meilleur approvisionnement du marché facilité par l'abondance des produits. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,5 % en 2006 contre 3,9% en 2005.

### 2.3.3 LES FINANCES PUBLIQUES

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2006 témoigne des difficultés liées à l'absence d'un programme post-conflit ou d'un programme financier triennal appuyé par les institutions de Bretton Woods. A l'instar des années de crise, le budget 2006 a été exécuté essentiellement à partir des ressources intérieures. Malgré les efforts certains de recouvrement et le recours aux ressources du marché financier, il est enregistré une aggravation des déficits budgétaires et le recours à des financements exceptionnels, en particulier l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. Le déficit du solde global hors dons est ainsi ressorti 3,6% du PIB contre 2,8% en 2005 et celui du solde global à 2,6% contre 1,7% en 2005.

Selon les dernières estimations du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), les recettes totales et dons ont progressé de 7,8 % pour s'établir à 18,5 % du PIB contre 18,2% en 2005. Cette évolution imprimée par les recettes budgétaires en amélioration de 0,6 point du PIB est consécutive à la progression des recettes fiscales que non fiscales. Les recettes fiscales ont été impulsées par les bénéfiques industriels et commerciaux et les taxes sur les transactions internationales alors que les recettes non fiscales ont été portées, notamment par les cotisations de sécurité sociale. En revanche, reflétant les difficultés à mobiliser des ressources extérieures dans un climat sociopolitique tendu, les dons se sont limités à 88,2 milliards pour un objectif de 159,1 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté plus vite que les recettes budgétaires malgré le vote tardif du budget. Ils ont progressé de 12,1 % pour représenter 21,3 % du PIB contre 19,9 % en 2005. Cette évolution résulte de la hausse des dépenses courantes de 11,6 % et de l'augmentation des dépenses en capital de 11,5 %. La hausse des dépenses courantes est liée à l'accroissement de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement et celle des dépenses en capital s'explique par la composante financée sur ressources internes qui a enregistré une progression de 20,8% contre une baisse de 12,2% en 2005. La hausse des dépenses courantes jointe à la progression des dépenses d'investissement financées sur ressources internes ont induit un accroissement des dépenses de base de 11,4 %, atteignant ainsi 19,6 % du PIB contre 18,9 % en 2005.

En ce qui concerne la situation de la dette publique, elle a été marquée par le recours au financement exceptionnel pour couvrir le déficit budgétaire. Le montant d'accumulation d'arriérés est estimé à 426,2 milliards dont 402,5 milliards d'arriérés de paiement extérieurs. Il importe de signaler le recours satisfaisant aux emprunts obligataires sur le marché financier, aux bons de Trésor et aux crédits relais. Ces opérations ont favorisé la réduction des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et non bancaire respectivement à hauteur de 31,4 milliards et 3,9 milliards. Mieux, des paiements ont été effectués en faveur de certains créanciers multilatéraux (FMI, BOAD, BID, etc.) et bilatéraux non Club de Paris.

Au total, la dette publique s'est établie à 7271,0 milliards en 2006, soit 80,5% du PIB contre 84,9 % en 2005. Le service de la dette représente 25,1% des recettes budgétaires contre 28,9% en 2005. En l'absence de la conclusion d'un programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods, la dette publique de la Côte d'Ivoire demeurerait un lourd fardeau.

En 2007, avec l'hypothèse d'une effective normalisation suite à l'accord politique de Ouagadougou du 4 mars 2007, la situation des finances publiques s'améliorerait en rapport

avec une progression des recettes et dons de 7,2 %, couplée avec un repli des dépenses et prêts nets. Le déficit du solde global ressortirait à 0,3% du PIB nominal.

En effet, les recettes totales augmenteraient de 6,9 % pour représenter 18,2 % du PIB contre 17,7 % en 2006. Cette performance résulterait de la progression simultanée de ses deux composantes. Les recettes fiscales progresseraient de 5,7 % sous l'impulsion des taxes sur les transactions internationales en rapport avec le bon comportement des exportations et les impôts directs. Les recettes non fiscales enregistreraient une hausse de 14,9 %. Cette amélioration proviendrait surtout des revenus du pétrole et du gaz et des cotisations de sécurité sociale. L'effet de la normalisation serait sensible sur les dons. Ils sont projetés à 99,1 milliards, soit 1,1% du PIB nominal contre 1,0% en 2006.

Les dépenses totales fléchiraient de 3,8 % pour s'établir à 19,4 % du PIB nominal en 2007 contre 21,0 % en 2006. Ce repli serait porté essentiellement par les dépenses en capital. Celles-ci baisseraient de 23,4% après une reprise de 11,5% en 2005. Toutefois, la tendance à la l'amélioration des dépenses en capital sur financement interne, serait maintenue. En ce qui concerne les dépenses courantes, elles devraient enregistrer une contraction de 0,2% pour représenter 17,2% du PIB contre 18,0 % en 2006. Cette situation traduirait la contraction de 14,5% des dépenses relatives au paiement des intérêts de la dette publique.

### **2.3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Le solde global de la balance des paiements enregistrerait une nette amélioration en 2006. Il s'établirait à 120,0 milliards contre 62,5 milliards en 2005. Cette évolution traduirait la situation fortement excédentaire de la balance des opérations courantes impulsée par le relèvement des exportations de biens de 8,9%, plus important que celui des importations.

L'évolution des exportations résulterait de l'effet conjugué d'une hausse des quantités exportées impulsées notamment par les produits pétroliers qui bénéficient de l'effet de mise en exploitation du Champ BAOBAB, et d'un rebond des prix des produits, tels que le café, les produits pétroliers et le caoutchouc respectivement de 22,5%, de 24,2% et de 40,5%. Quant aux importations, leur volume baisserait de 0,6% en 2006 contre une hausse de 3,0% en 2005. Ce repli porterait principalement sur l'importation de matières premières et de produits semi-finis. Cependant, les prix devraient enregistrer une hausse de 7,3% en 2006.

Le déficit structurel des services se creuserait de 37,3 milliards en rapport avec le renchérissement du coût des transports suite à la hausse du prix du baril de pétrole. A l'opposé, le déficit des paiements nets de revenus enregistrerait une amélioration de 21,4 milliards, en relation avec la baisse des intérêts dus au titre de la dette publique. Sous l'effet d'une hausse attendue des envois de fonds, le déficit des transferts courants se creuserait de 12,0 milliards en 2006. En liaison avec les engagements extérieurs de l'Etat et l'absence de transfert de capital, le compte de capital et d'opérations financières ressortirait déficitaire de 28,3 milliards contre un excédent de 73,5 milliards en 2005.

En 2007, le solde global de la balance des paiements ressortirait à 100,0 milliards. Cette situation de la balance des paiements s'expliquerait par l'amélioration de 2,8% de l'excédent du compte courant en rapport, notamment, avec une progression des exportations plus prononcée que celle des importations.

Le déficit des services s'aggraverait en rapport avec l'évolution à la hausse des paiements au titre du fret, imputable à la progression des importations. Le déficit de la balance des revenus serait plus prononcé que celui de 2006, du fait de la hausse du paiement des intérêts dus au titre de la dette publique. Par contre, le déficit des transferts courants s'améliorerait en passant de 257,3 milliards en 2006 à 192,5 milliards en 2007, en liaison avec les appuis budgétaires



attendus dans le cadre du programme de sortie de crise. En ce qui concerne le déficit du solde du compte de capital et d'opérations financières, il ressortirait à 328,7 milliards.

Au total, la réalisation de l'objectif d'excédent de balance des paiements de 100,0 milliards suppose la recherche additionnelle de ressources extérieures à hauteur de 160 milliards. Ces ressources pourraient être obtenues dans le cadre des appuis liés à la sortie de crise.

### 2.3.5 LA SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 821,8 milliards, en hausse de 117,8 milliards par rapport à fin décembre 2005, du fait essentiellement des rapatriements soutenus au titre des recettes d'exportation.

Le crédit intérieur a connu une hausse de 66,3 milliards ou 4,2% par rapport à son niveau de décembre 2005, en s'établissant à 1.634,9 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 34,5 milliards au cours de la période sous revue, pour ressortir à 344,8 milliards, en liaison avec le repli de 22,9 milliards des engagements de l'Etat et la hausse de 11,5 milliards des créances de l'Etat sur le système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1.290,1 milliards à fin décembre 2006, contre 1.189,3 milliards en 2005, ressortant ainsi en hausse de 8,5%, sous l'effet d'un accroissement de 9,4% des crédits ordinaires. L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises du secteur des télécommunications, de l'énergie et à des entreprises des secteurs de l'agro-industrie.

La masse monétaire s'est accrue de 10,3%. Cette évolution s'est traduite par la hausse de 11,5% des dépôts en banque et de 8,1% de la circulation fiduciaire.

### 2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présente comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** traduirait une dégradation par rapport à 2005. En effet, il s'établirait à -1,9 % en 2006 contre -1,4 % en 2005, et pour une prévision initiale d'un excédent de 0,9%. L'écart par rapport aux prévisions résulte de l'effet de la persistance de la situation de crise sur la mobilisation des ressources extérieures, de l'accroissement des autres dépenses de fonctionnement, notamment les transferts, les prestations sociales et du poste "autres" ainsi que la progression des dépenses d'investissement sur ressources propres. En 2007, le ratio serait de -1,0 % du PIB.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 2,5 % en 2006 contre 3,9% en 2005. Cette évolution conforme aux prévisions, est en rapport avec un meilleur approvisionnement des marchés en produits alimentaires ayant atténué l'effet de la hausse des prix des produits pétroliers. En 2007, le taux d'inflation demeurerait sous la norme communautaire de 3,0% maximum.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 80,5 % en 2006 contre 84,9 % en 2005. La tendance baissière du ratio s'explique par les difficultés de mobilisation de ressources extérieures dans le contexte sociopolitique actuel. L'une des conséquences directes de cette situation est que la réalisation de l'objectif d'un encours représentant 78,1% du PIB nominal en 2006, serait compromise principalement par l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs au cours de la gestion 2006.

- **Les arriérés de paiement**

- non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pu être respecté en 2006. Il est enregistré une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs de l'ordre de 23,7 milliards.
- non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pu être respecté en 2006. Un montant global de 402,5 milliards a été accumulé.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** s'est amélioré de 2 points par rapport à la position de 2005 pour s'établir à 43,1% en 2006 pour un objectif de 42,2%. En 2007, le ratio s'établirait à 42,4%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'est amélioré en 2006. En effet, il est estimé à 11,8 % en 2006 contre 10,7% en 2005. L'objectif initial de 13,3% n'a pas été atteint.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** ressortirait à 1,8 % en 2006 contre 0,1% en 2005 pour une prévision de 2,3%. L'écart par rapport à la prévision pourrait s'expliquer par la baisse de 10,0% de la quantité de cacao exportée. En 2007, ce ratio demeurerait au même niveau qu'en 2006.
- **Le taux de pression fiscale** a enregistré une légère amélioration en 2006. Il s'est établi à 15,1% contre 14,5% en 2005. Cette évolution est en liaison avec les performances des impôts directs, principalement le BIC. Une relative stagnation du taux de pression fiscale est attendue en 2007 (15,3%).

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2006 révèle que la plupart des ratios enregistre une évolution vers les normes communautaires. Cependant, deux critères sur un total de huit seraient respectés à savoir le taux d'inflation annuel moyen et le solde extérieur courant hors dons en 2006.

### **2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

La lenteur du processus de normalisation et l'ajournement des élections présidentielles précédemment prévues à fin octobre 2006, ont contribué à amplifier les craintes sur les perspectives économiques à court et moyen termes de la Côte d'Ivoire.

Les autorités politiques devraient donc s'atteler, prioritairement, à lever les incertitudes sur le schéma de sortie de crise en vue d'une décrispation. C'est l'une des solutions pour redonner plus de confiance aux principaux acteurs économiques et aux institutions financières internationales dont le concours est nécessaire pour la conclusion et la mise en œuvre d'un programme post-conflit, et pour le redressement durable de l'économie ivoirienne.

La convergence de l'économie ivoirienne n'est donc réellement envisageable à l'horizon 2008 que si les dispositions prises diligemment par les autorités ivoiriennes tendent à :

- accélérer effectivement le processus de normalisation de la situation sociopolitique par la mise en œuvre diligente de l'accord de Ouagadougou signé le 4 mars 2007;

- doter le pays d'un programme post-conflit suivi d'un programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale. Cela favorisera non seulement la mobilisation de ressources extérieures pour relancer l'économie, mais également le traitement de fond de la dette publique dont le paiement du service réduit énormément la marge d'action du gouvernement ;
- sécuriser les investissements, les échanges et la bonne administration des structures décentralisées sur toute l'étendue du territoire national.

## COTE D'IVOIRE

Critères de convergence	PR.01- 03		PR.02-04			PR.MINI 2005					PACTE	
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Normes			
	Réalis.	Objectif	Réalis.	Objec	Réalis.	Réalis	Réalis	Objec	Réalis.	Réalis.	Object.	Horizon 2008
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	-0,1	1,0	1,3	2,3	-0,4	-2,0	-1,3	1,2	-1,4	-2,1	-1,0	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)	-0,1		1,3		-0,4	-1,9	-1,3		-1,4	-2,1	-0,7	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	2,5	3,0	4,4	3	3,1	3,3	1,4	3	3,9	2,5	3,0	< =3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**	2,3		4,0		3,4	2,4	3,0		4,0	2,5		
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	105,2	100,0	104,1	105	87,6	91,5	91,3	76,2	84,9	80,5	77,3	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	456,3	0,0	157,6	0	143,3	519,7	850,4	0,0	481,4	426,2	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	60,8	0,0	0,5	0	22,1	136,6	131,3	0,0	63,7	23,7	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	395,5	0,0	157,1	0	121,2	383,1	719,1	0,0	417,7	402,5	0,0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	42,1	41,6	41,4	42,4	41,6	45,3	44,0	44,6	45,0	43,1	42,4	< =35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*	42,1		41,4		41,6	45,3	44,0		45,0	43,1	42,4	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	9,5	10,1	7,2	11,2	11,6	10,5	12,3	10,4	10,7	11,8	12,6	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscales (%)	9,5		7,2		11,6	10,5	12,3		10,7	11,8	11,4	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	2,5	1,2	0,9	1,1	-6,5	-2,0	-1,7	-2,4	-0,1	-1,8	-1,9	< =5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	14,5	16,0	15,1	16,9	15,7	14,9	15,2	14,9	14,5	15,1	15,3	>= 17 %
Autres indicateurs												
Taux de croissance du PIB réel (%)	-2,3	1,0	0,1	3	-1,6	-1,7	1,6	1,0	1,8	1,2	1,5	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à res: PR. = Programme pluriannuel; Objec = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme.

## **2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU**

L'activité économique a enregistré en 2006 une croissance de 1,8 % contre 3,8 % en 2005, pour un objectif de 4,3% retenu dans le programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Cette évolution est en rapport avec la baisse des exportations de noix de cajou. L'activité économique s'est réalisée dans un contexte de baisse du niveau général des prix. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 2,0 % contre 3,4% en 2005.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Toutefois, l'exécution des opérations financières de l'Etat n'a pas permis d'atteindre les objectifs de la première tranche annuelle du programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Ainsi, le déficit global s'est établi à 5,7% du PIB en 2006 contre 11,6% en 2005, pour une prévision initiale de 0,9%.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit courant s'est amélioré pour s'établir à 12,2% du PIB contre 14,4% en 2005, sous l'effet d'une évolution favorable de la balance commerciale et des services.

La situation monétaire a été marquée, à fin décembre 2006, et ce, par rapport aux réalisations de décembre 2005, par une amélioration des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. Il en est résulté un accroissement de la masse monétaire de 20,4%.

S'agissant de l'état de la convergence, il indique une tendance à l'amélioration des critères. Cependant, à l'exception du critère relatif au taux d'inflation, critère de premier rang, aucun critère n'a été respecté en 2006.

### **2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2006, le taux de croissance du PIB s'est situé à 1,8% contre 3,8% en 2005. Cette croissance est portée essentiellement par les secteurs secondaire et tertiaire. Par contre, en ce qui concerne le secteur primaire, la baisse de la production de noix de cajou a eu un impact négatif sur les performances économiques, avec pour conséquence le non respect de l'objectif de croissance de 4,3% initialement retenu dans le programme pluriannuel de convergence 2006-2008.

Les activités du secteur primaire ont baissé de 3,1% en 2006 contre une hausse de 2,8% en 2005, en rapport avec la diminution de la production de noix de cajou qui est passée de 104 325 tonnes en 2005 à 68 000 tonnes en 2006. Par ailleurs, à fin octobre 2006, près de 15 000 tonnes de cajou, représentant 22% de la production, sont restées en souffrance dans les zones rurales, pour faute d'acheteurs. En effet, cette situation fait suite à une décision gouvernementale de fixer le prix de référence au producteur au dessus de celui pratiqué par les intermédiaires et les exportateurs consécutivement à la chute des cours sur le marché international. Les conditions précaires de stockage du pays pourraient conduire à la perte de cette production.

S'agissant du secteur secondaire, il a affiché une croissance de 4,8% contre 6,5% en 2005. Cette décélération du rythme de croissance est liée principalement à la baisse de la production de la « branche industrie », incluant l'eau et l'électricité dont la valeur ajoutée a progressé de 4,8% contre 7,0% en 2005. Cependant, le niveau d'activité de la « branche BTP » s'est stabilisé à 5,0% en 2006, en rapport avec la réhabilitation des voiries de Bissau et la construction d'un nouveau complexe hôtelier en vue de l'organisation du Sommet de la Communauté des Pays de Langue Portugaise.

Quant au secteur tertiaire, l'activité a progressé de 10,8% en 2006 contre 2,6% en 2005. Cette croissance est en rapport avec le développement des activités dans les branches « Transports et Télécommunications » notamment, au niveau du transport aérien et de la téléphonie mobile.

En effet, au cours de l'année 2006, le secteur s'est enrichi d'une nouvelle compagnie aérienne et d'une société de télécommunications. Par ailleurs, la branche « Banques et Assurances » a bénéficié des retombées de l'implantation de deux nouvelles banques, « la Banque Régionale de Solidarité » et la « Banco da União ».

Sous l'angle de la demande, la croissance économique a été essentiellement portée par la FBCF totale qui a progressé de 26,1%. Cette performance est liée à la reprise du programme d'investissement public. Par contre, les exportations ont baissé de 31,6% contre une hausse de 3,2% en 2005, en se situant largement en dessous du niveau prévu. En effet, la décision du Gouvernement de fixer le prix de référence au producteur au dessus de celui pratiqué par les intermédiaires et les exportateurs consécutivement à la chute des prix internationaux a freiné les achats de noix de cajou aux producteurs, avec pour conséquence la baisse des exportations.

En 2006, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,0 % contre 3,4% en 2005. Par contre, hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 2,2% en rapport avec l'évolution du niveau des prix des services de transport et de santé. La progression du niveau des prix des services de transport (9,9%) et les services de logement (2,9%) résulte de la hausse des prix des produits pétroliers.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est déroulée dans un contexte marqué par le renforcement des capacités de l'administration fiscale et douanière. Ces mesures ont permis une amélioration des principaux soldes budgétaires. Toutefois, ces indicateurs ont été en dessous des objectifs de la première tranche annuelle du programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Au total, le déficit global s'est établi à 5,7% du PIB contre 11,6% en 2005 pour un objectif de 0,9% retenu dans le programme.

L'amélioration des principaux indicateurs budgétaires résulte d'une part de la hausse des recettes budgétaires totales de 12,9%, représentant 18,1% du PIB en 2006 contre 17,0% en 2005 et, d'autre part d'une baisse des dépenses totales et prêts nets de 6,3%, représentant 32,5% du PIB contre 36,8% en 2005. La baisse des dépenses totales et prêts nets est principalement imputable à la diminution des dépenses en capital, notamment les investissements publics qui ont reculé de 21,8%, suite aux restrictions budgétaires consécutives à la baisse des financements extérieurs attendus.

La non atteinte des objectifs de la première tranche annuelle du programme pluriannuel de convergence 2006-2008, notamment en matière de soldes budgétaires, s'explique pour l'essentiel par les contre-performances dans le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales. En effet, les recettes fiscales ont été affectées par la baisse de 15% des recettes d'exportation de noix de cajou. Cette évolution résulte à la fois de la baisse des exportations et des cours de la noix de cajou sur le marché international..

Quant aux recettes non fiscales, elles ont souffert des retards accusés dans les négociations de nouveaux accords de pêche avec l'Union Européenne. Ces retards ont occasionné une certaine incertitude au niveau des armateurs de l'Union Européenne et, en conséquence, une réduction du taux d'utilisation du potentiel de pêche. Par ailleurs, les moyens limités de contrôle des eaux territoriales ont conduit à une recrudescence de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, déviant de la zone maritime les bateaux de pêche en situation régulière.

Par ailleurs, du côté des dépenses, en dépit des efforts déployés par les Autorités pour réduire la masse salariale, les dépenses courantes, ont dépassé l'objectif du programme de près d'un point de pourcentage du PIB pour représenter 25,1% en 2006. En effet, en vue de garantir une plus grande transparence et une meilleure gestion des dépenses salariales, le Gouvernement a

procédé, en septembre 2006, au paiement des salaires des fonctionnaires par virement bancaire. Cette réforme a permis d'identifier un surplus de près de 600 fonctionnaires fictifs.

En ce qui concerne les dons, ils ont connu une hausse de 12,7% pour représenter 8,6% du PIB contre 8,2% en 2005. Ils sont pour l'essentiel constitués d'appuis budgétaires reçus de l'Union Européenne, des Institutions Communautaires et des ressources mobilisées pour la réhabilitation des voiries de Bissau en préparation du Sommet des Chefs d'Etat de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP). Cependant, la mobilisation des dons a été largement en dessous des attentes.

Enfin, le déficit global, conjugué avec la nécessité de réaliser des paiements au titre du service de la dette extérieure, a occasionné un gap de financement de 7,7 milliards de F CFA, représentant 4,7% du PIB en fin 2006.

S'agissant de la dette publique totale, la finalisation du DRSP initialement prévue en 2002, et la reprise du programme avec le FMI n'étant pas encore intervenues, les allègements attendus de l'Initiative PPTE, n'ont pu se concrétiser. L'encours de la dette est demeuré insoutenable pour représenter 323,8% du PIB en 2006 contre 358,6% en 2005.

Au niveau des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements s'est amélioré de 11,6 milliards pour ressortir excédentaire de 15,0 milliards contre 3,4 milliards en 2005, en raison de l'évolution favorable de la balance des opérations courantes et du compte de capital et d'opérations financières.

En effet, l'amélioration du solde des transactions courantes a été essentiellement le fait des transferts courants et des transactions commerciales. Ainsi, le déficit commercial s'est établi à 6,8 milliards en 2006 contre 8,5 milliards en 2005 du fait d'une forte réduction des importations compensant celle des exportations. La baisse des importations a été induite par les biens de consommation.

Pour sa part, l'excédent des transferts courants s'est accru de 5,0 milliards pour atteindre 32,0 milliards, sous l'effet d'une hausse de 5,0 milliards consécutive à celle des transferts publics. Hors transferts officiels, le ratio du déficit courant, rapporté au PIB s'est amélioré pour s'établir à -12,2% contre -14,4% en 2005.

Enfin, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est renforcé, en ressortant à 14,3 milliards contre 11,8 milliards en 2005, sous l'effet d'une contraction des sorties nettes de capitaux publics.

En ce qui concerne la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets se sont établis à 43,2 milliards à fin décembre 2006, en hausse de 6,5 milliards par rapport à fin décembre 2005. Cette évolution est attribuable à l'augmentation des avoirs extérieurs nets des banques qui se sont renforcés de 9,5 milliards, dont l'effet a été amoindri par le repli de 3,0 milliards de ceux de la BCEAO.

Le crédit intérieur a enregistré une hausse 5,6 %. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 2,1 milliards, pour se situer à 10,4 milliards à fin décembre 2006, en liaison avec la baisse de 1,6 milliard des engagements de l'Etat, dont l'impact a été renforcé par la hausse de 0,5 milliard de ses créances vis-à-vis du système bancaire.

Les crédits à l'économie se sont établis à 6,3 milliards à fin décembre 2006, en hausse de 85,3% du fait des concours ordinaires, octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la noix de cajou.

La masse monétaire s'est accrue de 5,5%, pour s'établir à 55,2 milliards à fin décembre 2006. Les dépôts ont augmenté de 31,4% et la circulation fiduciaire de 5,5%.

## 2.4.2. ETAT DE LA CONVERGENCE

### 2.4.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006

L'état de la convergence se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -10,8% en 2005 à -7,3% en 2006, pour un objectif de -7,3 % retenu dans le programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Cette évolution est en liaison avec la hausse des recettes budgétaires totales de 18,1 % et des efforts déployés pour réduire la masse salariale. Ce critère calculé hors PPTTE et dons budgétaires s'est établi à -2,2%. 2,9% contre -7,7% en 2005.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 2,0 % en 2006 contre 3,4% en 2005. Cette évolution est en rapport avec un meilleur approvisionnement des marchés en produits alimentaires. Le taux d'inflation sous-jacente, calculé hors produits frais et énergétiques, s'est situé à 1,6 %
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 323,8% du PIB contre 358,6% en 2005. Les allègements attendus de l'Initiative PPTTE, n'ont pu se concrétiser en raison de l'absence d'un programme avec le FMI.
- **Les arriérés de paiement**
  - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio a été respecté en 2006 ;
  - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio n'a pas été respecté en 2006. Il a été enregistré 21,8 milliards d'arriérés de paiement extérieurs ;

#### Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 116,2% en 2005 à 107,9% en 2006 pour un objectif 104,4% retenu dans le programme pluri annuel de convergence 2006-2008. Cette évolution résulte des efforts déployés par les Autorités pour réduire la masse salariale qui est passée de 21,3 milliards en 2005 à 20,5 milliards en 2006. Le ratio masse salariale corrigée des dons budgétaires s'est établi à 86,2% contre 103,2% en 2005.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 2,6% contre 9,3% en 2005. Ce ratio corrigé des dons budgétaires s'est situé à 2,1% contre 8,2% en 2005
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est établi à -12,2% en 2006 contre -14,4% en 2005.



- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 10,9% contre 11,2% en 2005. pour un objectif de 11,5%. Cette performance est liée à la mise en œuvre des réformes institutionnelles au niveau de la Douane et des impôts.

Le critère clé ainsi que les critères relatifs, à l'encours de la dette publique, au solde extérieur courant et au taux de pression fiscale, présentent des résultats non conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2006, seul le critère relatif au taux d'inflation a été respecté.

#### **2.4.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2007-2009**

##### **PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROGRAMME**

Le programme pluriannuel de convergence 2007-2009, transmis à la Commission le 30 décembre 2006, définit la stratégie que compte mettre en œuvre la Guinée-Bissau durant la période 2007-2009. Ce programme se déroulera dans un contexte de consolidation de la situation sociopolitique, de reprise de la coopération avec les partenaires au développement et dans la perspective de la conclusion d'un programme post-conflit avec le FMI.

A travers ce programme, le Gouvernement envisage poursuivre la stabilité macroéconomique et mettre en œuvre des réformes structurelles, dans le domaine de l'énergie et de l'eau. La réforme des forces armées et de défense y occupe une place importante.

Au total, le programme vise les objectifs macroéconomiques arrêtés dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Il s'agit de :

- réaliser à moyen terme un taux de croissance du PIB réel de 4,7 % en moyenne par an ;
- contenir le taux d'inflation annuel moyen à 2,0 % maximum par an ;
- poursuivre l'assainissement des finances publiques, à travers une maîtrise des dépenses courantes notamment la masse salariale et un meilleur recouvrement des recettes budgétaires ;
- engager les réformes structurelles, notamment la privatisation des secteurs des télécommunications, de l'énergie et de l'eau;
- assurer la soutenabilité de la dette publique et améliorer la gouvernance financière.

Pour la réalisation de ces objectifs, d'importantes mesures sont envisagées. Ces mesures visent à créer des conditions favorables pour promouvoir les initiatives privées en vue d'une croissance économique forte. La réalisation d'un taux de croissance de 4,7% en moyenne par an sur la période du programme serait tirée par tous les secteurs.

Pour ce qui concerne le secteur primaire, la croissance augmenterait de 2,4% en moyenne par an. Cette croissance serait fondée sur les bonnes perspectives de la production agricole, notamment celle de la noix de cajou qui croîtrait de 11,4% en moyenne sur la période du programme.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique augmenterait en moyenne annuelle de 5,9% et serait principalement soutenue par les branches « Energie » et « Construction » dont les valeurs ajoutées progresseraient, respectivement, de 6,1% et 5,0% en moyenne par an. Dans le domaine de l'énergie, les performances seraient atteintes grâce à la mise en œuvre des réformes structurelles portant sur le renouvellement du système de production énergétique

et le renforcement des réseaux électriques de moyenne et basse tension. Dans le domaine de la construction, l'activité sera tirée par les travaux de restauration d'infrastructures routières.

Quant au secteur tertiaire, sa production augmenterait de 5,7% en liaison avec le dynamisme de la branche « commerce, hôtels et restaurations » et la branche « transports et télécommunications » qui progresseraient respectivement de 10,5% et 5,4% en moyenne par an. Le développement de la téléphonie mobile ainsi que la hausse du trafic routier liée à la commercialisation de la noix de cajou contribueraient à la reprise des activités dudit secteur.

Dans le domaine des prix, la politique mise en oeuvre dans le programme de convergence 2006-2008 sera reconduite. En effet, la politique monétaire prudente de la BCEAO, la maîtrise des dépenses publiques, en rapport avec l'évolution des recettes, ainsi que l'abondance de l'offre induite par une bonne production céréalière devraient permettre de contenir l'inflation à 2.0% maximum.

En ce qui concerne les finances publiques, le programme indique que les recettes fiscales augmenteraient au rythme de 3,6% en moyenne par an. Ces performances seraient atteintes grâce à la reprise des exportations de cajou suite aux actions de normalisation du dispositif de commercialisation de la noix de cajou, fondé sur des accords commerciaux transparents, et libres de toute intervention du Gouvernement dans la chaîne d'exportation. De même, l'effet des mesures visant le renforcement des capacités de la Direction des Services des Grandes Entreprises et l'élargissement de l'assiette en direction de micros, petites et moyennes entreprises (PME) contribueraient également à l'atteinte de l'objectif de croissance des recettes fiscales.

Par ailleurs, en rapport avec le développement de la téléphonie mobile et du secteur de la pêche, il est également attendu une amélioration importante des recettes non fiscales. Cependant, le programme fait ressortir un profil de taux de pression fiscale qui se détériorerait en passant de 11,0 % en 2007 à 10,7 % en 2008 et 10,3% en 2009.

S'agissant des dépenses, la politique budgétaire visera davantage les secteurs prioritaires définis dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le Gouvernement envisage, à travers le programme pluriannuel 2007-2009, le renforcement du contrôle des dépenses courantes, notamment celles liées aux salaires, aux biens et services et aux missions à l'étranger qui ont été très élevées en 2006. Le programme prévoit une baisse des dépenses courantes de 11,2% en moyenne par an grâce aux réformes de la fonction publique. Cette réforme devrait permettre aux autorités d'identifier un surplus de près de 600 fonctionnaires qui seront libérés de la fonction publique. A cet égard, un décret est déjà pris dans ce sens. Enfin, 290 fonctionnaires atteindront l'âge de la retraite en fin 2006 et 170 en 2007.

Par contre, les dépenses en capital s'effectueraient au profit des secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures en augmentant de 1,2%, seraient essentiellement portées par les appuis extérieurs obtenus lors de la Table Ronde des partenaires au développement. Par ailleurs, le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes évoluerait légèrement en passant de 5,3% en 2007 à 5,5 % en 2008 puis à 5,7% en 2009. Au total, le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté en 2008, année de convergence, encore moins en 2009.

S'agissant de la dette publique totale, la finalisation du DSRP initialement prévue en 2002, le sera en 2007 et la reprise du programme avec le FMI pourrait conduire aux allègements attendus de l'Initiative PPTE. Toutefois, le taux d'endettement total pourrait se situer largement au dessus de la norme de 60% retenu par le Pacte de convergence.

Dans le domaine du commerce extérieur, la stratégie, indiqué dans le programme, vise à améliorer le solde extérieur courant et consiste à mettre en œuvre les réformes structurelles susceptibles d'accroître l'efficacité et la compétitivité de l'économie.

## **EVALUATION TECHNIQUE DU PROGRAMME**

- Présentation du programme

Le programme de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et un chronogramme de mesures. Par contre, des incohérences sont relevées entre les données figurant dans le programme pluriannuel de convergence et les annexes statistiques relatives au PIB et aux Finances Publiques.

En effet, l'évolution du PIB nominal indiquée dans les annexes statistiques n'est pas la même que celles retenues dans le Tableau des Opérations Financières de l'Etat servant de base de calcul des indicateurs de convergence. Dans le TOFE, le PIB nominal passe de 178,2 milliards en 2007 à 188,6 milliards en 2008 et à 199,5 milliards en 2009. Or dans les annexes statistiques, le PIB nominal passe de 187,9 milliards en 2007 à 203,1 milliards en 2008 et à 220,3 milliards en 2009.

- Cohérence entre les programmes

Au regard des incohérences dans les données, le programme n'est pas cohérent avec, le programme monétaire pour l'année 2007 et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Par ailleurs, le projet de loi des finances pour l'année 2007 n'est pas encore adopté par l'Assemblée Nationale.

- Amélioration continue des critères de convergence

A l'exception du critère relatif au taux d'endettement le profil des indicateurs de convergence n'est pas conforme à l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité relatif à l'amélioration continue des critères. Tous les critères de convergence se dégradent en 2008.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

A l'exception du critère relatif au taux d'inflation, les projections sur la période 2007-2009 indiquent que les critères de convergence ne seraient pas respectés en 2008, horizon de convergence.

- Pertinence des hypothèses

Les projections macroéconomiques font ressortir une croissance réelle du PIB de 4,7% en moyenne par an sur la période du programme pluriannuel de convergence. Ces projections sont réalisables au regard des hypothèses retenues dans le présent programme, notamment la hausse de la production de noix de cajou de 11,4% en moyenne par an et la reprise des investissements privés.

Toutefois, les perspectives de croissance restent tributaires des conditions climatiques favorables mais également et surtout d'une normalisation du dispositif de commercialisation fondée sur des accords commerciaux transparents, et libres de toute intervention de l'Etat dans la chaîne d'exportation. Il convient de rappeler qu'en 2006, les activités du secteur primaire avaient baissé de 3,1%, en rapport avec les perturbations intervenues dans le déroulement de

la campagne de commercialisation. En effet, une quantité importante de la production de noix de cajou, représentant 15% de la production est restée en souffrance dans les zones rurales. Cette situation résultait d'une décision gouvernementale de fixer le prix de référence au producteur au dessus de celui pratiqué par les intermédiaires et les exportateurs consécutivement à la chute des prix internationaux en 2006.

Au niveau du secteur secondaire, les perspectives de croissance de 5,3% en moyenne par an se fondent sur la relance de l'investissement privé étranger prévu dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des télécommunications. A cet égard, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi régissant la production, la tarification et la distribution de l'électricité, visant à tracer un cadre attractif pour les investisseurs privés. Il convient de noter que ces réformes prennent souvent du temps à se réaliser. Il faut d'abord procéder à l'audit technique et financier de l'entreprise pour en déterminer la valeur, ensuite, lancer l'appel d'offre pour trouver un éventuel repreneur et enfin entamer les négociations avec les investisseurs. Dans ces conditions, l'hypothèse d'une relance de l'investissement privé dans ce secteur paraît irréaliste pour la première année du programme pluriannuel de convergence.

Enfin, dans le secteur de l'industrie, la promotion de la transformation locale de la noix de cajou, inscrite dans le programme 2006-2008, pour l'année 2006, n'a pas connu un début de mise en œuvre et ne ressort pas dans le présent programme. Or l'industrialisation par la transformation de la noix de cajou est une activité à forte valeur ajoutée dont la mise en œuvre aurait permis de relancer substantiellement l'activité économique.

En ce qui concerne les prix, les projections font ressortir un taux d'inflation annuel moyen de 2,0% en moyenne par an sur la période du programme. Ces projections sont réalisables au regard de la tendance observée dans le passé. En effet, de tous les critères de convergence, celui relatif au taux d'inflation a été le plus souvent respecté au cours des dernières années. Ceci dénote d'une capacité des Autorités à maîtriser l'inflation. Toutefois, le programme pluriannuel de convergence 2007-2009 fait l'hypothèse d'un niveau de production de céréales de 119 200 tonnes par an, largement inférieur à la moyenne de 140 000 tonnes observée sur la période 2002-2005. La survenance d'une mauvaise pluviométrie ou d'une invasion acridienne pourrait compromettre le bon approvisionnement du marché en produits vivriers et, par conséquent, compromettre l'atteinte de l'objectif du taux d'inflation.

Au plan des finances publiques, le programme pluriannuel indique une tendance à une détérioration du taux de pression fiscale qui passerait de 11,0% en 2007 à 10,7% en 2008 pour s'établir à 10,3% en 2009. Autrement dit, en matière de mobilisation des recettes, aucune performance n'est attendue sur la période du programme

En effet, le programme pluriannuel de convergence 2007-2009 indique que les recettes fiscales augmenteraient au même rythme que celui observé en 2006, soit 3,6%, ce qui laisse croire que l'impact des mesures institutionnelles prises dans le cadre du programme 2006-2008 ne se limite qu'à l'année 2006 et que les mesures nouvelles arrêtées dans le cadre du présent programme n'auront aucun effet sur la période couverte par le présent programme.

Les recettes non fiscales sont inscrites à la baisse pour se situer à 11,5 milliards en 2007 contre 12,6 milliards et se stabiliseraient en 2009 à son niveau de 2007. Or en 2006, les recettes non fiscales ont été affectées par les retards dans les négociations de nouveaux accords de pêche avec l'Union Européenne. Par ailleurs, les moyens limités de contrôle des eaux territoriales ont conduit à une recrudescence de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, déviant de la zone maritime les bateaux de pêche en situation régulière. Au regard de ce qui précède et des prévisions de baisse des recettes non fiscales, faites dans le cadre du présent programme, tout laisse croire qu'aucune mesure n'est prise pour remédier à cette situation.

Par contre, les dépenses en capital qui s'effectueraient au profit des secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures augmenteraient de 1,2% par an et seraient essentiellement portées par les appuis extérieurs obtenus lors de la Table Ronde des partenaires au développement. Ainsi, le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes évoluerait légèrement en passant de 5,3% en 2007 à 5,5 % en 2008 puis à 5,7% en 2009. Au total, le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté en 2008, année de convergence, encore moins en 2009.

Du côté des dépenses, il est prévu que les dépenses courantes en proportion du PIB baissent, reflétant en partie la contraction de la masse salariale suite à la réforme de la fonction publique. Ainsi, le critère relatif à la masse salariale s'améliorerait en passant de 111,2 en 2007 à 71,5% en 2009. En effet, en vue de garantir une plus grande transparence et une meilleure gestion des dépenses salariales, le Gouvernement a initié, en septembre 2006, un système de paiement électronique des salaires des fonctionnaires à travers des comptes ouverts dans les banques. Cette réforme a permis d'identifier un surplus de près de 600 fonctionnaires qui seront extirpés du fichier de la fonction publique. De même, les dépenses en capital diminueraient en termes de PIB en passant de 12,7% en 2007 à 11,3% en 2008 pour s'établir à 11,0% en 2009. Au total, le solde budgétaire de base se détériorerait en 2007 pour s'établir à -8,2% contre -7,3% en 2006, avant de s'améliorer à partir de 2008.

### **2.4.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En dépit des réformes structurelles mises en œuvre, notamment le renforcement de l'administration fiscale et douanière, la Guinée-Bissau reste toujours confrontée à la faiblesse des recettes budgétaires et à la pression sur les dépenses courantes.

En effet, au cours des cinq dernières années, les recettes de licences de pêche ont stagné en termes de part de PIB reflétant en partie une faiblesse de l'administration et du contrôle des activités de pêche. Par ailleurs, l'économie bissau-guinéenne reste encore peu diversifiée et très sensible aux chocs externes.

Du côté des dépenses, en dépit des efforts réalisés pour contenir la masse salariale, les dépenses courantes demeurent à des niveaux ne permettant pas de dégager une épargne budgétaire nécessaire à la réalisation des investissements publics.

A l'horizon de convergence en 2008, la Guinée-Bissau ne respecterait aucun critère de convergence, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation.

Dans ces conditions, et pour remédier à ces tendances lourdes, la Commission recommande aux Autorités de bien vouloir procéder au réaménagement du programme pluriannuel de convergence 2007-2009.

Par ailleurs, la Commission recommande aux Autorités une mise en œuvre satisfaisante du programme économique de référence en cours d'exécution, condition essentielle pour la conclusion d'un programme post-conflit. Pour ce faire des mesures devraient être prises pour intensifier les efforts d'assainissement des finances publiques, à travers la poursuite des réformes visant l'amélioration des recettes fiscales. A ce titre, il conviendrait de :

- élaborer et mettre en œuvre, en relation avec la Commission de l'UEMOA, un programme d'appui pour le renforcement des capacités de l'Administration
- adopter une stratégie de commercialisation du cajou pour la prochaine campagne 2007 qui soit un retour aux conditions de commercialisation normales et des accords

commerciaux transparents, libres de l'intervention du Gouvernement dans la chaîne d'exportation ;

- abaisser le prix de référence utilisé pour le calcul des impôts à l'exportation du cajou, pour les aligner sur les prix extérieurs effectifs et réduire la taxe effective payée par les exportateurs ;
- réinstaurer la mission originelle du Comité Nationale de Trésorerie.

Enfin, pour relancer la croissance économique de manière forte et durable, les Autorités devraient mettre l'accent sur

- l'accélération des réformes structurelles, notamment dans le domaine de l'énergie et de l'eau ;
- la mise en œuvre du programme d'industrialisation, notamment la transformation de la noix de cajou
- et, la promotion des infrastructures et du secteur privé, afin d'impulser la reprise des investissements.

GUINEE BISSAU

Critères de convergence	PR.01-03		PR.02-04			PR.04-06			PROG. 2006 -08				PROG. 2007 -09			PACTE	
	2000	2001	2002		2003	2004		2005	2006				2007	2008	2009	Normes	
	Réalis.	Objec	Réalis	Objec	Réali	Réalis	Objec	Réalis	Réalis	Objec	Estima	Ecarts	Observation	Objec	Objec	Objec	Horizon 2008
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	-16,9	1,0	-13,1	1,1	-8,9	-10,5	6,1	-12,9	-10,8	-9,2	-7,3	1,9	Amélioration	-8,2	-4,9	-3,6	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)	-2,8		1,4		-7,6	-9,7		-7,0	-7,7		-2,2			1,2	-4,9	-3,6	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	8,4	4,0	3,5	3,0	3,3	-3,5	3	0,9	3,4	2,0	2,0	0,0	Inchangé	2,0	2,0	2,0	<=3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**	n.d.		n.d.		n.d.	n.d.		0,0	3,0		2,1			n.d.	n.d.	n.d.	
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	391,4	306,5	431,6	324,6	388,3	425,1	273,1	394,3	358,6	203,1	323,8	120,7	Dégradation	336,2	319,0	294,1	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	7,6	0,0	15,3		24,0	36,0	0	25,9	21,4	0,0	21,8	21,8	Dégradation	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0,0		3,4		5,3	17,7	0,0	3,9	4,2	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	7,6		11,9		18,7	18,3	0,0	22,0	17,2	0,0	21,8	21,8	Dégradation	0,0	0,0	0,0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	60,0	53,7	74,3	63,8	88,5	114,3	103,7	137,3	116,2	114,9	107,9	-7,0	Amélioration	111,2	80,6	71,5	<=35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*	37,8		39,9		83,6	110,7		109,6	103,2		86,2			69,7	80,6	71,5	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	20,0	13,7	16,7	9,8	5,8	4,2	16,3	16,9	9,3	34,0	2,6	-31,4	Dégradation	5,3	5,5	5,7	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscal	12,6		9,0		5,5	4,1		13,5	8,2		2,1			3,4	5,5	5,7	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	6,1	14,5	13,2	12,1	10,1	8,0	10,0	10,3	14,4	16,3	12,2	-4,1	Amélioration	12,0	7,1	6,0	<=5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	11,4	10,7	10,1	11,1	8,4	8,6	6,9	7,7	11,2	11,5	10,9	-0,6	Dégradation	11,0	10,7	10,3	>= 17 %
Autres indicateurs																	
Taux de croissance du PIB réel (%)	7,5	9,3	0,2	5,7	-7,1	0,6	4,2	3,2	3,8	4,3	1,8	-2,5		4,3	4,7	5,1	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à respecter dès 2000

PR. = Programme pluriannuel; Objec = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme.

## **2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI**

En 2006, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5% contre 6,1% en 2005 et pour un objectif de 5,9% projeté dans le cadre du programme pluriannuel 2006 - 2008. Cette décélération de la croissance liée notamment à la baisse de la production cotonnière, s'est déroulée dans un contexte marqué par un recul de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,5% contre 6,4% en 2005.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration des soldes budgétaires par rapport aux objectifs arrêtés dans le programme pluriannuel, en liaison avec le renforcement des recettes et de l'aide extérieur. Le solde budgétaire global s'est établi à -3% du PIB contre - 3,1% en 2005 et pour une prévision initiale du programme pluriannuel de -3,4%.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution s'est traduite par une diminution du déficit courant qui s'est situé à 6,9% du PIB contre 8,6% en 2005, du fait notamment de l'évolution favorable de la balance commerciale.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par un accroissement de 5,4% de la masse monétaire, reflétant ainsi l'évolution de ses contreparties.

En ce qui concerne l'état de la convergence, les quatre critères de premier rang ont été respectés en fin 2006. De même, le critère de second rang relatif à la masse salariale a été conforme à la norme prescrite dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

### **2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2006, la croissance réelle du PIB s'est établie à 5% contre 6,1% en 2005 et pour un objectif de 5,9% projeté dans le cadre du programme pluriannuel 2006 - 2008. Cette évolution s'explique principalement par une production agricole satisfaisante et l'exploitation de nouvelles mines aurifères.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 5% contre 6,6 % en 2005 en liaison avec un accroissement de la production agricole de 6,6%. Cette performance attendue de l'agriculture se justifie principalement par l'augmentation de la production céréalière de 8% liée notamment, à une bonne pluviométrie et à la poursuite de la mise en valeur de périmètres irrigués.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance estimée à 2,9% a été principalement impulsée par les performances de l'industrie extractive induites par une production d'or qui a atteint 56,9 tonnes avec l'entrée en activité des mines de Loulo et de Tabakoto. En outre, les branches énergie et BTP ont progressé respectivement de 10% et de 5,7 % du fait de la poursuite des travaux d'électrification et des réalisations d'infrastructures routières et de construction. Par contre, l'industrie manufacturière a été particulièrement affectée par le ralentissement des activités des usines d'égrenages, suite à la baisse de la production cotonnière de la campagne agricole 2005/2006. Elle a régressé de 5,8%.

Quant au secteur tertiaire, il affiche une croissance de 6,3% en rapport avec les performances des autres secteurs et le dynamisme de la branche « transports et télécommunications ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement de 1,7 point, 0,6 point et 2,7 points.

Du côté de la demande, la croissance économique a été principalement portée par la consommation finale totale. L'évolution favorable de la consommation finale totale a été particulièrement imputable à l'accroissement de la consommation des ménages de 12,4% lié aux effets favorables de la campagne agricole 2005–2006. De même, la progression de la



FBCF estimée à 1,2 % résulte essentiellement de sa composante privée avec les investissements relatifs à l'implantation de nouvelles mines d'or. Cette dynamique de la demande interne a entraîné une croissance des importations de 5,9%. Les exportations ont progressé également de 0,4% en raison notamment, des ventes d'or.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 7,8 points, -1,4 point et -1,4 point.

En terme nominal, le taux d'investissement est passé de 21,4% en 2005 à 16,8% en 2006. Quant au taux d'épargne intérieure, il se situe à 11,1% en 2006 contre 14,1% en 2005.

Le taux d'inflation annuel moyen mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, est ressorti à 1,5% contre 6,4% en 2005. La diminution du niveau général des prix en 2006 est liée à la détente des prix des céréales résultant essentiellement de l'accroissement de l'offre en liaison avec la bonne campagne agricole.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est inscrite dans la logique de la mise en oeuvre effective des objectifs du programme pluriannuel. Des efforts ont été fournis pour accroître les recettes budgétaires et du côté des dépenses, les dispositions ont été prises pour renforcer davantage les dépenses d'investissement. Par ailleurs, l'aide extérieure a été confortée par des appuis budgétaires et les ressources de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM).

Les recettes totales ont augmenté de 5% pour s'établir à 17% du PIB. Cette évolution se justifie essentiellement par l'accroissement des recettes budgétaires de 6%, en rapport avec le doublement du niveau des recettes non fiscales. Ces recettes non fiscales ont progressé en passant de 15,1 milliards en 2005 à 30,2 milliards du fait du recouvrement des dividendes des sociétés minières, suite aux bons résultats de la filière aurifère en 2005. Dans la même période, les recettes fiscales ont crû de 2,9% sous l'impulsion d'un certain nombre de mesures portant notamment, sur la maîtrise et l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des capacités de vérification et d'enquête des services fiscaux et la modernisation de l'équipement et du fonctionnement de l'Administration fiscale. Ainsi, les recouvrements fiscaux ont été considérablement confortés par la mise en application des mesures récemment prises et relatives à l'élargissement de la base de taxation de l'impôt spécial sur certains produits, l'amélioration de l'évaluation par les douanes du chargement des conteneurs en groupage, le renforcement du contrôle des importations des véhicules, la réduction des exonérations et la réorganisation de l'administration des douanes. Quant aux dons, ils s'élèvent à 162,6 milliards dont 81,3 milliards sous forme d'aides budgétaires.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 10,8% pour représenter 25,3% du PIB nominal. Cette augmentation se justifie principalement par le renforcement des dépenses d'investissement en rapport avec la réalisation des travaux d'infrastructures et la poursuite des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Ces dépenses d'investissement ont augmenté de 28,2% pour se situer à 11% du PIB nominal, du fait des ressources extérieures attendues notamment, des appuis budgétaires et de la mise en oeuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Quant aux dépenses courantes, elles ont crû de 7% pour se situer à 14,4% du PIB. Cette augmentation s'explique par le renforcement des dotations en fonctionnement des services publics et l'augmentation de la masse salariale de 8,1 % en raison notamment, de la prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires et du réaménagement de la grille salariale de certaines catégories.

Au total, l'évolution de la situation des finances publiques a été largement conforme aux prévisions du programme pluriannuel 2006-2008. Le solde global hors dons initialement prévu à

-9 % du PIB nominal s'est établi à -8,2% contre -7,1% en 2005. De même, le solde global rapporté au PIB calculé hors IADM s'est situé à environ -3% contre -3,1% en 2005 et pour un objectif de -3,4%.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours évalué à 1774,6 milliards en 2005 a enregistré une baisse considérable en ressortant à 742,9 milliards en 2006. Il représente 23,9% du PIB contre 60% en 2005 du fait d'une annulation du stock de la dette multilatérale de 1085,2 milliards de francs CFA obtenu dans le cadre de l'initiative du G8. Le service de la dette publique totale est ressorti à 65,3 milliards et représente 13,4% des recettes budgétaires.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 95,5 milliard en 2006 contre 61,3 milliards en 2005, soit une amélioration de 34,2 milliards imputable à la bonne tenue des transactions courantes et du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit des transactions courantes s'est réduit de 30,7 milliards pour se situer à 217,3 milliards, sous l'effet de l'évolution favorable de la balance commerciale qui est ressorti déficitaire de 17,8 milliards contre 101,8 milliards en 2005, à la suite d'une augmentation des exportations (+34,7%) plus soutenue que celle des importations (+16,8%). La hausse des exportations résulte de l'effet conjugué de la bonne tenue des cours de l'or, et de la progression des volumes exportés à la suite de la mise en exploitation effective de la mine d'or de Loulo. Les recettes tirées des ventes d'or se sont établies à 535,3 milliards contre 358,8 milliards en 2005, soit un accroissement de 49,2%. Celles procurées par le coton se sont accrues de 8,3%. Quant aux importations, leur accroissement reflète essentiellement l'augmentation de la facture pétrolière et des achats de biens d'équipement, en liaison avec la construction de deux nouvelles mines d'or à Kodiéran et Tabakoto. Le déficit des services s'est établi à 153,6 milliards en aggravation de 12,5 milliards par rapport à l'année 2005, du fait du fret et de l'assurance sur marchandises. Les revenus nets sont ressorti à -153,6 milliards contre -141,1 milliards en 2005, en liaison avec les sorties au titre des revenus d'investissements directs étrangers. L'excédent des transferts courants s'est réduit de 21,1 milliards par rapport à l'année 2005 en liaison avec les transferts privés et publics. Hors transferts officiels, le ratio de la balance courante, rapporté au PIB s'est replié à -8,5% contre -10,6% une année auparavant. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est renforcé de 11,7 milliards, en s'établissant à 312,8 milliards. Cette évolution favorable a été notamment attribuable à l'amélioration du compte de capital à la faveur de la remise de dette de 1.085,2 milliards obtenue dans le cadre de l'IADM.

Pour ce qui est de l'évolution des agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, se sont établis à 529,4 milliards à fin décembre 2006, en hausse de 104,8 milliards reflétant, en partie, l'impact de l'allègement de dette au titre de l'IADM.

Le crédit intérieur s'est établi à 418,4 milliards, en baisse de 14,5%, par rapport à la période correspondante de 2005. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 82,9 milliards, pour se situer à -109,3 milliards à fin décembre 2006, en liaison avec la baisse de 78,0 milliards des engagements de l'Etat, dont l'impact a été renforcé par la hausse de 4,9 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. La forte baisse des engagements de l'Etat résulte de celle de 61,6 milliards des remboursements des concours du FMI.

L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 2,3% pour atteindre 527,7 milliards, à la suite de la hausse de 4,0 milliards des crédits de campagne et de 7,7 milliards ou 1,5% des crédits ordinaires. Les mises en place ont concerné des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2007/2008.

La masse monétaire s'est inscrite à 892,5 milliards, en hausse de 6,0% par rapport à fin décembre 2005. Les dépôts ont progressé de 10,3% tandis que la circulation fiduciaire a enregistré un repli de 0,1%.

## 2.5.2. ETAT DE CONVERGENCE

### 2.5.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006

L'état de la convergence se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -0,5% en 2005 à -0,8%. Ce critère calculé hors PPTTE et dons budgétaires s'est établi à 2,9% contre 2,1% en 2005 et pour un objectif de 2,5% retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. Ce résultat se justifie principalement par une bonne maîtrise de l'évolution des dépenses de base.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** se situe à 1,5% contre 6,4 % en 2005 pour une norme communautaire de 3,0 % maximum. Cette évolution des prix est liée à la détente des prix des céréales en liaison avec une bonne campagne agricole.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** est ressorti à 23,9% contre 60% en 2005, pour un objectif de 60,4% du programme pluriannuel 2006-2008, en liaison avec la poursuite du traitement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTTE et de l'annulation du stock de la dette au titre de l'IADM.
- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006.
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006.

#### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 32,5% contre 30,9 % en 2005 pour un objectif de 31,7% du programme pluriannuel 2006-2008. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE se situe à 24,9% contre 25,3% en 2005.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est amélioré en se situant en 23,1% contre 22% en 2005 et pour un objectif de 22,6% prévu dans le cadre du programme pluriannuel 2006-2008. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE est ressorti à 17,4% contre 17,3% en 2005.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à 8,4% contre 10,6% en 2005 pour un objectif de 6,8% du programme pluriannuel 2006 – 2008.

- **Le taux de pression fiscale** est passé de 15,4 % en 2005 à 14,7% en 2006 pour un objectif de 15,8 % du programme pluriannuel 2006-2008.

L'appréciation des conditions de convergence en 2006 par rapport à l'année précédente indique que les quatre critères de premier rang ont été respectés. De même, le critère relatif à la masse salariale présenterait un résultat conforme à la norme prescrite dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

### **2.5.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009**

#### **Principaux éléments du programme**

Le présent programme pluriannuel transmis à la Commission le 08 décembre 2006, définit la stratégie que compte mettre en œuvre le Mali durant la période 2007 - 2009, afin de respecter les critères de convergence et d'atteindre les résultats projetés dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Dans l'optique de la réalisation de ces objectifs, les actions à entreprendre devraient essentiellement porter sur :

- une accélération de la croissance à travers notamment le développement des filières de production rurales et minières.
- et une amélioration des conditions de vie des populations par la poursuite des efforts entrepris dans les secteurs sociaux.

Ainsi, le renforcement du secteur productif à travers notamment la réalisation des projets prévus dans le cadre du Millenium challenge et la création de nouvelles unités industrielles, devraient aider à réaliser un taux de croissance réel moyen annuel du PIB de 6% sur la période 2007 – 2009.

Cette croissance se justifierait principalement par les performances du secteur primaire notamment en matière de valorisation et de diversification des productions. L'agriculture bénéficierait d'appuis importants durant la période du programme à travers particulièrement, des projets d'appui aux services agricoles et la mise en valeur de périmètres irrigués. A cet égard, les accords du Millenium challenge prévoient près de 136 milliards sur cinq ans pour le financement de la riziculture irriguée.

Au niveau du secteur secondaire, l'industrie manufacturière et les branches énergie et BTP constitueraient les principales sources de la croissance. Ainsi, d'importants investissements sont prévus en vue de redynamiser la branche textile. De même, la création d'une zone industrielle autour de la zone aéroportuaire permettrait l'émergence de nouvelles unités de production notamment dans le domaine de l'agroalimentaire. Quant aux activités des branches énergie et BTP, elles progresseraient du fait de la poursuite des travaux d'électrification et de construction d'infrastructures. La production d'or passerait de 58,7 tonnes en 2007 à 59,3 tonnes en 2008 puis à 55,4 tonnes en 2009.

Par ailleurs, la branche des « transports et télécommunications » connaîtrait un essor important et contribuerait de ce fait, à renforcer le secteur tertiaire. Cette évolution s'expliquerait principalement par la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie cellulaire et la promotion de nouveaux produits de télécommunications. En outre, les activités de commerce et de transport connaîtraient un regain de dynamisme en raison de la consolidation des réformes relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires et l'augmentation des trafics de la Compagnie Aérienne du Mali (CAM) et de la société ferroviaire Transrail – SA.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation annuel moyen demeurerait en dessous de 3% sur toute la période, sous l'hypothèse d'une stabilité du cours du pétrole. En effet, une des priorités retenues dans le cadre de la présente stratégie est l'instauration d'une sécurité alimentaire. La réalisation de cet objectif requiert la garantie d'approvisionnement en denrées alimentaires de toutes les populations. De ce fait, il est envisagé de conforter et d'élargir le système de prévention et de gestion des crises alimentaires. En plus, le renforcement des politiques sectorielles notamment dans les domaines de l'agriculture devrait contribuer à l'accroissement des productions et par conséquent, un approvisionnement régulier des marchés.

Dans le domaine des finances publiques, la politique budgétaire serait axée sur l'accroissement des recettes et l'amélioration de l'efficacité des dépenses. De ce fait, des efforts seraient fournis pour assurer une progression des recettes fiscales de 9,4% en moyenne par an. Le taux de pression fiscale passerait de 14,7% en 2006 à 15,8% en 2009, sous l'impulsion d'un certain nombre de mesures portant notamment, sur l'élargissement de l'assiette, la réduction des exonérations, l'amélioration de l'efficacité des services de recouvrement et la réorganisation de l'administration fiscale. Dans la même période, les ressources de privatisation et les recettes non fiscales tirées par les dividendes des sociétés minières, contribueraient à renforcer les recettes internes.

S'agissant des dépenses, la situation se caractériserait par le renforcement des actions de l'Etat en faveur des secteurs sociaux en vue de la réalisation des objectifs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. Les économies réalisées du fait de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale ( IADM ), permettraient de conforter les dépenses totales, qui augmenteraient de 7,6% en moyenne par an. Cette évolution se réaliserait principalement en faveur des dépenses d'investissements. Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales se situerait largement au - dessus du seuil de 20% sur toute la période du programme. Par ailleurs, la restructuration des dépenses courantes en faveur des secteurs sociaux se poursuivrait. L'accroissement des dépenses courantes projeté à 6% en moyenne par an se justifierait essentiellement par la hausse continue de la masse salariale et des achats de biens et services. Toutefois, le ratio "masse salariale sur recettes fiscales" demeurerait en deçà de la norme communautaire. Il ressortirait à 30,4% en 2009 contre 31,5% en 2007.

Dans ce contexte des finances publiques, marqué par l'insuffisance des recettes intérieures et l'exigence des dépenses de lutte contre la pauvreté, le critère relatif au solde budgétaire de base corrigé des ressources PPTTE se situerait à -0,3 % en 2007 puis à 0,4 % en 2008 et à 0,1% en 2009.

En ce qui concerne la dette publique, le Gouvernement mènera une politique prudente en ne contractant que des crédits extérieurs concessionnels. L'encours de la dette total estimé à 850,8 milliards en 2007 augmenterait dans la période pour se situer à 980,9 milliards en 2009. De ce fait le ratio « encours de la dette sur PIB nominal » passerait de 25,3% en 2007 à 25,8% en 2009. Ce critère demeurerait donc largement respecté.

Au plan des échanges extérieurs, le solde extérieur courant hors transferts officiels s'améliorerait sur la période, sous l'effet de l'évolution favorable de la balance commerciale. Il se situerait à -5,7% du PIB en 2009 contre -7,6% en 2007 en rapport avec la redynamisation et la diversification des exportations à travers le renforcement de la compétitivité de l'économie.

En matière de réformes structurelles, les efforts d'assainissement et de restructuration de la filière cotonnière et du secteur bancaire seront poursuivis. En outre, la revue des textes relatifs

à la Caisse des Retraités du Mali ( CRM ) permettrait d'équilibrer durablement le régime de retraite des agents de l'Etat.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels. En plus, il comporte les différentes annexes prévues à savoir : les annexes statistiques, le point sur l'état d'exécution des Directives portant harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, la matrice des mesures et son calendrier de mise en œuvre.

- Cohérence des programmes

Le présent programme est dans ses orientations, cohérent avec le programme monétaire et le programme économique et financier conclu avec les Institutions de Bretton Woods.

- Amélioration continue des critères de convergence

A l'exception du critère relatif au solde budgétaire de base, les autres critères de convergence enregistreraient une amélioration continue conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

- Conformité par rapport aux objectifs de convergence

Suivant les estimations du présent programme, les quatre critères de premier rang seraient respectés en 2006. Toutefois ces résultats demeureraient très précaires. Les prévisions annoncent une dégradation du critère relatif au solde budgétaire de base en 2007. En 2008, les conditions de convergence pourraient être respectées.

Au niveau des critères de second rang, seuls ceux relatifs au taux de pression fiscale et au déficit extérieur courant hors dons présenteraient des résultats non conformes aux normes communautaires.

- Pertinence des hypothèses

Les perspectives relatives à la période sous revue se présentent sous de bons auspices avec le démarrage des projets initiés dans le cadre du millénium challenge. En effet, la mise en œuvre effective des projets prévus dans le domaine de l'agriculture, notamment la mise en valeur de 16 000 hectares de terres dans la zone office du Niger, permet de présager d'une hausse continue de la production agricole. De même, la poursuite des travaux d'électrification et de réalisation d'infrastructures de base ainsi que les investissements attendus dans le cadre du renforcement du tissu industriel contribueraient à conforter la croissance du secteur secondaire. Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique bénéficierait d'un environnement économique favorable, en conséquence de la mise en œuvre des réformes structurelles, particulièrement dans les secteurs bancaire, cotonnier et des télécommunications.

Partant de ces constats, l'objectif d'une croissance réelle de 6% en moyenne sur la période du programme semble réaliste.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation pourraient se situer en-dessous de la norme communautaire de 3%, au regard des actions envisagées pour dynamiser le mécanisme de stock de sécurité alimentaire et assurer un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers.

Au plan des finances publiques, les recettes budgétaires demeureraient encore insuffisantes pour créer les conditions de convergence durable. Le taux de pression fiscale se situerait encore en deçà de la norme communautaire. Il passerait de 15,2 % en 2007 à 15,8% en 2009. Dans le même temps, les dépenses de base augmenteraient d'environ 7% en moyenne par an pour représenter 17,9 % du PIB en 2009, en rapport avec l'accroissement continu de la masse salariale, le renforcement des dotations de fonctionnement et les investissements prévus dans les secteurs prioritaires. D'ailleurs, le solde budgétaire de base estimé à 2,9% du PIB nominal en 2006 se dégraderait en 2007, pour se situer à -0,3% du fait principalement des dépenses exceptionnelles affectées au financement des élections présidentielles et législatives. Ce critère clé ressortirait à 0,1% en 2009 contre 0,4% en 2008, reflétant ainsi la précarité de la situation financière de l'Etat.

Ces résultats commandent que des efforts exceptionnels soient fournis pour relever le niveau des recettes. A ce propos, les dispositions devraient être prises pour assurer la mise en œuvre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAMGFP) évoqué dans le cadre du présent programme pluriannuel. L'exécution effective des mesures retenues dans le cadre de ce plan devrait permettre d'accroître l'efficacité des administrations fiscales et d'adapter les conditions de décaissement des financements extérieurs aux procédures budgétaires nationales. De ce fait, dans la période du programme, le cadre de gestion des finances publiques pourrait être favorable à l'accroissement des recettes intérieures et au renforcement de l'aide budgétaire. Cette situation contribuerait à améliorer l'équilibre des finances publiques et par conséquent, à conforter la dynamique de convergence.

Toutefois, pour consolider ces acquis et asseoir les bases d'une viabilité financière durable, il faudrait nécessairement réduire les risques de dérapage des dépenses de transferts souvent engagées en vue de soutenir des secteurs d'activités. Par rapport à cette préoccupation, il apparaît nécessaire de parachever les réformes structurelles, notamment la politique de restructuration des secteurs cotonnier, bancaire et des télécommunications.

### **2.5.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Mali respecterait les conditions de convergence en 2008. De ce fait, la Commission juge conforme le programme et recommande son adoption par le Conseil des Ministres. Toutefois, pour consolider la dynamique d'assainissement du cadre macroéconomique qui ressort dudit programme, des efforts devraient être fournis dans le sens d'accroître le niveau des recettes fiscales. Par rapport à cette préoccupation, les Autorités maliennes ont adopté un Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté de deuxième génération, essentiellement axée sur l'accélération de la croissance. Cette stratégie vise à asseoir une base économique vigoureuse susceptible de promouvoir une viabilité financière. Pour ce faire, le Mali devrait poursuivre et accélérer les réformes structurelles et sectorielles actuellement entreprises. Il devrait également renforcer sa politique d'assainissement des finances publiques.

S'agissant des réformes structurelles et sectorielles, il conviendrait de :

- renforcer la politique de développement des infrastructures, notamment l'infrastructure rurale visant à promouvoir davantage la culture irriguée ;

- poursuivre la restructuration des entreprises publiques notamment la mise en œuvre du programme de privatisation de la SOTELMA et de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) ;
- poursuivre l'assainissement et la restructuration du système bancaire ;
- mettre en œuvre les mesures identifiées dans le cadre de la réforme de la Caisse des Retraités du Mali (CRM) ;
- accroître les capacités de l'Administration malienne à assurer un suivi technique et financier du secteur aurifère afin de mieux cerner les retombées de ladite filière pour l'économie ;

Au niveau des finances publiques, il s'agira plus précisément de :

- poursuivre l'assainissement des dépenses publiques et orienter les compléments d'aides extérieures vers les priorités indiquées dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ;
- poursuivre les efforts de réduction des exonérations et d'élargissement de l'assiette fiscale afin de relever le taux de pression fiscale.



Critères de convergence	PR.00-02		PR.01-03		PR.02-04		PR.03-05		PR.04-06		PR.05-07		PROG. 2006 -08				PROG. 2007 -09			PACTE
	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006				2007	2008	2009	Normes
	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Réali	Objec	Estimé	Ecarts	Observation	Objec	Objec	Objec	Horizon 2008
													(1)	(2)	(2)-(1)					
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	1,9	-0,8	2,6	-2,2	1,1	-1,5	0,9	-0,4	0,8	-1,0	0,3	-0,5	0,1	-0,8	-0,9	Dégradatio	-1,2	-0,2	-0,1	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)*	2,5		-0,2		0,6		3,1		1,3		2,1		2,9				-0,3	0,4	0,5	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	3,0	-0,7	3,0	5,2	3	5,0	3,0	-1,3	3	-3,1	3	6,4	3,0	1,5	-1,5	Amélioratio	1,9	1,3	1,8	<=3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**		1,2		2,6		3,0		0,1		-1,0		1,5		3,6			n.d.	n.d.	n.d.	
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	94,9	92,3	65,5	84,2	96,3	83,4	65,8	70,1	-2,4	63,9	65,7	60,0	64,0	23,9	-40,1	Amélioratio	25,3	25,7	25,8	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0,0	0,0		0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0	0	0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0		0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0	0	0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0		0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0	0	0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	29,0	32,4	28,1	31,5	27,1	30,5	26,2	30,4	27,4	30,9	32,3	30,9	31,7	32,5	0,8	Dégradatio	31,5	30,8	30,4	<=35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*	29,2		29,0		29,4		27,3		28,8		25,3		24,9				27,2	26,8	26,3	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	22,0	23,2	19,7	19,4	21,8	20,5	24,8	22,4	21,3	22,7	22,5	22,0	22,6	23,1	0,5	Amélioratio	23,4	22,9	23,8	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscales (%)	9,1		12,3		10,0		11,2		14,4		17,3		17,4				21,8	22,8	23,8	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	7,6	12,0	10,5	12,5	10,7	6,1	9,6	9,2		10,2	5,3	10,6	8,6	8,4	-0,2	Amélioratio	7,6	6,1	5,7	<=5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	14,2	11,9	15,4	12,3		13,8	15,1	14,2	14,7	14,9	15,4	15,4	15,8	14,7	-1,1	Dégradatio	15,2	15,3	15,8	>= 17 %
Autres indicateurs																				
Taux de croissance du PIB réel (%)	4,7	-3,3	6,7	11,9	7	4,3	3,6	7,6		2,3	7,1	6,1	5,9	5,0	-0,9		5,4	6,3	6,5	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à respecter dès 2000

PR. = Programme pluriannuel; Objec = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme.

## **2. 6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER**

L'activité économique a enregistré un ralentissement en 2006. Le taux de croissance du PIB s'est établi à 3,2% contre 7,0% en 2005 pour un objectif de 4,1% prévu dans le programme pluriannuel de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité 2006-2008. Cette décélération de l'activité économique s'explique essentiellement par la faible augmentation de la production agricole. L'activité économique s'est déroulée en 2006 dans un contexte marqué par la maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 0,1% contre 7,8% en 2005.

En matière de finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une légère détérioration des principaux soldes. Ainsi, le solde global rapporté au PIB nominal s'est situé à -3,9% en 2006 contre -3,0% en 2005.

Au niveau des comptes extérieurs, le ratio du déficit du compte courant rapporté au PIB s'est amélioré en s'établissant à 7,1% du PB en 2006 contre 8,0% en 2005 en relation avec la baisse du déficit de la balance commerciale notamment.

La situation monétaire s'est caractérisée par une amélioration des avoirs extérieurs nets et une baisse du crédit intérieur. Globalement, la masse monétaire a augmenté de 6,1%.

En matière de convergence, une amélioration sensible de la plupart des critères est enregistrée en 2006. Excepté le solde budgétaire de base rapporté au PIB, les critères de premier rang ainsi que deux critères du second rang sont respectés.

### **2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2006, le taux de croissance réel du PIB s'est situé à 3,2%. Cette évolution de l'activité économique résulte d'une progression différenciée des trois secteurs de l'économie. La croissance du secteur primaire est particulièrement modérée en dépit d'un bon hivernage au cours de la campagne agricole.

En effet, l'activité dans le secteur primaire a progressé de 2,3% en 2006 contre 13,0% en 2005. La décélération de ce secteur est essentiellement imputable à la faible augmentation de la production agricole, soit 1,4% en 2006 contre 20,5% en 2005, malgré l'apport significatif de la culture irriguée. Les autres branches du secteur ont toutes connu des progressions plus importantes que celles de l'année dernière. L'élevage a progressé de 3,8% contre 0,8% en 2005.

Le secteur secondaire a connu un dynamisme avec un taux de 4,5% grâce aux performances de toutes les branches de ce secteur à l'exception de celle des BTP. Les mines, les industries manufacturières et la branche énergie ont progressé respectivement de 7,3%, 3,6% et 6,8% suite à l'augmentation de la production de l'uranium, à la reprise des activités dans le domaine de la production des matériaux de construction, de produits chimiques et aux travaux d'extension, de promotion initiées par les sociétés d'électricité et d'eau. Par contre, la branche des BTP a connu une baisse de 1,0% par rapport à 2005 marquée par la réalisation d'importants travaux dans le cadre des jeux de la francophonie.

Le secteur tertiaire a connu un taux de croissance de 3,6% sous l'impulsion de toutes les branches à l'exception de celle des transports. Le commerce, les hôtels et restaurants ont renforcé le rythme de leurs activités commerciales avec l'accroissement des marges sur la production agricole et sur les importations favorisées par la hausse des revenus des ménages. La valeur ajoutée des autres services s'est renforcée par les activités de recherches minières et

pétrolières. Quant aux transports, ils ont enregistré un recul de 1,5% en rapport avec la hausse des prix des produits pétroliers.

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été respectivement de 1,4 point, 0,5 point et 1,3 point en 2006.

Sous l'angle de la demande, la croissance en 2006 est tirée par la consommation et la formation brute du capital fixe (FBCF). La demande intérieure s'est caractérisée par une reprise de la consommation privée avec un taux de 4,1%. Cette évolution s'explique par la bonne production agricole enregistrée en 2005 qui doit avoir un effet positif sur le volume de la consommation en 2006 ainsi que la hausse des salaires des fonctionnaires et le recrutement de nouveaux diplômés. La consommation finale des administrations publiques a augmenté de 4,4% en rapport avec le volume élevé des services consommés.

La croissance de la FBCF a été essentiellement induite par sa branche privée soutenue par les investissements. En effet, la FBCF privée a cru de 4,5% en rapport avec la poursuite des investissements par les entreprises évoluant dans les domaines de la recherche pétrolière, des communications, de l'énergie, de constructions des logements par les ménages et du relèvement du capital cheptel. Sa composante publique a progressé de 3,7% sous les effets de la hausse des investissements financés sur ressources extérieures.

Les échanges extérieurs se sont caractérisés par une baisse simultanée des exportations et des importations. Les exportations ont régressé de 3,1% compte tenu du repli des ventes d'or. Les importations ont chuté de 6,7% en relation avec la baisse des importations de céréales et des biens d'équipement.

Au total, les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs ont été de 3,6 points, -1,4 point et 1 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 6,0% contre 4,5% en 2005 et le taux d'investissement s'est établi à 17,4% contre 18,9% en 2005.

L'année 2006 a été marquée par une baisse de l'inflation. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,1% contre 7,8% en 2005. Cette évolution résulte de la baisse des prix des produits alimentaires et de la hausse des prix des produits non alimentaires. La baisse des prix des produits alimentaires est liée à un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers suite aux bons résultats de la campagne agricole 2005-2006. Toutefois, le recul du niveau des prix des produits alimentaires a été limité par la crise de la grippe aviaire qui a favorisé la désaffection des consommateurs de la viande de la volaille et a augmenté la demande en poisson et en viande autre que celle de la volaille. La hausse des prix des produits non alimentaires s'explique par le renchérissement du prix du carburant.

S'agissant des finances publiques, l'objectif de la politique budgétaire du Gouvernement a visé la poursuite de l'assainissement des finances publiques, à travers notamment la mobilisation accrue des ressources internes, la maîtrise des dépenses courantes et la réduction des arriérés de paiement intérieurs. Mais cet objectif ne sera pas atteint.

En effet, les recettes budgétaires totales et dons se sont stabilisés comme en 2005 à 16,0% du PIB nominal. Les recettes budgétaires ont progressé de 11,3% en 2006 pour atteindre 11,8% du PIB contre 11,1% en 2005. Cette performance provient de la progression de 12,0% des recettes fiscales qui se sont établies à 11,4% du PIB contre 10,7% en 2005. Cette évolution, résultat d'une croissance sensible des recettes de la fiscalité intérieure, est à mettre à l'actif des mesures prises pour réduire la fraude fiscale, et aux efforts déployés par les régies financières pour mobiliser davantage les recettes internes. Il s'agit notamment de l'amélioration du

rendement des opérations d'importations et de la maîtrise des opérations de transit spécial. Les recettes de la fiscalité de porte n'ont progressé que de 4,3%, traduisant ainsi l'impact de l'entrée en vigueur du schéma de libéralisation des échanges au sein de la CEDEAO.

Sur l'ensemble de l'année 2006, les recettes non fiscales et les recettes des comptes spéciaux ont été de 7,2 milliards contre des réalisations de 7,7 milliards en 2005. Quant aux dons, ils se sont situés à 74,6 milliards contre 84 milliards en 2005.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 9,4% sous l'influence des dépenses courantes pour représenter 19,9% du PIB contre 19,0% en 2005. Les dépenses courantes ont augmenté de 18,2% pour atteindre 10,9% du PIB contre 9,7% en 2005. La quasi-totalité des rubriques ont été mieux contrôlées sauf les subventions et transferts qui ont dépassé les prévisions budgétaires de 6,5 milliards pour surtout pallier les conséquences de la crise alimentaire de 2005 dont les effets se sont poursuivis. Un dépassement de plus de 5 milliards par rapport aux prévisions a été également enregistré au niveau des allocations aux budgets annexes et comptes spéciaux.

Les dépenses d'investissement ont baissé en 2006 pour représenter 8,8% du PIB contre 9,1% en 2005. Cette évolution s'explique d'une part, par la baisse des financements sur ressources intérieures de 13,1% compte tenu de la mise en œuvre plus lente que prévu de certains projets prioritaires et, d'autre part, par les retards accusés dans la mobilisation des ressources extérieures qui n'ont augmenté que de 10,2% du fait des conditionnalités des bailleurs de fonds.

Reflétant la progression des dépenses publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2006 s'est soldée par une aggravation des déficits des principaux soldes. Ainsi, les déficits globaux hors dons et avec dons rapportés au PIB se sont établis respectivement à 8,1 % et 3,9% contre 7,9% et 3,0% en 2005.

En ce qui concerne la situation de la dette publique, son encours a évolué à la baisse avec la prise en compte des effets du bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale. Dans ce cadre, le pays a obtenu une annulation de sa dette vis-à-vis du FMI de la BM et de la BAD pour des montants respectifs de 65,9 milliards, 575,9 milliards et 142,5 milliards soit un montant global de 784,3 milliards. Ainsi l'encours de la dette publique extérieure y comprise le FMI qui était estimé à 1025,8 milliards en 2005 se situe à environ 320,4 milliards en 2006.

L'encours de la dette intérieure est estimé à 195 milliards en 2006 contre 210,0 milliards en 2005. L'encours de la dette publique totale est estimé à 457,4 milliards et représente environ 25,6% du PIB contre 68,6% en 2005.

Le service de la dette publique au titre de l'année 2006 est estimé à 20,8 milliards de F CFA. Ce montant correspondrait à 9,9% de recettes budgétaires.

Au niveau des comptes extérieurs, la balance des paiements a dégagé un solde excédentaire de 74,8 milliards en 2006 contre 11,5 milliards en 2005. Cette performance est induite par la réduction du déficit de la balance courante et confortée par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit courant, hors dons, s'est établi à 9,9% contre 11,0% en 2005. Cette amélioration est imputable la balance commerciale qui a enregistré une réduction du déficit de 33 milliards, induite par une baisse des importations de 29,4 milliards conjuguée à une hausse des exportations de 3,6 milliards. Le déficit de la balance des services est réduit de 8,4 milliards tandis que les revenus nets ont passé de -7,6 milliards en 2005 à -8,4 milliards en 2006. Les transferts courants ont régressé de 32,1 milliards en liaison avec une baisse des aides budgétaires et des transferts courants de 45,2 milliards consécutive à la sortie de la situation de crise alimentaire qu'avait connue le pays en 2005. Toutefois, les aides alimentaires attendues

dans le cadre de la reconstitution du stock national de réserve sont évalués à 23,4 milliards, en hausse de 12,3 milliards par rapport à 2005.

Le compte de capital et d'opérations financières est ressorti excédentaire de 202,2 milliards, en hausse de 49,6 milliards par rapport à 2005 en liaison avec la mobilisation accrue des ressources extérieures et l'annulation de la dette multilatérale dont celle due au FMI.

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie à 154,2 milliards à fin décembre 2006, contre 71,7 milliards à fin décembre 2005, soit une hausse de 82,5 milliards. Cette évolution est exclusivement imputable à la hausse de 101,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, reflétant en partie, l'impact de l'allègement de dette au titre de l'IADM.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en baisse de 40,7 milliards ou 21,2%, en ressortant à 151,1 milliards à fin décembre 2006. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 78,5 milliards pour s'établir à -8,0 milliards, du fait du repli de 54,2 milliards des dettes de l'Etat sur le système bancaire, dont l'impact a été conforté par la hausse de 24,2 milliards de ses créances vis-à-vis du système bancaire.

Les crédits à l'économie sont ressortis à 159,1 milliards, en hausse de 31,2% par rapport à leur niveau de décembre 2005, en liaison avec l'augmentation de 38,3 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires est due essentiellement aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services.

La masse monétaire a augmenté de 14,8%, en s'établissant à 285,5 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution de la liquidité globale s'est traduite par la hausse de 23,1% de la circulation fiduciaire et de 8,5% des dépôts en banque.

## 2.6.2. ETAT DE LA CONVERGENCE

### 2.6.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE

La situation de la convergence se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB** s'est établi à -2,7% en 2006 contre -2,9% en 2005 pour un objectif de 0,1% prévu au programme pluriannuel 2006-2008 en liaison avec une progression des recettes moins importante que celle des dépenses courantes.  
Quant au ratio du solde budgétaire de base hors dépenses financées sur ressources PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB, il se situerait à -0,5% contre 0,7% en 2005 en raison de l'importance des dépenses courantes.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 0,1% en 2006 contre 7,8% en 2005. Cette évolution est liée aux bonnes campagnes agricoles 2005/2006 et 2006/2007 et à une stabilité relative des prix des hydrocarbures après leur envolée au premier semestre.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** s'est situé à 25,6% en 2006 contre 68,6% en 2005 pour une norme communautaire maximale de 70%. Cette chute fait suite au bénéfice de l'annulation de la dette obtenue dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale.

- **Les arriérés de paiement :**
  - **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** a été respectée en 2006.
  - **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** a été respectée en 2006.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situe à 33,9% en 2006 contre 34,7% en 2005 pour un objectif de 32,3% au programme pluriannuel. Ce recul du taux s'expliquerait par une hausse de la masse salariale en raison des nouveaux recrutements et de la revalorisation de 10% des salaires. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE s'établit à 31,0% en 2006 contre 29,5% en 2005. La norme communautaire de 35% maximum a été respectée en 2006.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** est porté à 31,4%, contre 40,4% l'année précédente en liaison avec la baisse des financements intérieurs. Ce ratio corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE se situe à 21,2% en 2006 contre 23,9% en 2005. Globalement, la norme communautaire minimale de 20,0 % a été respectée malgré la baisse des investissements sur ressources internes.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB** s'améliore en se situant à 9,9% en 2006 contre 11,0% en 2005 et pour un objectif de 10% au programme pluriannuel 2006-2008. Cette évolution s'explique en partie par la baisse des importations et une amélioration des exportations notamment d'uranium. La norme communautaire maximale est fixée à 5%.
- **Le taux de pression fiscale** s'inscrit à 11,4% en 2006 contre 10,7% en 2005 et pour un objectif de 12,7% fixé au programme pluriannuel 2006-2008.

L'état de convergence révèle que trois critères de premier rang sont respectés en 2006. Le critère clé, ne l'est pas. De même, deux critères de second rang sont respectés. Le critère clé, le ratio du déficit extérieur courant hors dons et le ratio de la pression fiscale constituent ceux pour lesquels les autorités nigériennes doivent déployer plus d'efforts.

### **2.6.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009**

Le programme pluriannuel 2007-2009 du Niger est parvenu à la Commission le 07 décembre 2006. Il constitue une actualisation du programme pluriannuel de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité 2006-2008.

#### **Principaux Eléments du Programme**

Le programme pluriannuel 2007-2009 du Niger définit pour la période, les objectifs de politique économique du Gouvernement qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) dont la révision est en cours. Ce programme vise notamment une croissance forte et durable, une mobilisation accrue des recettes, un renforcement des ressources humaines et de la compétitivité, une poursuite des réformes, la

mise en œuvre du programme spécial du Président de la République et une bonne gouvernance. Dans ce cadre, il est prévu de :

- ? réaliser un taux de croissance du PIB réel d'au moins 4,3% en moyenne par an ;
- ? contenir le taux d'inflation à moins de 3% par an sur la période ;
- ? réaliser un solde budgétaire de base positif à partir de 2008 ;
- ? ramener le déficit courant hors dons de la balance des paiements à 9,3% en 2009.

Pour atteindre ces objectifs, le programme prévoit les moyens ci-après pour la relance de l'économie :

Au niveau du secteur réel, la croissance du PIB devrait atteindre 4,0% en 2007, 4,3% en 2008 et 4,5% en 2009 afin de relever le revenu par habitant. Cette croissance serait essentiellement soutenue par l'agriculture et l'élevage ainsi que par les mines et les infrastructures qui bénéficient depuis 2005 de nouveaux financements et enfin les services. Le développement rural dont le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT ) vient de s'achever prévoit l'amélioration des techniques culturales, la couverture à près de 70% des besoins en eau par la mobilisation des eaux de surface et le développement des cultures irriguées ainsi que le développement des filières porteuses.

L'inflation serait maintenue à moins de 3% par l'approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante et la constitution régulière du stock de sécurité alimentaire.

Au niveau des finances publiques, l'objectif d'une amélioration progressive du solde budgétaire de base de manière à respecter le critère clé à l'horizon de convergence, passerait par une mobilisation accrue des recettes et une amélioration de la qualité des dépenses surtout courantes. Pour ce faire, le programme prévoit l'accroissement continu des ressources internes par le renforcement des capacités des structures de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière. La mise en œuvre de ces mesures se traduirait par une progression des recettes budgétaires de 11,3% et des recettes fiscales de 10,9% en moyenne par an. Cette évolution des recettes fiscales porterait le taux de pression fiscale de 11,4% en 2006 à 12,9% en 2009.

S'agissant des dépenses, elles seraient orientées au profit des secteurs prioritaires de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) dont les Cadres de Dépenses à Moyen Terme sont déjà validés ou en cours de confection. Au même moment, la consolidation des progrès en matière d'orthodoxie et de discipline budgétaire seraient poursuivies ainsi que la maîtrise et l'amélioration de la qualité de la dépense. Ces mesures se traduiraient par une progression annuelle moyenne de 9,7% des dépenses courantes et 12,3% des dépenses d'investissement.

En matière d'endettement, l'Etat ne contractera ou ne garantira que des crédits concessionnels à long terme. Il n'accumulera pas d'arriérés et procédera à l'apurement des arriérés intérieurs existants.

Pour atteindre les objectifs macroéconomiques et favoriser la mise en œuvre de la SRP, les réformes seront poursuivies et renforcées. Dans le cadre des réformes structurelles, celles relatives aux finances publiques, aux marchés publics, à la fonction publique et au secteur financier et bancaire seront poursuivies et renforcées. Quant aux réformes sectorielles, elles se mèneraient de concert avec la révision de la SRP pour s'intégrer dans les CDMT pour les secteurs en retard dans ce cadre.

## Evaluation Technique du Programme

### ? Présentation du Programme

Le programme est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes et la matrice de mesures ainsi que son calendrier de mise en œuvre.

### ? Cohérence des programmes

Le présent programme est dans ses orientations, cohérent avec le programme monétaire et le programme économique et financier conclu avec les institutions de Bretton Woods.

### ? Amélioration continue des critères de convergence

Il est observé une amélioration continue des critères de convergence sauf le solde budgétaire de base qui se dégraderait en 2007 et les investissements publics financés sur ressources internes en 2008.

### ? Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence du Pacte

Suivant les estimations du présent programme, l'objectif de convergence en 2008 serait atteint. Les quatre critères de premier rang seraient respectés. Toutefois le solde budgétaire de base demeure précaire. Au niveau des critères de second rang, ceux relatifs au taux de pression fiscale et au déficit extérieur courant hors dons seraient en deçà de la norme.

### ? Pertinence des hypothèses

L'objectif d'un taux de croissance de 4,3% en moyenne par an sur la période 2007-2009 semble réaliste au regard d'une part de la tendance passée qui reflète la vulnérabilité aux chocs extérieurs et d'autre part, des hypothèses énoncées dans le programme. En effet, face à l'étroitesse de la base de l'économie nigérienne, le taux de croissance est essentiellement tiré par le secteur primaire. Les dispositions prises pour conforter la contribution de l'élevage et de l'agriculture par la mobilisation des eaux de surface et le développement des cultures irriguées seraient un atout pour se préserver des aléas climatiques qui agissent défavorablement sur la croissance.

En matière d'inflation, les mesures préconisées seraient favorables à une maîtrise de l'inflation durant la période du programme. Le respect de la norme communautaire est envisageable.

Au niveau des finances publiques, les propositions de croissance des recettes budgétaires et fiscales semblent réalisables si l'on se réfère d'une part, aux mesures préconisées dans les plans d'actions 2006-2008 des régies financières dont les premiers effets significatifs sont attendus en 2007 et, d'autre part, aux nouvelles mesures fiscales. Ces mesures instituent une taxe à l'embarquement sur le transport aérien, le relèvement du taux de droit d'accises sur les tabacs et cigarettes, le relèvement du taux des timbres quittance et des vignettes dès l'exercice budgétaire 2007. Ces différentes mesures et actions permettent d'envisager une augmentation du taux de pression fiscale de 1,5 point surtout avec le déploiement des moyens matériels et humains à partir de 2006.

Du côté des dépenses, les propositions sont relatives à la maîtrise des dépenses courantes, à la qualité et à la primauté des dépenses d'investissements.

La politique d'endettement proposée est en adéquation avec les exigences des bailleurs de fonds suite aux différents allègements obtenus dont le dernier est celui de l'initiative de



l'allégement de la dette multilatérale. La reprise des remboursements des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO et l'apurement des arriérés intérieurs contenus dans le programme doivent être soutenus.

### **2.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du programme pluriannuel 2007-2009 du Niger montre que son économie convergerait en 2008, horizon de convergence. Pour ce faire, la Commission recommande au Conseil des Ministres, l'adoption du programme pluriannuel du Niger pour la période 2007-2009 tout en exhortant les autorités à prendre les dispositions nécessaires pour conforter les mesures visant le respect du critère clé. Des actions suivantes pourraient être envisagées :

- ? élargir la base taxable et améliorer le recouvrement des recettes fiscales qui constituent la principale contrainte pour le respect de la norme associée au solde budgétaire de base et au taux de pression fiscale. Dans ce cadre, les plans d'actions des directions générales des douanes et des impôts doivent être évalués, corrigés et poursuivis;
- ? poursuivre la maîtrise des dépenses courantes, notamment les dépenses relatives aux transferts et subventions et en particulier aux comptes spéciaux et budgets annexes ;
- ? assurer le suivi rigoureux de la gestion de la dette publique intérieure et extérieure, en particulier l'apurement des arriérés intérieurs et des concours consolidés de la BCEAO ;
- ? poursuivre et réorganiser les réformes structurelles et sectorielles afin de conforter la croissance et de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs, notamment en développant et en organisant les filières tournées vers l'exportation, telles que l'oignon, le niébé, le souchet, la gomme arabique et les produits de l'élevage.

## NIGER

	PR. 01-03		PR.02-04		PR.03-05		PR.04-06		PR.05-07		PROG. 2006 -08			PROG. 2007 -09			PACTE		
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006			2007	2008	2009	Normes						
Critères de convergence	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Estima.	Ecarts	Observation	Object.	Object.	Object.	Horizon 2008
											(1)	(2)	(2)-(1)						
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	-3,4	-1,0	-4,3	-1,8	-2,6	-1,7	-3,0	-1,1	-3,5	0	-2,9	0,1	-2,7	-2,8	Dégradation	-3,5	-1,5	-2,1	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)	-1,6		-1,8	-0,6		-0,5		-0,5		0,7		-0,5				-1,1	0,6	0,0	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	2,9	2,9	4,0	3	2,6	3,0	-1,6	3	0,2	3	7,8	3,0	0,1	-3,0	Amélioration	2,0	2,0	2,0	<=3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**	2,8		2,0		1,8		0,2		0,5		2,7		0,7			n.d.	n.d.	n.d.	
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	105,2	90,3	100,1	97,8	92,8	82,5	81,5	75,0	74,6	66,4	68,6	59,2	25,6	-33,6	Amélioration	22,7	20,2	17,6	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	3,6	0,0	7,3	0	2,6	0,0	0,0	0	3,2	0	2,2	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0	0	0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	3,6	0,0	0,0	0	2,6		0,0	0,0	3,2	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0	0	0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	7,3	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0	0	0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	50,4	34,3	39,3	30,8	36,7	33,4	37,5	34,0	35,3	30,8	34,7	32,3	33,9	1,6	Dégradation	32,7	30,0	28,4	<=35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*	43,7		34,2		33,8		33,2		31,0		29,5		31,0			29,6	27,3	26,1	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	7,9	19,7	27,8	13,4	24,5	13,6	26,6	17,8	30,4	16,4	40,4	30,5	31,4	0,9	Amélioration	35,7	30,4	35,6	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscales (%)	6,8		18,7		16,3		16,5		17,8		23,9		21,2			24,8	21,5	26,6	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	8,9	11,4	8,3	12	9,9	10,4	10,9	10,6	10,3	8,0	11,0	10,2	9,9	-0,3	Amélioration	9,7	9,9	9,3	<=5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	8,7	11,0	9,7	12,8	10,5	11,0	10,3	11,0	11,4	12,3	10,7	12,7	11,4	-1,3	Dégradation	11,9	12,5	12,9	>= 17 %
Autres indicateurs																			
Taux de croissance du PIB réel (%)	0,3	3,7	7,4	4	5,3	3,6	3,3	4,1	-1,0	4,2	7,0	4,6	3,2	-1,4		4,0	4,3	4,5	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à respecter dès 2000

PR. = Programme pluriannuel; Objec = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme.

## **2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL**

L'activité économique a enregistré en 2006 une croissance de 3,6% contre 5,5% en 2005 pour un objectif de 5,1% retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. La revue à la baisse du taux de croissance était liée notamment à la crise des Industries Chimiques du Sénégal (ICS), à l'arrêt depuis le premier trimestre 2006 de la production de la Société Africaine de Raffinage (SAR) et aux incidences de la crise énergétique sur les activités de production du commerce, des services et de l'industrie. La croissance serait soutenue par les secteurs primaire et tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,1% contre 1,7% en 2005.

La situation des finances publiques a été marquée par une détérioration des soldes budgétaires. Le déficit global a été de 5,5% du PIB en 2006 contre 3,3% en 2005.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit courant passerait de 9,7% du PIB en 2005 à 10,4% en 2006.

La situation monétaire serait marquée en 2006 par une hausse des avoirs extérieurs nets qui s'établiraient à 136,9 milliards et un accroissement de 5,0% des crédits à l'économie. La masse monétaire augmenterait de 10,3%.

S'agissant des indicateurs de convergence, six (06) critères dont trois de premier rang sont respectés en 2006 contre sept (07) en 2005. Les critères relatifs au solde budgétaire de base et au solde extérieur courant n'ont pas été respectés.

### **2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

L'activité économique en 2006 au Sénégal a enregistré un taux de croissance de 3,6 % contre 5,5% en 2005 pour un objectif de 5,1% retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. Cette évolution découle essentiellement de la crise énergétique, de la crise des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et de l'arrêt depuis le premier trimestre 2006 de la production de la Société Africaine de Raffinage (SAR).

Dans le secteur primaire, la production agricole qui a enregistré un taux de croissance de 10,4 % en 2006 contre 13,1 % en 2005 a souffert de conditions agro-climatiques peu favorables, caractérisées par une répartition spatio-temporelle peu satisfaisante des précipitations, entraînant des semis tardifs et des perturbations de l'évolution des cultures. Dans ce contexte, la croissance de la production vivrière a reculé d'un point de pourcentage pour s'établir à 10,8% et la production agro-industrielle ou destinée à l'exportation a enregistré une hausse de 9,8% contre 17,1% en 2005. Au total, le secteur primaire s'est accru de 6,8 % en 2006 contre 9,4 % un an plus tôt.

La croissance du secteur secondaire a été de -1,3% en 2006 contre 3,8% en 2005. Cette situation est liée au recul de 18,7% des activités dans la branche des industries extractives, de 25,6% dans la branche « fabrication de corps gras alimentaires » et de 6,0% des « autres industries », en relation avec la crise des ICS, la crise de la SENELEC (électricité) et la fermeture de la SAR. La croissance dans la branche « électricité, eau et gaz » est passée de 10,0% en 2005 à 1,8% en 2006. Le BTP a enregistré en 2006 un taux de croissance de 15,0% contre 13,0% un an plus tôt. Les performances enregistrées dans cette branche s'expliquent notamment par la poursuite du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et les travaux relatifs au 11<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

Le secteur tertiaire a progressé de 4,6% en 2006 contre 5,2% un an plus tôt. Cette évolution est imputable à la croissance de 2,0% de la branche « commerce » contre 2,8% en 2005. La progression dans la branche « postes et télécommunications » est restée dynamique et a été de 14,9% contre 12,5% en 2005. Les transports ont enregistré une baisse de 2,5% contre une

progression de 6,6% en 2005, en raison de la hausse des prix des produits pétroliers et des fortes perturbations du trafic routier dakarais.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance sont respectivement de 0,9 point, de -0,3 point et de 2,9 points.

Sous l'angle des emplois, la progression globale de l'activité économique a résulté de la hausse de la consommation finale de 5,1% dont 5,3% au titre de la consommation finale publique soutenue par l'accroissement des salaires et la poursuite des recrutements dans la fonction publique. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a progressé de 6,8% en liaison notamment avec l'accroissement de 11,6% de FBCF publique impulsée par les travaux relatifs au Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et aux travaux relatifs au 11<sup>ème</sup> sommet de l'OCI.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont enregistré une baisse de 8,5% imputable notamment aux difficultés des ICS, de la SAR et du secteur arachidier. Les importations ont augmenté de 2,4% en liaison avec la hausse notamment des acquisitions de biens d'équipements, de biens intermédiaires et de produits pétroliers finis.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs sont respectivement de 4,5 points, 1,7 point et -2,6 points.

En terme nominal, le taux d'investissement a été de 25,1% en 2006. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'est établi à 8,3% en 2006 contre 10,9 % en 2005.

Le taux d'inflation moyen s'est établi au terme de l'année 2006 à 2,1% contre 1,7% en 2005. Cette évolution s'explique par la hausse des prix des services de transport, de logement et de santé. La progression du niveau des prix des services de transport (9,9%) et les services de logement (2,9%) est en rapport avec la hausse des prix des produits pétroliers.

En 2006, la situation des finances publiques est marquée par une progression de 9,1% des recettes budgétaires, représentant 19,8% du PIB contre 19,4% en 2005. Cette évolution a été induite par les recettes fiscales qui ont enregistré une progression de 8,9% en 2006. En effet, les pertes de recettes prévues dans le cadre du passage en janvier 2006 de 33% à 25% du taux de l'impôt sur les sociétés ont été amoindries par l'élargissement de l'assiette fiscale qui se serait traduite par le renforcement de l'efficacité des régies financières à travers des contrôles stricts et la surveillance continue et régulière, notamment au centre des grandes entreprises qui enregistre près de 80% des taxes liquidées par l'Administration des Impôts. Par ailleurs, le renchérissement du prix du baril du pétrole, l'augmentation des importations de produits pétroliers raffinés, la réduction considérable du délai du processus de dédouanement des biens qui est passé de 1,5 ou 2 mois à 10 jours, notamment pour les produits pétroliers auraient également contribué à cette bonne tenue des recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 12,6% pour représenter 0,7% du PIB contre 0,6% en 2005. Les dons ont représenté 1,7% du PIB en 2006 tout comme en 2005.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 18,9%, impulsés par les dépenses courantes qui ont augmenté de 23,4% en 2006. Les dépenses totales et prêts nets avaient représenté 27,1% du PIB contre 24,3% en 2005. L'augmentation des dépenses courantes s'explique par la poursuite de la politique de recrutement et de relèvement des salaires dans la fonction publique, par la progression des dépenses de transfert et de subvention à la SENELEC et à la SAR pour faire face à la flambée des prix du pétrole. En effet, les transferts et subventions ont augmenté de 3,9%. S'agissant des dépenses en capital, elles ont progressé de 14,2%, dont 12,7% sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'est aggravé en passant de 4,9% du PIB en 2005 à 7,3% en 2006. Quant au déficit global, il est passé de 3,3% en 2005 à 5,5% en 2006.

L'encours de la dette publique totale s'est établi à 40,5% du PIB contre 46,3% en 2005. Cette amélioration s'explique notamment par les effets induits de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et de l'Initiative PPTTE dont le point d'achèvement a été atteint en avril 2004. Le service de la dette publique a représenté 15,0% des recettes budgétaires totales contre 20,1 % en 2005.

La balance des paiements dégagerait un solde global excédentaire de 136,9 milliards contre un déficit de 5,3 milliards en 2005, soit une amélioration de 142,2 milliards, attribuable essentiellement au compte de capital et d'opérations financières. Le déficit du compte courant est projeté à 452,1 milliards, accusant une détérioration de 69,2 milliards. Celle-ci serait imputable à la balance commerciale, aux services et aux revenus nets. En revanche, l'excédent des transferts courants ressortirait à 433,6 milliards contre 403,0 milliards en 2005, sous l'effet des transferts privés. Le déficit de la balance commerciale s'accroîtrait de 92,2 milliards pour s'établir à 790,6 milliards du fait d'une hausse des importations et d'une baisse des exportations. Les exportations ressortiraient à 767,2 milliards contre 810,1 milliards en 2005, soit une contraction de 5,3% consécutive notamment à la mauvaise tenue de la plupart des produits d'exportations, notamment les produits chimiques, halieutiques et pétroliers. En s'établissant à 1.557,8 milliards, les importations enregistreraient une progression de 3,3%, tirée principalement par la hausse sensible des achats de produits alimentaires, de biens d'équipement et de produits pétroliers. Les services nets ressortiraient négatifs à 19,6 milliards contre 16,3 milliards en 2005, en liaison avec l'augmentation du fret et de l'assurance sur marchandises. Les revenus nets se situeraient à -75,5 milliards contre -71,9 milliards une année auparavant en rapport avec la hausse des sorties au titre des revenus d'investissements directs.

Le solde du compte courant extérieur, hors transferts officiels, rapporté au PIB, devrait s'établir à -10,4% contre -9,7% en 2005. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'accroîtrait en ressortant à 589,0 milliards contre 377,6 milliards en 2005. Cette évolution favorable serait induite notamment par la hausse de l'excédent du compte de capital de 101,7 milliards à 1.192,8 milliards, du fait de la remise de dette de 1.114,9 milliards, dont 85,9 milliards consentis par le FMI dans le cadre de l'IADM.

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 781,3 milliards à fin décembre 2006, en amélioration de 123,5 milliards par rapport à fin décembre 2005. Cette évolution est liée à la hausse de 84,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de celle de 38,8 milliards des avoirs extérieurs nets des banques. L'accroissement des avoirs extérieurs nets de la BCEAO est en partie attribuable à l'impact de l'allègement de dette au titre de l'IADM.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 85,5 milliards ou 8,3% en se situant à 1.116,9 milliards à fin décembre 2006. La position nette du Gouvernement s'est détériorée de 42,5 milliards, en s'établissant à 6,9 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution s'explique par la baisse de 49,9 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et de celle de 7,3 milliards des engagements de l'Etat. Le repli des créances sur le système bancaire est lié à celui 51,1 milliards des dépôts à la BCEAO, en liaison, en partie, avec les règlements effectués au profit des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie, et la poursuite des travaux publics. Pour leur part, les créances des banques vis-à-vis de l'Etat se sont accrues de 76,8 milliards au cours de la période sous-revue.

Les crédits au secteur privé ont progressé de 4,0%, pour s'établir à 1.110,0 milliards à fin décembre 2006. Les crédits ordinaires ont augmenté de 44,2 milliards, tandis que les crédits de

campagne ont baissé de 1,2 milliard. L'accroissement des crédits ordinaires fait suite principalement à la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services.

La masse monétaire a augmenté de 11,5% pour s'inscrire à 1.745,3 milliards à fin décembre 2006. Les dépôts ont augmenté de 10,0% et la circulation fiduciaire de 16,1 %.

## 2.7.2. ETAT DE CONVERGENCE

### 2.7.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2006

L'état de la convergence se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2006 est ressorti à -3,0% du PIB pour un objectif de -0,2% prévu au programme pluriannuel 2006-2008. Cette dégradation est imputable aux fortes tensions qui ont pesé sur le budget de l'Etat en raison essentiellement des subventions accordées à la SENELEC et à la SAR suite à la flambée des prix des produits. Hors ressources PPTE et dons budgétaires, le ratio s'est établi à -1,1% en 2006.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** était de 2,1 % en 2006 contre 1,7 % en 2005. Cette évolution des prix a été favorisée par les fonctions « Santé », « Logement » et « Transport ». Le taux d'inflation sous-jacente, calculé hors produits frais et énergétiques a été de 1,6%. Pour l'année 2006, le taux d'inflation corrigé des variations saisonnières est de 1,5 %.
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 40,5% du PIB en 2006 contre 46,3% en 2005 pour un objectif de 40,7%.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006 ;
  - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006.

#### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 30,6% contre 30,0% un an plus tôt pour un objectif de 30,8%. Cette situation s'explique par une hausse, de la masse salariale de 11,4% en liaison avec la poursuite du programme de recrutement par l'Etat. Ce ratio, hors appuis budgétaires et ressources PPTE s'établirait à 30,3% en 2006.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a atteint 34,9% contre 33,7% en 2005 pour un objectif de 34,3 %. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTE, le ratio s'est établi à 27,8% en 2006.

- **Le ratio déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est établi à 10,4% en 2006 contre 9,7% en 2005 pour un objectif de 9,2% conformément au programme pluriannuel 2006-2008.
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 18,8 % en 2005 à 19,1% en 2006 pour un objectif de 18,7% conformément au programme pluriannuel 2006-2008.

En 2006, le Sénégal a respecté six (06) critères de convergence contre sept (07) en 2005. Les deux (02) critères n'ayant pas été respectés sont ceux relatifs au solde budgétaire de base et au solde extérieur courant.

### **2.7.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007-2009**

Le programme pluriannuel 2007-2009 entend réaliser dans le cadre de la Stratégie de la Croissance Accélérée (SCA) et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), un certain nombre d'actions susceptibles de promouvoir et de soutenir une croissance forte.

#### **Principaux éléments du programme**

Les objectifs du programme pluriannuel 2007-2009 du Sénégal vise à :

- porter le taux de croissance moyen à 6%;
- maintenir une stabilité des prix ;
- contenir le déficit public et du compte courant de la balance des paiements à un niveau soutenable.

A cet égard, les réformes déjà en cours, conjuguées au renforcement de l'efficacité du système judiciaire, de la lutte contre la corruption et de l'amélioration des services de l'administration publique, devraient permettre à l'économie sénégalaise de réaliser un taux de croissance de 5,8%, 6,0% et 6,2% respectivement en 2007, 2008 et 2009.

Le secteur primaire enregistrerait un taux moyen de croissance de 6,0%. Cette performance serait induite par les programmes spéciaux tels que la création de pôles d'émergence agricole dans le cadre de la SCA ou le Programme « Retour des Emigrés vers l'Agriculture » (REVA), visant à développer une production suffisante pour couvrir de manière durable la demande intérieure. D'autres actions porteront notamment sur la réforme foncière, la diversification des productions agricoles et la régulation des marchés, la sylviculture et les aménagements forestiers, la modernisation de l'élevage, la maîtrise de l'eau et le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles. Par ailleurs, le Gouvernement s'appuiera sur l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER) pour faire passer le taux d'électrification rurale à plus de 15% sur la période du programme.

Dans le secteur secondaire, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 6,1% en 2007, 6,6% en 2008 et 6,9% en 2009 grâce à la poursuite des programmes d'investissement dans les infrastructures, notamment le Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine et les travaux relatifs au 11<sup>ème</sup> sommet de l'OCI, l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des PME et l'intensification des activités des ICS après leur redémarrage intervenu au deuxième semestre 2006. En matière d'énergie, la dimension économique de la politique énergétique du Sénégal vise à rationaliser les conditions d'approvisionnement, de production et de distribution d'énergie, dans le respect des intérêts à long terme du pays. Des actions prioritaires en cours concernent une réhabilitation des infrastructures de production et de distribution de l'électricité de la SENELEC. Il sera mis en place un dispositif de sécurisation des importations de produits pétroliers à travers la création d'un fonds. Il est également prévu le démarrage d'un programme d'éclairage public par énergie solaire dans l'ensemble des communes. Le gouvernement envisage de mettre en place de nouvelles centrales dont les

centrales éoliennes sur financement de la coopération allemande et le démarrage d'une centrale photovoltaïque de 7,3 MW à Ziguinchor. Le gouvernement prévoit aussi de construire à fin 2010 des centrales à vapeur et réaliser de projets d'aménagement hydroélectrique au plan sous régional (OMVS et OMVG) ou au plan bilatéral comme le barrage de Swapeti avec la Guinée.

Par ailleurs, l'élection en 2005 et la mise en œuvre en 2006 de la plateforme de Diamniadio, grâce au Millenium Challenge Account (MCA), permettra de mettre à la disposition des investisseurs privés un foncier aménagé et sécurisé propice à la réalisation d'équipements marchands. Le gouvernement contribuera également à l'amélioration de la compétitivité des entreprises grâce aux programmes de mise à niveau des entreprises et de renforcement des capacités du secteur privé.

Quant au secteur tertiaire, il croîtrait de 5,7% en 2007, 6,5% en 2008 et 6,7% en 2009. Ces performances seraient induites par le dynamisme du sous secteur des Transports et Télécommunications dont la croissance attendue sur la période du programme excèderait 10,5%. Les activités commerciales progresseraient en moyenne de 3,5% grâce à un approvisionnement adéquat des marchés et le redressement de la production industrielle.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation serait maîtrisée en dessous de la norme communautaire de 3% en liaison avec une production agricole vigoureuse, un approvisionnement adéquat des marchés et une politique budgétaire rigoureuse.

En ce qui concerne la gestion budgétaire durant la période 2007-2009, les prévisions indiquent une poursuite du renforcement du cadre budgétaire devant se traduire par une augmentation moyenne des recettes de 7,5% par an. Le gouvernement prévoit la révision du système de taxation des produits pétroliers, la suppression de la taxe d'égalisation à partir de 2007 et le renforcement de l'efficacité des régies financières, grâce à l'installation d'un nouveau logiciel de gestion des taxes permettant l'interconnexion entre le Trésor, la Direction Générale des Impôts et Domaines et la Direction Générale des Douanes. La pression fiscale s'établirait à 19,4% en 2007, contre 19,1% en 2006 pour une norme communautaire de 17% au moins.

En ce qui concerne les dépenses, la politique budgétaire visera davantage les secteurs prioritaires définis dans le DSRP. Dans cette perspective, le budget 2007 prévoit la poursuite de la stratégie de rémunération dans la fonction publique et alloue à l'éducation et à la santé respectivement 41% et 10,6% des dépenses de fonctionnement.

Au titre de la déconcentration de l'ordonnancement, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) déjà effectif pour les ministères de l'Education, de la Santé, de l'Environnement, de la Justice, de l'Agriculture et de l'Equipement sera étendu à l'ensemble des ministères afin d'accélérer les procédures d'exécution des dépenses grâce à la présence d'ordonnateurs délégués et de Contrôleurs des Opérations Financières (COF) dans ces ministères.

Le Gouvernement continuera par porter une attention particulière au secteur du transport avec notamment la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) qui vise à désengorger la ville de Dakar ainsi que les travaux relatifs au sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique.



En matière d'endettement, le privilège sera toujours accordé aux dons et aux prêts hautement concessionnels. Le taux d'endettement total devrait se maintenir en dessous de 15%.

La politique de la monnaie et du crédit continuera de s'inscrire dans la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en autorisant un financement approprié de l'activité économique.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme du Sénégal est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence des programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Loi de Finances, gestion 2007, le programme monétaire pour l'année 2007 et le DSRP.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément à l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les projections sur la période 2007-2009 indiquent que les quatre critères de premier rang seraient respectés en 2008, horizon de convergence.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2007-2009 est bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance moyen de 6,0% au cours de la période, d'une amélioration des recouvrements et d'une maîtrise des dépenses courantes.

Les mesures envisagées et les résultats attendus témoignent de l'option des Autorités sénégalaises à réaliser les Objectifs intermédiaires de Développement du Millénaire et ceux du DSRP. A cet égard, la Stratégie de Croissance Accélérée et toutes les autres actions auxquelles se réfère le présent programme, constituent une démarche adéquate pour consolider les bases d'une croissance forte et durable. Au regard des résultats obtenus par l'économie sénégalaise au cours des années passées et de l'hypothèse de la poursuite de la restructuration de l'économie, à travers la mise en œuvre effective des programmes sectoriels et l'application de diverses réformes visant à lever les contraintes à l'investissement privé, les objectifs du programme pour la période 2007-2009 semblent réalisables.

En ce qui concerne les prix, leur évolution au cours de ces dernières années témoigne d'un réel effort de maîtrise de l'inflation. Cette tendance pourrait se maintenir durant la période du programme au regard notamment, des actions envisagées pour accroître et diversifier la production céréalière.

Au plan des finances publiques, les pertes de recettes liées à la suppression de la taxe d'égalisation en 2007 et la détente sur les cours des produits pétroliers seraient partiellement

compensées par les recouvrements qu'entraîneraient l'élargissement progressif de l'assiette fiscale et la poursuite des réformes des Administrations fiscales. Nonobstant les décélérations prévues en 2008 et 2009 pour les recettes fiscales, le taux de pression fiscale se stabiliserait à 19%. Cependant, les importantes exigences de dépenses en matière de travaux d'infrastructures, de transferts et de recrutements dans les secteurs sociaux fragiliseraient le solde budgétaire de base sur la période du programme, si les mesures en matière de recouvrement des recettes ne sont pas maintenues et renforcées. Cette situation pourrait compromettre la dynamique de consolidation des acquis de la convergence constatés à fin 2005. Il impose, par conséquent, la poursuite de la politique d'assainissement des finances publiques, notamment une meilleure maîtrise des dépenses courantes.

### **2.7.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

A l'horizon 2009, la situation du Sénégal témoigne d'une bonne orientation des agrégats macroéconomiques. Elle se caractérise par le respect des conditions de convergence. En effet, les quatre critères de premier rang sont respectés.

Le programme pluriannuel 2007-2009 s'inscrivant dans la logique de consolidation de ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'adopter le présent programme tout en invitant les Autorités du Sénégal à prendre les dispositions nécessaires pour intensifier l'effort d'assainissement des finances publiques, diversifier la production et réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs.

Pour ce faire, la Commission recommande :

- la poursuite des efforts de mobilisation des recettes et une meilleure maîtrise des dépenses courantes notamment les transferts et subventions, afin que les bénéfices tirés des bons résultats macroéconomiques du début des années 2000 ne s'estompent définitivement ;
- la poursuite des restructurations sectorielles et des programmes spéciaux susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
- la poursuite de programmes visant à renforcer et diversifier les exportations, de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux ;
- l'approfondissement de la restructuration des ICS, du secteur de l'énergie et de la filière arachidière afin de prémunir l'économie du Sénégal des risques systémiques de leur endettement. Tout en saluant les efforts des Autorités du Sénégal pour remettre en marche les ICS, elles seraient invitées en accord avec les instances de l'Union à chercher une solution régionale appropriée à la crise des ICS.

## SENEGAL

## ETAT DE CONVERGENCE

Critères de convergence	PR.00-02		PR.01-03		PR.02-04		PR.03-05		PR.04-06		PR.05-07		PROG. 2006 -08			PROG. 2007 -09			PACTE	
	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006			2007	2008	2009	Normes	
	Objet	Réali	Objet	Réali	Objet	Réali	Objet	Réali	Objet	Réali	Objet	Réali	Objet	Estima	Ecarts	Observation	Objet	Objet	Objet	Horizon 2008
												(1)	(2)	(2)-(1)						
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	1,3	1,3	1,4	-1,3	1,5	1,0	0,8	0,0	1,2	0,0	0,6	-0,9	-0,2	-3,0	-2,8	Dégradation	-3,7	-1,2	-1,0	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)*		1,4		-0,9		1,2		1,2		1,6		0,9		-1,1			-1,9	0,2	0,4	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	3,0	0,7	3	3,0	<3	2,3	3	0,0	3	0,5	3,0	1,7	3,0	2,1	-0,9	Amélioration	2,0	2,0	2,0	<=3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**		1,2		2,4		2,0		0,2		0,8		0,4		1,6			n.d.	n.d.	n.d.	
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	75,0	76,0	72,0	74,8	70	70,6	70	60,1	51,1	48,2	48,0	46,3	44,3	40,5	-3,8	Amélioration	20,2	18,2	16,4	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0,0	0,0		0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0		0,0	0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	34,9	32,7	32,1	30,7	29,7	31,7	29,7	30,1	30,4	29,5	30,8	30,0	29,8	30,6	0,8	Dégradation	32,2	31,8	31,3	<=35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*		32,5		30,7		31,6		29,4		28,8		29,6		30,3			31,8	31,4	30,7	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	21,9	19,8	20,1	23,2	24,2	23,5	24,1	28,1	29,3	30,0	34,8	33,7	34,3	34,9	0,6	Amélioration	38,0	36,6	37,0	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscales (%)	19,7			20,5		22,8		23,3		23,3		26,2		27,8			31,0	31,2	31,6	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	6,3	9,3	7,2	6,8	7,3	8,2	7,0	8,1	8,6	8,0	7,9	9,7	8,7	10,4	1,7	Dégradation	8,7	8,2	8,0	<=5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	16,1	17,3	17,4	17,3	18,2	18,1	18,0	17,1	18,4	17,6	18,4	18,8	18,7	19,1	0,4	Amélioration	19,4	19,0	18,9	>= 17 %
Autres indicateurs																				
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,5	5,1	5,7	4,7	6,1	1,1	6,7	6,7	6,0	5,6	6,4	5,5	5,1	3,6	-1,5		5,8	6,0	6,2	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à respecter dès 2000

PR. = Programme pluriannuel; Objet = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme.

## **2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO**

L'activité économique a enregistré en 2006 une reprise modérée de la croissance avec un taux estimé à 1,5 % contre 1,2 % un an plus tôt. Ce regain d'activité porté par les secteurs primaire et tertiaire s'est réalisé dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,2 % contre 6,8 % en 2005.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une dégradation continue des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal de 2,9 % en 2005 s'est aggravé pour se situer à 4,3 % en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant rapporté au PIB nominal a représenté 19,2 % en 2006 contre 20,1 % en 2005, reflétant une dégradation accélérée de la balance commerciale.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, la situation monétaire a été caractérisée par une amélioration de 15,0 milliards des avoirs extérieurs nets, un repli de 1,8% du crédit intérieur et un accroissement de 2,0% de la masse monétaire.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Togo a respecté deux critères en 2006. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

### **2.8.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

L'activité économique a enregistré en 2006 une reprise modérée de la croissance avec un taux de 1,5 % contre 1,2 % en 2005, portée par les secteurs primaire et tertiaire. Ce regain d'activité s'est réalisé en liaison avec de bonnes performances du sous-secteur agricole, des échanges commerciaux, des services de transport, d'assurance et de banque.

La croissance du secteur primaire se situant à 1,8 % contre un repli de 2,2 % en 2005 est principalement imputable à l'accroissement de la production vivrière de 3,0 %, grâce à de bonnes conditions climatiques. Les cultures de rente, un des piliers de la croissance économique, sont par contre en retrait de 15,4 % consolidant la baisse de 47,9 % enregistrée un an plus tôt. Cette évolution défavorable est imputable à l'impact négatif des contre-performances de la filière coton. En effet, la production de coton-graine a baissé de 30,7 % en renforcement du recul de 62,3 % entamé en 2005. Ce déclin de la production de coton-graine a souffert de la démotivation des cotonculteurs en liaison avec le retard enregistré dans le paiement des arriérés dus aux producteurs. A ces facteurs régressifs, s'ajoutent également la persistance des difficultés financières de la Société Togolaise du Coton (SOTOCO) et le retard dans la mise en œuvre effective des réformes de la filière.

Le secteur secondaire a enregistré une baisse de la croissance de 1,1 %, résultant principalement des contre-performances des industries manufacturières en baisse de 12,6 % contre une hausse de 7,0 % en 2005. Les progrès réalisés au niveau des BTP en augmentation de 32,5 % et des industries extractives en accroissement de 1,6 %, n'ont pas réussi à doper la croissance de ce secteur. Par exemple, malgré l'augmentation de 20,0 % de la production de phosphates, cette filière continue de souffrir de retards dans la rénovation des équipements de production devenus obsolètes et dans le règlement du contentieux judiciaire avec le partenaire stratégique de l'International Fertilizers Group (IFG) du Togo.

Quant au secteur tertiaire, sa croissance a été de 2,5 %, portée par les branches « banques et assurances », « transports, entrepôts et communications » et le « commerce ». En effet, les activités commerciales continuent de bénéficier de l'impact positif de la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire, en termes de délocalisation d'entreprises et d'accroissement du trafic routier et portuaire.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont respectivement de 0,6 point, de -0,2 point et de 1,1 point.

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique a été principalement induite par la consommation finale et par l'investissement. La consommation finale, en hausse de 4,6 %, a été impulsée par sa composante privée en augmentation de 5,2 % grâce au paiement partiel de 12 milliards sur les 23 milliards d'arriérés dus aux cotonculteurs. L'accroissement de l'investissement de 10,3 % est imputable à sa composante publique. Celle-ci a bénéficié d'une partie du financement obligataire injectée dans les secteurs sociaux, notamment, la santé, l'éducation et les infrastructures routières. Le déficit du solde des échanges extérieurs a progressé de 17,5 %.

Les contributions à la croissance de la consommation, de l'investissement et du solde des échanges extérieurs sont respectivement de 5,1 points, de 1,9 point et de -5,5 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 9,8 % du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il a représenté 18,5 % contre 16,9 % en 2005.

S'agissant des prix, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,2 % en 2006 contre 6,8 % en 2005. Cette maîtrise de l'inflation est en relation avec la baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées et des cours des produits pétroliers qui ont induit une diminution du coût des transports.

A fin décembre 2006, la baisse modérée des prix a entraîné un taux d'inflation en glissement annuel de 0,3 % contre 4,2 % au cours de la même période un an plus tôt. Durant cette période, le taux d'inflation sous-jacente s'est situé à 1,8 % contre 4,2 % pendant la même période de 2005. Cette décélération s'explique par celle enregistrée au niveau des principales fonctions telles que les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », les « articles d'habillement et chaussures », les « transports » et la « santé » en comparaison de leur niveau de 2005.

Les opérations financières du budget de l'Etat 2006 se sont caractérisées par la poursuite de la dégradation des principaux soldes budgétaires. Cette évolution serait imputable à l'augmentation des dépenses totales et prêts nets de 15,2 % pour représenter 21,9 % du PIB nominal. Cette progression des dépenses, plus importante que celle des recettes totales et dons en hausse de 8,1 % pour représenter 17,6 % du PIB, s'est réalisée dans un contexte de baisse significative des dépenses de souveraineté et de fermeture de comptes bancaires des administrations fiscale et douanière ouverts auprès du système bancaire et échappant au contrôle du Trésor.

En effet, les recettes budgétaires totales ont progressé de 5,4 % pour représenter 16,0 % du PIB nominal contre 15,7 % en 2005 sous l'impulsion du recouvrement fiscal, en hausse de 1,3 % et des recettes non fiscales de 57,2 %. En fait, la performance fiscale est notamment imputable aux recettes résultant du commerce international en hausse de 6,3 % et par la mise en place progressive de services de contrôle interne et de contrôle fiscal de qualité. S'agissant des recettes non fiscales, leur accroissement est expliqué par les performances enregistrées par les produits de participations financières et les redevances minières.

Les dons ont également augmenté pour représenter 1,6 % du PIB nominal contre 1,2 % en 2005. Cette insuffisance de l'aide est imputable à l'absence de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods et avec les partenaires techniques et financiers, notamment, l'Union Européenne.

S'agissant des dépenses totales, elles ont progressé de 15,2 % pour représenter 21,9 % du PIB nominal contre 19,8 % en 2005, portées par l'augmentation des dépenses en capital, des transferts et subventions et des salaires ; les dépenses courantes étant en baisse de 3,9 %. En effet, cette progression s'est d'abord réalisée sous l'impulsion des transferts et subventions de 89,8 % due à l'apurement partiel de 12 milliards des arriérés dus aux producteurs de coton. Ensuite, cette augmentation des dépenses totales est également imputable à la hausse des salaires et traitements de 15,3 % contre une baisse de 4,6 % un an plus tôt, en liaison avec la régularisation de la situation administrative des enseignants auxiliaires et le déblocage du long gel des salaires. Enfin, cette évolution des dépenses totales est portée par la hausse des dépenses en capital sur financement extérieur, en liaison avec la reprise partielle des relations avec la communauté financière internationale.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite en 2006 par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global hors dons est ressorti à 6,0 % du PIB nominal contre 4,0 % en 2005. Le déficit global s'est situé à 4,3 % du PIB nominal contre 2,9 % un an plus tôt. Le déficit global base caisse s'aggraverait pour s'établir à 4,8 % du PIB nominal contre 1,5 % en 2005. Au titre de la gestion courante, la situation des finances publiques a été par ailleurs caractérisée par l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs à hauteur de 26,8 milliards.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 95,9 % contre 97,4 % en 2005. Le service de la dette publique totale rapporté aux recettes budgétaires est de 21,6 % contre 18,8 % en 2005.

En décembre 2006, un programme de référence allant du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 30 juin 2007 vient d'être conclu avec le FMI. La bonne exécution de celui-ci devra déboucher sur un programme FRPC qui va entraîner une révision de la dette extérieure. Car, le Togo est potentiellement éligible à l'initiative PPTE et n'a pas encore atteint le point de décision. Cependant, l'avènement de ce point de décision à l'initiative PPTE sera subordonné à la normalisation de relations harmonieuses avec les institutions financières internationales, grâce à la conclusion d'un accord formel avec les Institutions de Bretton Woods.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 15,0 milliards contre un déficit de 11,0 milliards en 2005, en relation exclusive avec l'évolution favorable du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit du compte courant s'est accentué, en passant de 211,6 milliards à 221,3 milliards en 2006 sous l'impulsion de la facture pétrolière. Hors transferts officiels, le ratio de la balance courante rapportée au PIB, est ressorti à -19,8% contre -20,1% en 2005.

## **2.8.2. ETAT DE LA CONVERGENCE**

L'état de la convergence se présente comme suit en 2006.

### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde budgétaire de base corrigé des ressources PPTE et des dons budgétaires rapporté au PIB nominal** est ressorti à -0,1 % contre -2,0 en 2005 pour un objectif de 0,6 %.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 2,2 % contre 6,8 % en 2005 pour un objectif de 3,0 % maximum retenu dans le programme 2006-2008.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est fixé à 95,9 % en 2006 contre 97,4% en 2005, pour un objectif de 93,2 % dans le programme 2006-2008.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère est respecté en 2006.
  - **Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'est pas respecté en 2006, en raison d'une accumulation d'arriérés de 26,8 milliards.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires sur les recettes fiscales** est de 34,6 % en 2006 contre 30,4 % en 2005, pour un objectif de 34,6% dans le programme 2006-2008, malgré le déblocage du gel des salaires et la régularisation de la situation administrative des enseignants auxiliaires dans la fonction publique.
- **Le ratio des investissements publics corrigés des dons budgétaires et financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 5,5 % en 2006 contre 8,4 % en 2005, pour un objectif de 10,5 % retenu dans le programme 2006-2008.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est de 20,1 % en 2006 contre 20,0 % en 2005, pour un objectif de 14,5 % défini dans le programme 2006-2008, par rapport à une norme communautaire de 5 % maximum.
- **Le taux de pression fiscale** s'est légèrement dégradé en passant de 14,6 % en 2005 à 14,2 % en 2006, pour un objectif révisé de 14,5 % dans le programme 2006-2008 et pour une norme communautaire de 17% minimum.

En 2006, le Togo a respecté deux critères de convergence, l'un de premier rang et l'autre de second rang. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

### **2.8.2.2. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2007-2009**

Le programme pluriannuel 2007-2009 actualisé du Togo est parvenu à la Commission le 19 mars 2007. Il est l'actualisation du programme pluriannuel 2006-2008 adopté par Décision n° 08/2006/CM/UEMOA du Conseil des Ministres du 23 mars 2006.

#### **Principaux éléments du programme**

Le programme pluriannuel de convergence pour la période 2007-2009 repose sur des mesures essentiellement budgétaires en relation avec la poursuite de l'assainissement des finances publiques. Ainsi, la politique budgétaire, tenant compte des axes prioritaires déclinés dans le DSRP intérimaire, se réalisera dans un contexte de gestion budgétaire prudente et de scénario à faible croissance du PIB.

Le programme vise :

- un taux de croissance annuel moyen de 3,8 % sur la période 2007-2009 ;

- l'amélioration de l'efficacité de la politique fiscale et du cadre macroéconomique et financier à travers :
  - le renforcement du recouvrement des ressources internes ;
  - la rationalisation et réduction des dépenses courantes primaires ;
  - l'élargissement de l'assiette fiscale, en particulier, la TVA, l'IS et l'IRPP ;
  - le renforcement du recouvrement fiscal, notamment la TVA en vue d'atteindre un objectif de 25 à 30 % des recettes fiscales contre 20 % actuellement ;
  - le renforcement du contrôle fiscal vis-à-vis des faux-forfaitaires et des entreprises disposant de crédits de TVA ;
  - le respect de l'orthodoxie budgétaire sans plus recourir aux opérations extrabudgétaires ;
  - la non accumulation d'arriérés de paiement.
- la mise en œuvre diligente des réformes structurelles et des politiques sectorielles, notamment les audits financier et stratégique dans les filières coton et phosphate ;
- l'achèvement de l'informatisation de l'Administration fiscale et renforcement des capacités des ressources humaines et matérielles ;
- la poursuite d'une politique plus active de communication en matière de civisme fiscal et de contrôle interne ainsi que le renforcement de la surveillance du territoire douanier ;
- la redynamisation de l'Inspection Générale des Services et du contrôle a posteriori des importations ;
- l'extension du système douanier informatisé aux grands bureaux frontières avec une mise en service du logiciel informatique (SYDONIA++) et la réduction du montant des importations non taxées.

Pour l'année de base 2007, le scénario à faible croissance de 2,9 % serait principalement porté par les secteurs primaire et secondaire. Cette croissance se réaliserait sous l'hypothèse de bonnes conditions climatiques, de bonnes performances des industries extractives et d'une reprise graduelle de la production de coton-graine, après apurement par l'Etat de la dette contractée par la SOTOCO vis-à-vis des producteurs. Au cours des deux dernières années du programme, la croissance annuelle serait de 4,0 % en 2008 et de 4,6 % en 2009.

Cette évolution serait imputable aux performances de l'ensemble des secteurs d'activité, principalement le secteur primaire. Ce secteur progresserait de 6,8 % en 2008 et de 7,2 % en 2009, sous l'impulsion de la production agricole en relation avec des conditions climatiques favorables. Le secteur secondaire croîtrait de 6,5 % en 2008 et de 4,8 % en 2009 sous la houlette des industries extractives, notamment, le rebond de la production de phosphates. La production passerait de 8,3 % en 2007 à 7,7 % en 2008 et à 7,1 % en 2009, grâce au règlement à l'amiable du contentieux entre l'Etat et son partenaire privé de l'International Fertilizers Group Togo (IFG-TOGO). Quant au secteur tertiaire, il enregistrerait une reprise de la croissance de 0,5 % en 2008 et de 2,2 % en 2009, tirée par le commerce et les transports. Le Port Autonome de Lomé (PAL) renforcera son rôle clé de plaque tournante de la sous-région dans le déchargement des marchandises en direction des pays de l'Hinterland. Le développement du secteur tertiaire serait également renforcé par les activités de prestations de service du transport aérien grâce à la compagnie Ethiopian Airlines qui fait du l'aéroport international de Lomé le « hub » ouest-africain pour ses opérations vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation annuel moyen se stabiliserait à 2,0%.



En matière de finances publiques, la situation de la trésorerie serait, en 2007, déficitaire. Les recettes progresseraient de 7 %, portées par les recettes fiscales et non fiscales. Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 7,2 % pour représenter 20,5 % du PIB, principalement sous l'impulsion des dépenses en capital, la hausse des dépenses courantes étant limitée à 4,8 %. L'augmentation des dépenses en capital serait portée par ses deux composantes. La hausse de la composante financée sur ressources internes conjuguée à l'accroissement des dépenses courantes, induirait une hausse des dépenses de base de 14,4 % pour représenter 17,3 % du PIB. Le solde budgétaire de base, corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons budgétaires, rapporté au PIB, traduirait une situation d'équilibre. Le déficit global hors dons rapporté au PIB ressortirait à 3,8 % tandis que le déficit global rapporté au PIB se situerait à 1,6 %. Cette évolution des opérations financières se maintiendrait en 2008 et 2009 dans le cadre de la poursuite de la rigueur de gestion des ressources publiques.

Les efforts en matière de gestion budgétaire tendraient vers une maîtrise plus rigoureuse des dépenses courantes et une augmentation des recettes. Les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la mobilisation des ressources internes reposent sur l'élargissement de l'assiette fiscale, à travers la limitation des exonérations et la lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption. En outre, il est assigné des objectifs de recettes fiscales à chaque service de l'Administration fiscale.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours représenterait 89,9 % du PIB en 2007, puis 85,1 % en 2008 pour ensuite se situer à 61,5 % en 2009. Cette amélioration serait le reflet de la soutenabilité de la dette publique due au bénéfice de l'initiative PPTTE, en rapport avec la normalisation des relations de coopération avec l'Union Européenne et le déroulement régulier des élections législatives de juin 2007. Le Gouvernement a remboursé une partie de la dette intérieure et a mis en œuvre un audit financier et stratégique de celle-ci en vue d'en établir, de façon durable, un plan d'apurement. Quant à la politique d'endettement extérieur, elle sera conduite de manière prudente et orientée vers les prêts concessionnels.

Au niveau des comptes extérieurs, les projections de la balance des paiements pour l'année 2007 tablent sur un excédent de 20 milliards contre 15 milliards en 2006. Hors transferts officiels, le déficit courant se situerait à 19,8 % du PIB. Celui-ci sera de 15,1 % en 2008 et de 16,4 % en 2009, face aux difficultés de diversification des exportations de biens et services et de compression des importations qui augmentent chaque année. L'augmentation du coût des importations des hydrocarbures explique en partie le niveau élevé des déficits courants.

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette est en hausse de 71,5 milliards du fait de l'accroissement de 69,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 1,6 milliard de ceux des banques. L'encours du crédit intérieur s'est élevé 1,0% résultant d'une hausse de 18,4 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et de l'augmentation de 16,5 milliards de ses créances. L'encours des crédits à l'économie est resté quasi stable malgré les nouveaux concours accordés aux sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers. La masse monétaire s'est accrue de 22,7%.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme pluriannuel 2007-2009 du Togo respecte le canevas de présentation et fait le point sur l'état d'avancement de l'application des directives des finances publiques de l'UEMOA. Cependant, il devra être complété par une matrice des mesures proposées et un calendrier, notamment, pour les mesures budgétaires.

- Cohérence entre les programmes

La cohérence interne du programme n'est pas assurée. En effet, la base d'analyse macroéconomique repose sur des données prévisionnelles de 2006 non révisées, notamment, en ce qui concerne le TOFE. Les estimations à fin décembre 2006 n'ont pas été faites en se calant sur les réalisations des neuf premiers mois de l'année.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des indicateurs de convergence est marqué, en général, par une faible amélioration continue, excepté le taux de pression fiscale, le déficit extérieur courant et le ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales.

- Conformité aux objectifs de convergence du Pacte

Les objectifs du programme 2007-2009 sont conformes pour la première année aux normes de critères de premier rang du Pacte, à l'exception du taux d'endettement qui ne serait pas respecté. Quant aux critères de second rang, seul le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales serait respecté en 2007.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2007-2009 est bâti sur un scénario à faible croissance au taux moyen de 3,8 % par an au cours de la période. Cet objectif de croissance paraît réalisable au regard des hypothèses de conditions climatiques favorables, de reprise graduelle de la production de coton graine et de phosphate et de bonnes performances à l'exportation du clinker, du ciment et des produits sidérurgiques. Les nouvelles perspectives de déblocage de l'aide financière à laquelle le Togo a droit par l'Union Européenne, au titre du 9<sup>e</sup> FED pourraient doper l'activité économique. Cette aide, d'un montant de 40 millions d'euros, financerait les actions prévues dans le plan stratégique de redressement des filières coton et phosphate. L'apurement par l'Etat en 2006 et 2007 des arriérés de 23 milliards dus aux producteurs par la SOTOCO est le signe d'un assainissement financier de la filière pour restaurer la confiance et relancer la production. L'audit financier de la dette intérieure réalisé à fin janvier 2007 aiderait également à assainir davantage le secteur des finances publiques.

Le renforcement des mesures d'assainissement des finances publiques proposé par le Gouvernement se poursuivra à travers la rationalisation des dépenses courantes primaires et l'amélioration de l'efficacité de la politique fiscale. L'une des bases de réussite de ces mesures correctrices est la mise en œuvre des principaux repères structurels contenus dans le programme de référence conclu avec le FMI, et déjà mis en application. La revue de ce programme a été faite à la fin du mois de février et au début du mois de mars 2007. Ce programme s'exécute normalement et les objectifs fixés ont été atteints et parfois dépassés.

Cependant, l'évolution attendue du taux de pression fiscale, passant de 15,1 % en 2007 à 13,5 % en 2008 et à 13,7 % en 2009 ne reflète pas bien le degré opérationnel de mise en œuvre de cette batterie de mesures budgétaires. En fait, le niveau des recettes fiscales conditionne la réalisation de la plupart des critères de convergence. Or, leur évolution tendancielle en dents de scie au cours de la période du programme justifie celle du taux de pression fiscale. Ainsi, le critère-clé, en équilibre la première année de base du programme, se situerait en moyenne à 1,4 % par an durant les deux dernières années du programme.

Toutefois, la mise en œuvre réussie de toutes les mesures et réformes n'aurait leur portée effective, que si les élections législatives prévues en juin 2007 se déroulaient dans de bonnes

conditions. Suite à l'accord signé en août 2006 par les différents protagonistes de la crise togolaise, la réussite de ces élections législatives boosterait toute l'économie togolaise.

### **2.8.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Des progrès ont été déployés en vue de la résolution de la crise sociopolitique et des dispositions ont été prises pour une bonne exécution du programme de référence conclu avec le FMI. Il s'agit là des avancées qui permettent d'espérer le redressement de la situation économique et son repositionnement sur un sentier de convergence. Toutefois, en raison de l'absence d'estimations pour le TOFE 2006, année de base du programme, la Commission suggère au Conseil que ledit programme fasse l'objet d'un réaménagement.

La Commission recommande également au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à poursuivre l'amélioration des performances macroéconomiques, à travers :

- Prendre en compte les estimations du TOFE 2006 dans le programme pluriannuel de convergence, de croissance, de stabilité et de solidarité au titre de la période 2007-2009
- La mise en œuvre des réformes du cadre politique et institutionnel devant déboucher sur l'organisation d'élections législatives démocratiques, libres et transparentes en juin 2007 ;
- La mise en œuvre des réformes/mesures budgétaires visant à renforcer la transparence budgétaire et le recouvrement fiscal en vue de réduire les risques de dérapages budgétaires ;
- La mise en œuvre effective d'une stratégie d'apurement à court et à moyen terme de la dette intérieure et extérieure à la suite de discussions avec les différents créanciers ;
- L'accélération de l'achèvement de l'audit stratégique de la SOTOCO, l'audit financier étant achevé, afin de procéder à des réformes profondes de la filière coton pour soutenir la croissance économique ;
- L'accélération de la rédaction des termes de référence de l'audit de l'Office Togolais des Phosphates (OTP) en vue de sa restructuration prochaine ;
- La poursuite de la réforme du secteur bancaire, en particulier le redressement des banques en difficulté, afin de garantir la stabilité macroéconomique ;
- La mise en œuvre de mesures vigoureuses pour garantir la distribution régulière de l'électricité en agissant sur l'offre d'énergie.

TOGO

Critères de convergence	PR.01-03		PR.02-04		PR.03-05		PR.05-07		PROG. 2006 -08				PROG. 2007 -09			PACTE		
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006				2007	2008	2009	Normes				
	Réalis.	Objec	Réali	Objec	Réalis.	Objec	Réali	Réalis	Objec	Réalis.	Objec	Estima	Ecarts	Observation	Objec	Objec	Objec	Horizon 2008
										(1)	(2)	(2)-(1)						
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	-2,8	0,6	0,5	-1	0,3	0	2,7	1,4	0,6	-2,0	0,7	-0,1	-0,8	Dégradation	-0,6	-1,5	-1,2	>= 0 %
Ratio du solde budgétaire de base hors PPTE et dons budgétaires rapporté au PIB nominal (%)	-2,8		0,5		0,3		2,8	1,4		-2,0		-0,1			0,0	-0,2	-0,2	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)**	1,9	3,0	3,9	3	3,1	3	-1,0	0,4	3	6,8	1,4	2,2	0,7	Dégradation	1,6	2,6	3,0	<=3 % **
Taux d'inflation sous-jacente (glissement annuel des indices moyens en %)**	2,3		3,3		2,5		0,3	0,4		4,2		1,8			n.d.	n.d.	n.d.	
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	133,8	n.d.	125,9	129	113,1	n.d.	113,3	103,3	96,2	97,4	95,7	95,9	0,2	Dégradation	89,9	85,1	61,5	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	72,6	0,0	57,4	0	60,3	0	66,5	71,8	0	51,7	0,0	26,8	26,8	Dégradation	31,3	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	30,4	0,0	17,6	0	15,2	0	19,8	25,9	0	22,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	42,2	0,0	39,8	0	45,2	0	46,6	45,9	0	29,7	0,0	26,8	26,8	Dégradation	31,3	0,0	0,0	= 0
Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	53,9	46,6	44,4	46	44,7	44,8	34,8	32,1	34,9	30,4	34,6	34,6	0,0	Inchangé	34,5	37,6	36,2	<=35 %
Ratio de la masse salariale corrigée des dons budgétaires et PPTE sur recettes fiscales (%)*	53,9		44,4		44,7		34,6	32,1		30,4		34,6			33,4	34,6	33,4	
Ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (%)	8,4	4,7	6,4	9,1	7,4	9,6	7,6	7,4	10,5	8,4	5,5	5,5	0,0	Inchangé	10,1	5,1	6,7	>= 20 %
Ratio des investissements financés sur ressources internes corrigés rapportés aux recettes fiscales (%)	8,4		6,4		7,4		7,6	7,4		8,4		5,5			9,8	4,7	6,3	
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	13,0	12,2	14,2	14,4	10,2	13,5	10,3	11,6	12,8	20,0	10,4	20,1	9,7	Dégradation	19,8	15,1	16,4	<=5%
Ratio des recettes fiscales rapportées au PIB nominal (en %)	11,3	12,8	12,7	12,7	11,3	12,6	15,3	15,7	12,7	14,6	14,2	14,2	0,0	Inchangé	15,1	13,5	13,7	>= 17 %
Autres indicateurs																		
Taux de croissance du PIB réel (%)	-0,9	5,4	1,8	3	2,7		5,2	2,3	3,7	1,2	4,2	1,9	-2,3		2,9	4,0	4,6	

\* Critères budgétaires dorénavant utilisés pour apprécier la convergence des Etats

\*\* critère à respecter dès 2000

PR. = Programme pluriannuel; Objec = Objectifs du Programme; Réali = Réalisations du programme.

### 3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION<sup>4</sup>

L'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 3,4 % en 2006 contre 4,4 % en 2005, en rapport avec la faible croissance enregistrée dans la plupart des Etats membres. Cette croissance a été obtenue dans un contexte marqué par une modération de la hausse des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 2,3 % contre 4,3 % en 2005.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une aggravation des principaux soldes budgétaires. Le déficit du solde global a représenté 3,6 % du PIB contre 2,7 % en 2005.

Quant au déficit des transactions courantes, il s'améliorerait pour représenter 5,1% du PIB contre 6,1% en 2005 en liaison avec l'augmentation de l'excédent commercial. Cette situation devrait traduire la performance enregistrée au niveau des exportations.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2006 comparée à celle à fin décembre 2005 a été caractérisée par une consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires, une hausse du crédit intérieur et de la masse monétaire.

L'état de convergence indique un ralentissement du rythme de convergence lié à la lenteur dans la mise en œuvre de certaines réformes structurelles et aux difficultés à mobiliser des ressources extérieures dans les Etats membres dans lesquels les crises sociopolitiques persistent.

#### 3.1. PRODUCTION

En 2006, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 3,4 % contre 4,4 % en 2005, en liaison essentiellement avec les contreperformances du secteur secondaire. Le secteur primaire a enregistré des résultats satisfaisants favorisés par la hausse de la production vivrière à la suite de conditions climatiques favorables. Quant au secteur secondaire, il a été en butte à des difficultés liées à la hausse des consommations intermédiaires, consécutive principalement à la montée des prix des produits pétroliers, à la crise énergétique au Bénin, au Sénégal et au Togo, aux problèmes des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et de la Société Africaine de raffinage (SAR) au Sénégal. Toutefois, des résultats satisfaisants ont été enregistrés au niveau des industries extractives en Côte d'Ivoire et des BTP dans de nombreux Etats membres. Dans le secteur tertiaire, la croissance a été également limitée par la hausse des consommations intermédiaires, induite par la hausse des cours des produits pétroliers.

**Par pays, le taux de croissance se présente comme suit : Bénin (4,5 %), Burkina (6,1<sup>5</sup>%), Côte d'Ivoire (1,2 %), Guinée-Bissau (1,8 %), Mali (5,0 %), Niger (3,2 %), Sénégal (3,6 %), Togo (1,5 %).**

Pour l'année 2007, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,5 %, sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables, l'apaisement des tensions socio politiques marqué par la mise en œuvre satisfaisante du processus de paix en Côte d'Ivoire, et la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Dans tous les Etats membres, on enregistrerait un taux de croissance plus élevé. Cependant, quelques incertitudes pèsent sur ces perspectives, il s'agit notamment des difficultés de la filière coton, de la crise énergétique et de la persistance des crises sociopolitiques.

---

<sup>4</sup> La situation macroéconomique fera l'objet d'actualisation à la lumière du nouveau cadrage et du TOFE de la Côte d'Ivoire.

<sup>5</sup> De nouvelles estimations donnent un taux de croissance de 6,4 %

**Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (6,5 %), Burkina Faso (6,7 %), Côte d'Ivoire (1,5 %), Guinée-Bissau (4,3 %), Mali (5,4 %), Niger (4,0 %), Sénégal (5,8 %), Togo (2,9 %).**

### **3.2 PRIX ET INFLATION**

En 2006, la croissance a été réalisée dans un contexte marqué par un repli de l'inflation, avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,3 % contre 4,3 % en 2005. Cette évolution résulte du recul du niveau des prix des produits alimentaires sous l'influence des prix des céréales, atténué par la progression des prix des produits énergétiques et des prix des services de transport. Le recul des prix des produits alimentaires s'explique par un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers après les bons résultats de la campagne agricole 2006/2007. Quant à la progression des prix des transports et des produits énergétiques, elle est liée à l'évolution des prix des produits pétroliers. Sept Etats membres ont respecté la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3 % maximum.

**Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Bénin (3,8 %), Burkina (2,4 %), Côte d'Ivoire (2,5 %), Guinée-Bissau (2,0 %), Mali (1,5 %), Niger (0,1 %), Sénégal (2,1 %), Togo (2,2 %).**

En ce qui concerne, le taux d'inflation sous – jacente, il est ressorti à 2,4 % contre 2,7 % en 2005. Le niveau de cette inflation est lié à la répercussion de la hausse des prix des produits pétroliers sur le niveau des prix des services des transports et de logement et, indirectement, sur les prix des autres produits à la consommation. **Par pays, le taux d'inflation sous-jacente se présente comme suit : Bénin (3,9 %), Burkina (2,5 %), Côte d'Ivoire (2,5 %), Guinée-Bissau (2,1 %), Mali (3,6 %), Niger (0,7 %), Sénégal (1,6 %), Togo (1,8 %).**

En 2007, les résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006 laissent augurer d'un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers. Par ailleurs, il est attendu une poursuite du repli des cours du pétrole. Il en résulterait un respect de la norme communautaire par tous les Etats membres.

### **3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

La situation des finances publiques a été caractérisée par une aggravation des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires ont progressé de 9,3 % pour représenter 17,0 % du PIB contre 16,5 % en 2005. Quant aux recettes fiscales, elles ont augmenté de 8,7 %, induisant une amélioration du taux de pression fiscale qui est ressorti à 15,1 % contre 14,7 % en 2005. La croissance des recettes fiscales, qui a concerné tous les Etats membres, est liée aux mesures d'amélioration des recouvrements, notamment l'examen plus rigoureux des exonérations, l'intensification de la lutte contre la fraude, l'informatisation des régies et une plus grande collaboration entre celles-ci.

**Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (15,3 %), Burkina Faso (12,0 %), Côte d'Ivoire (15,1 %), Guinée-Bissau (10,9 %), Mali (14,7 %), Niger (11,4 %), Sénégal (19,1 %) et Togo (14,2 %).**

Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 13,1 %, sous l'effet de leur croissance sensible au Bénin, en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. Cette progression est liée au recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières au Mali, aux recettes tirées des licences de pêche en Guinée Bissau et de téléphonie mobile au Bénin.

En ce qui concerne les dons, ils ont également progressé de 13,1 % pour représenter 2,5 % du PIB contre 2,4 % en 2005. Cette stabilité a résulté de la baisse observée en Côte d'Ivoire, en

rapport avec la lenteur du processus de normalisation de la situation socio politique et des accroissements enregistrés dans les autres Etats membres, à l'exception du Niger.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont augmenté de 13,9 % pour représenter 23,2 % du PIB contre 21,5 % en 2005. Cette progression qui a concerné tous les Etats membres, a été portée par les deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 13,1 %, essentiellement sous l'effet de la hausse des dépenses de transferts et subventions, des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale. Le Bénin, le Burkina, le Niger et le Sénégal ont enregistré les progressions les plus importantes. L'accroissement des dépenses de transferts et subventions, dans tous les Etats membres à l'exception de la Côte d'Ivoire, s'explique par, d'une part, le soutien à des filières en difficulté, le coton notamment et, d'autre part, les dépenses effectuées pour atténuer l'impact de la flambée des cours du pétrole.

Quant à l'accroissement de la masse salariale, il est lié au recrutement effectué dans certains Etats et au paiement de rappel de salaires aux fonctionnaires dans plusieurs Etats. S'agissant des dépenses en capital, elles ont progressé de 16,9 %, en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 6,2 % et 3,6 % du PIB, respectivement, contre 5,1 % et 2,7 % en 2005.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement par les pays qui ne bénéficient pas de mécanisme d'allègement de la dette et qui traversent une situation socio politique difficile. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Togo. Le montant des arriérés de paiement que ces Etats ont accumulé en 2006 se chiffrerait à 474,8 milliards dont 451,1 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2007, une nouvelle aggravation des déficits budgétaires serait enregistrée. Les recettes budgétaires progresseraient de 9,6 % pour représenter 17,5 % du PIB. La hausse concernerait tous les Etats membres et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 15,6 %.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils augmenteraient de 7,5 % pour représenter 23,4 % du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait portée par les dépenses en capital, en accroissement de 14,3 %, en raison essentiellement de la poursuite de la mise en œuvre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, notamment, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal. Quant aux dépenses courantes, elles augmenteraient de 5,2 %, sous l'impulsion de la progression de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 5,9 % et 3,1 % du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2006, l'encours de la dette publique a représenté 13 013,6<sup>6</sup> milliards, soit 50,6 % du PIB contre 66,7 % en 2005. Cette baisse est essentiellement liée à la mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié. Toutefois, la situation demeure préoccupante pour, d'une part, la Côte d'Ivoire et le Togo qui

---

<sup>6</sup> Ce montant ne prend pas en compte la totalité des annulations obtenue par le Bénin et le Sénégal au titre de l'IADM.

n'ont pas encore atteint le point de décision de l'Initiative PPTTE et, d'autre part, la Guinée Bissau qui éprouve des difficultés pour atteindre le point d'achèvement de ladite Initiative.

### **3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

En 2006, les comptes extérieurs des Etats membres de l'Union se solderaient par un excédent global de 595,2 milliards contre 88,8 milliards en 2005. Cette évolution serait induite par le repli du déficit des transactions courantes, conjugué au renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

En effet, le déficit des transactions courantes se réduirait de 172,1 milliards pour s'établir à 1.310,0 milliards, en raison principalement d'une bonne performance du commerce extérieur. Hors dons, le déficit courant reviendrait de 7,3% du PIB en 2005 à 6,1% du PIB en 2006. L'amélioration de la balance commerciale qui ressortirait déficitaire de 156,0 milliards, après un déficit de 387,9 milliards en 2005, ferait suite à une augmentation des exportations plus forte que celle des importations. En effet, les exportations ressortiraient à 7.092,5 milliards, en progression de 9,1%, sous l'impulsion des ventes à l'étranger de coton, d'or et de pétrole à concurrence respectivement de 523,5 milliards, 584,4 milliards et 1.673,2 milliards. Ces résultats traduisent l'accroissement de la production et des prix à l'exportation de l'or et du pétrole exporté principalement par la Côte d'Ivoire, ainsi que des prix de placement du coton. Quant à la hausse des importations, elle a été contenue à 5,2%, du fait principalement de l'accroissement modéré de 1,4% des acquisitions de biens intermédiaires et d'équipement. En revanche, la facture pétrolière progresserait de 18,0% pour ressortir à 2.415,8 milliards correspondant à 28,0% des importations totales de l'Union, contre 26,6% en 2005 et 16,0% en 2002.

La quasi-stabilisation des sorties nettes au titre des revenus, qui passent de 609,8 milliards à 607,0 milliards, s'expliquerait notamment par la contraction des intérêts sur la dette extérieure publique à la suite des remises de dette au titre de l'initiative PPTTE Renforcée, dont l'effet serait atténué par la hausse de la rémunération des investisseurs privés étrangers. Le repli de l'excédent des transferts courants de 688,2 milliards à 677,8 milliards, serait attribuable aux dons publics.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'améliorerait de 318,5 milliards, en raison des économies de charge liées aux annulations de dette au titre de la mise en œuvre de l'IADM par le FMI. Par rapport à l'année 2005, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en hausse de 8,5% pour s'établir à 360,0 milliards en 2006. Les investissements de portefeuille ressortiraient en hausse en s'inscrivant à 64,0 milliards. Les autres investissements se dégraderaient en relation avec la prise en compte dans les amortissements de la dette publique extérieure, des contreparties de l'annulation de la dette au titre de l'IADM.

### **3.5 SITUATION MONETAIRE**

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2006 comparée à celle à fin décembre 2005 a été caractérisée par une consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires, une hausse du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 595,2 milliards, pour s'établir à 3.893,5 milliards à fin décembre 2006. Cette forte augmentation traduit en partie l'impact de l'annulation par le FMI de la dette de cinq pays de l'Union (Bénin, Burkina, Mali, Niger et Sénégal) au titre de l'Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM) pour un montant de 301,9 milliards.

La consolidation de la position extérieure résulte essentiellement de celle de l'Institut d'émission, les avoirs extérieurs nets des banques n'ayant enregistré qu'une hausse de 50,9



milliards au cours de la période sous revue. En effet, les avoirs extérieurs nets de la BCEAO ont progressé de 544,3 milliards d'une année à l'autre, pour se situer à 3.710,8 milliards, sous l'effet d'un accroissement de 243,7 milliards des avoirs extérieurs bruts et d'une diminution de 300,6 milliards des engagements extérieurs.

Les avoirs extérieurs bruts sont ressortis à 4.013,4 milliards, en hausse de 243,7 milliards par rapport à fin décembre 2005. Ils couvrent les engagements monétaires à vue de la Banque Centrale à hauteur de 117,1% contre 119,2% à fin décembre 2005. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en recul de 300,6 milliards pour s'établir à 302,6 milliards, en liaison entre autres avec l'allègement de l'IADM précité.

Les avoirs extérieurs nets des banques se sont établis à 182,7 milliards à fin décembre 2006, en accroissement de 50,9 milliards par rapport à fin décembre 2005. Cette évolution résulte des effets conjugués de la hausse de 97,3 milliards des avoirs extérieurs bruts et de celle de 46,4 milliards des engagements.

Par rapport à fin décembre 2005, l'encours du crédit intérieur s'est accru de 86,2 milliards ou 1,8% pour se situer à 4.746,6 milliards. Cette évolution est imputable à l'augmentation des crédits à l'économie, dont l'impact a été atténué par le repli du crédit net aux Etats.

La position nette débitrice des Gouvernements s'est située à 500,8 milliards à fin décembre 2006, en amélioration de 216,9 milliards par rapport au niveau atteint à la période correspondante de l'année 2005. Cette évolution résulte de la diminution de 167,9 milliards des engagements des Etats, dont l'impact a été renforcé par la progression de 49,0 milliards de leurs créances sur le système bancaire. Le recul des dettes des Etats traduit essentiellement les remboursements de 309,4 milliards intervenus au titre des concours du FMI, en rapport avec l'annulation de dette au titre de l'IADM. La hausse des créances des Etats est en partie liée au renforcement des dépôts auprès de l'Institut d'émission.

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 303,1 milliards ou 7,7% d'une année à l'autre, pour s'établir à 4.245,8 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution traduit l'augmentation de 4,9 milliards ou 3,1% des crédits de campagne et de 298,2 milliards ou 7,9% des crédits ordinaires. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans le secteur de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier, du commerce général, ainsi qu'à des unités cotonnières et des sociétés intervenant dans la distribution de produits pétroliers.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une progression de 11,0%, pour s'établir à 7.122,5 milliards à fin décembre 2006. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts qui ont augmenté de 12,0% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 8,9%.

### **3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE**

L'état de convergence en 2006 se présenterait comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0 :**

Seul le Bénin a respecté ce critère avec un solde budgétaire de base équilibré. Pour les autres Etats, le déficit est compris entre 0,1 % pour le Togo et 7,3 % pour la Guinée Bissau.

Quant à l'indicateur complémentaire, **le ratio solde budgétaire de base, corrigé des ressources PPTTE et dons budgétaires, rapporté au PIB nominal**, il a été respecté par deux membres, à savoir le Bénin et le Mali ont respecté ce critère avec des soldes représentant 0,8% et 2,9 % du PIB, respectivement. Pour les autres Etats, le déficit est compris entre 2,2 % pour la Guinée Bissau et 0,1 % pour le Togo.

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les dépenses de transfert et subvention, en rapport avec le niveau élevé des prix des produits pétroliers et les difficultés auxquelles sont confrontées certaines filières, notamment la filière coton.

En 2007, le Burkina Faso pourrait respecter ce critère alors que le Mali ne le respecterait plus. Quant au Sénégal, après avoir réalisé un solde positif pendant plusieurs années, ce pays risque de ne pas respecter ledit critère en 2008, nouvel horizon de convergence.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3 % maximum par an :**

Excepté le Bénin, tous les Etats ont respecté ce critère. Cette performance est en rapport avec le recul des prix des céréales, consécutif à la hausse de la production vivrière lors de la campagne agricole 2005/2006 dans les Etats membres de l'Union. Toutefois, l'impact de l'évolution des prix des produits alimentaires sur l'inflation a été atténué par la progression des prix des produits énergétiques et des prix des services de transport, liée à l'évolution des cours du pétrole. En ce qui concerne, **le taux d'inflation sous – jacente**, il n'a pas été respecté par deux Etats, le Bénin et le Mali avec des taux de 3,9 % et 3,6 %, respectivement.

En 2007, les résultats satisfaisants de la campagne agricole 2006/2007 laissent augurer d'un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers. Il en résulterait un respect de la norme communautaire par tous les Etats membres.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70 % :**

Cinq Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal respecteraient ce critère. Seule l'atteinte du point d'achèvement par les Etats n'ayant pas respecté ce critère pourrait contribuer à une réduction sensible de ce ratio vers le respect de la norme communautaire de 70 % maximum.

### **Les arriérés de paiement**

- **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante :**

La Côte d'Ivoire a accumulé des arriérés de 5,9 milliards. Toutefois, la Guinée Bissau et le Togo ne bénéficiant pas à ce jour de financements extérieurs importants, il est probable que ces Etats aient accumulé, comme les années précédentes, de nouveaux arriérés intérieurs. En outre, le Niger n'aurait pas payé la totalité des échéances au titre du concours consolidé de la BCEAO.

- **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante :**

La Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo ont accumulé des arriérés de 297,8 milliards, 21,8 milliards et 26,8 milliards, respectivement.

La reprise de relations harmonieuses avec la communauté internationale pourrait contribuer à faciliter le respect dudit critère en 2007 par ces trois Etats membres.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35 %**

Quatre Etats membres, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère. Pour les autres Etats, le ratio est compris entre 36,9 % pour le Bénin et 107,9 % pour la Guinée Bissau.

**Corrigé des ressources PPTTE et dons budgétaires**, il n'est respecté que par les quatre Etats ci-dessus cités. Pour les autres Etats, le ratio est compris entre 35,2 % pour le Bénin et 86,2 % pour la Guinée-Bissau. En 2007, deux Etats, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau ne respecteraient pas ce critère.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20 %.**

Trois Etats membres respecteraient ce critère. Il s'agit du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal. Pour les autres Etats, il est compris entre 2,6 % pour la Guinée Bissau et 18,1 % pour le Bénin.

Quant à l'indicateur corrigé, il est respecté les quatre Etats précédents, à l'exception du Mali. Pour les Etats n'ayant pas respecté ce critère, le ratio est compris entre 2,1 % pour la Guinée Bissau et 17,6 % pour le Bénin. Le Bénin et le Mali pourraient également respecter ce critère en 2007.

- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal, inférieur ou égal à 5 %.** Seul la Côte d'Ivoire continuerait de respecter ce critère avec un excédent représentant 1,8 % du PIB. Les autres Etats membres dégageraient des déficits compris entre 7,0 % pour le Bénin et 20,19 % pour le Togo. La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17 %.** Seul le Sénégal respecterait à nouveau ce critère avec un taux de 19,1 %. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 10,9 % et 15,3 % pour le Bénin. Cette situation s'explique essentiellement par, une forte évasion fiscale en relation avec la fraude, la corruption, les exonérations et l'importance du secteur informel.

### **3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En 2006, seul le Mali a respecté les quatre critères de premier rang. Le ralentissement du rythme de convergence est lié à la mobilisation insuffisante des recettes, à la persistance du déficit de la filière coton dans la plupart des Etats membres, obligeant l'Etat à intervenir pour soutenir la filière, à la persistance des crises sociopolitiques dans certains Etats membres et à la base productive limitée de la plupart des Etats membres. Afin de renforcer la stabilité macroéconomique et respecter les critères de convergence avant le nouvel horizon de convergence fixé au 31 décembre 2008, les Etats devraient :

- rechercher des solutions durables aux crises socio politiques dans les Etats membres ;
- mettre en œuvre les orientations de politique économique pour l'année 2007, adoptée par le Conseil des Ministres de l'Union lors de sa session tenue à Dakar le 29 juin 2006, relatives à l'assainissement des finances publiques, à l'atténuation de la vulnérabilité

des économies nationales face à la montée des prix des produits pétroliers et à l'amélioration du climat de l'investissement dans les Etats membres ;

- poursuivre les politiques sectorielles et les réformes structurelles dans le secteur de l'eau, de l'électricité et de la télécommunication en vue d'accroître la compétitivité de l'économie et la diversification de la production ;
- poursuivre les réformes entreprises dans les filières des produits de rente, notamment le coton, le café et le cacao pour renforcer leur compétitivité et accroître la professionnalisation des acteurs de ces filières;
- poursuivre les efforts pour obtenir et /ou maintenir des relations harmonieuses avec les institutions financières internationales ;
- poursuivre les efforts pour bénéficier des initiatives d'allègement de la dette multilatérale ;
- poursuivre les efforts en vue d'assurer un meilleur climat de l'investissement dans les Etats membres. Pour cela, les États membres devraient mettre un accent particulier sur les mesures suivantes :
  - Intensifier les mesures de réformes en cours, en vue de permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle de moteur de croissance ;
  - Améliorer la qualité de la gouvernance politique et économique pour créer un climat propice au développement des affaires ;
  - Procéder à une relecture générale de l'ensemble des réglementations avec une vision unique d'amélioration du climat des affaires ;
  - Améliorer le cadre juridique, judiciaire et réglementaire et prendre des dispositions pour son application effective ;
  - Réduire au minimum les procédures administratives liées à la création et au fonctionnement normal de l'entreprise.

CRITERES DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2006 <sup>7</sup> PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2004 ET 2005								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2006	2005	2004
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	0,8	-1,4	-2,1	-2,2	2,9	-0,5	-1,1	-0,1	2	3	4
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	3,8	2,4	2,5	2,0	1,5	0,1	2,1	2,2	7	1	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	14,8	17,1	80,5	323,8	23,9	25,6	40,5	95,9	5	4	4
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	426,2	21,8	0	0	0	26,8	5	4	4
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	23,7	0	0	0	0	0,0	6	5	5
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	402,5	21,8	0	0	0	26,8	5	4	3
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	35,2	36,3	43,1	86,2	24,9	31,0	30,3	34,6	4	4	3
6	Invest.financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	17,6	30,6	11,8	2,1	17,4	21,2	27,8	5,5	3	4	4
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-7,0	-11,3	1,8	-12,2	-8,4	-9,9	-10,4	-20,1	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	15,3	12,0	15,1	10,9	14,7	11,4	19,1	14,2	1	1	1
de Nombre critères Respectés par pays	2006	3	4	2	1	5	5	6	2			
	2005	3	3	1	0	5	3	7	1			
	2004	3	4	2	1	5	3	7	3			

<sup>7</sup> Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.